



Secret

Cahier de transition – Ministre de la Défense nationale

Table des matières

<u>Onglet</u>	<u>Titre</u>
1.	Introduction à la Loi sur la Défense nationale – Devoirs et pouvoirs du ministre
2.	Responsabilités du ministre, du sous-ministre et du chef d'état-major de la Défense
3.	Portefeuille de la Défense
4.A	Quartier général de la Défense nationale intégré
4.B	Organigramme de la Défense nationale
4.C	Biographies – Membres de la direction supérieure
5.A	À venir – Principaux enjeux (novembre – avril)
5.B	Engagements recommandés
6.	État et capacités des Forces armées canadiennes
7.A	Operations FAC – Nationales et continentales
7.B	Opérations FAC – Internationales
7.C	Carte des operations FAC
8.	Aperçu du budget
9.	Aperçu des affaires publiques
10.	Aperçu des questions stratégiques
11.	Promesses électorales du gouvernement en matière de défense





INTRODUCTION À LA LOI SUR LA DÉFENSE NATIONALE – DEVOIRS ET POUVOIRS DU MINISTRE

OBJET

- Présenter un aperçu de la *Loi sur la Défense nationale* (LDN), y compris des droits et des pouvoirs du ministre de la Défense nationale (min DN) en vertu de celle-ci.

Devoirs du ministre

En vertu de la LDN, le min DN :

- a, sous son autorité, le ministère de la Défense nationale (MDN)¹;
- b. est responsables des Forces armées canadiennes (FAC)² et il est compétent pour toute question de défense nationale;
- c. est responsable de la construction et de l'entretien de tous les établissements et ouvrages de défense nationale;
- d. est responsable de la recherche liée à la défense nationale et à la mise au point et au perfectionnement des matériels³.

En outre, la LDN confère au min DN certaines responsabilités précises, dont les suivantes :

- e. le dépôt devant le Parlement des rapports annuels des personnes suivantes :
 - le Juge-avocat général (JAG) (LDN para. 9.3(3));
 - le président du Comité externe d'examen des griefs militaires (CEEEM) (LDN para. 29.28(2));
 - le chef d'état-major de la Défense (CEMD) au sujet du registre national des délinquants sexuel (LDN para. 227.171(2));
 - le président de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire (CEPPM) (LDN para. 250.17(2));
 - le commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications (CST) (LDN para. 273.63(3));

¹ *Loi sur la défense nationale*, art. 3.

² « Les Forces canadiennes sont les forces armées de Sa Majesté levées par le Canada. Elles constituent un service intégré appelé Forces armées canadiennes ». (art.14) L'expression « Forces armées canadiennes » est utilisée dans les communications du MDN et des FAC.

³ Art. 4, pour ce qui est des trois derniers points.





- f. la révision de tout rapport de la CEPPM où le CEMD ou le min DN font l'objet de la plainte, et la notification des mesures prises au président de la CEPPM (LDN paras. 250.5(2) et 250.51);
- g. en ce qui concerne les juges militaires :
- la recommandation de leur nomination par le gouverneur en conseil (LDN art. 165.21);
 - la nomination d'un membre du Comité d'examen de la rémunération des juges militaires (ORFC 204.23).

CONSEILLERS PRINCIPAUX DU MIN DN

La LDN prévoit également d'autres nominations importantes :

- a. le sous-ministre (SM), qui peut agir pour le compte du min DN et qui doit s'acquitter d'autres tâches qui lui sont confiées en vertu d'autres lois – entre autres, ses responsabilités liées au personnel civil, aux biens, tant immobiliers que personnels, et aux fonds octroyés au Ministère⁴;
- b. le CEMD, qui, assujetti aux règlements et relevant du min DN, est responsable du contrôle et de l'administration des FAC. À moins que le gouverneur en conseil en décide autrement, toutes les ordonnances et instructions à l'intention des FAC qui sont nécessaires pour donner suite aux décisions et mettre à exécution les directives du gouvernement du Canada ou du min DN doivent être émises par ou par l'entremise du CEMD;
- c. jusqu'à trois sous-ministres délégués (SM dél), qui, relevant du min DN et du SM, pourraient être appelés à exercer des pouvoirs et des fonctions et accomplir des devoirs en tant que délégué du ministre ou en fonction des indications du min DN :
- d. le vice-chef d'état-major de la défense (VCEMD), qui est responsable du contrôle et de l'administration des FAC si le CEMD est absent ou incapable d'assumer ses fonctions;
- e. le Juge-avocat général (JAG), qui agit à titre de conseiller juridique pour le gouverneur général, le min DN, le MDN et les FAC pour toute question qui touche au droit militaire et qui exerce son autorité sur tout ce qui touche à l'administration de la justice militaire au sein des FAC⁵;

⁴ Ibid article 7. Les responsabilités du SM sont décrites en grande partie dans la *Loi sur la gestion des finances publiques*, la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique*, leurs règlements connexes, les politiques du Conseil du Trésor et les autres lois s'appliquant à l'administration publique fédérale.

⁵ L'article 10.1 statue que le rôle de conseiller juridique du JAG ne modifie en rien les attributions du ministre de la Justice et procureur général du Canada que lui confère la *Loi sur le ministère de la Justice*. Les rôles et responsabilités du JAG et du CJ MDN/FC quant à la prestation de conseils juridiques au min DN, au MDN et aux

SECRET



POUVOIRS DU MINISTRE

La LDN confère au min DN des pouvoirs quant à diverses questions :

- a. **Règlements.** Le min DN peut mettre en place des règlements concernant l'organisation, l'instruction, la discipline, l'efficacité, l'administration et la bonne gouvernance des FAC, ainsi que pour tout ce qui touche le bon déroulement des activités conformes aux objectifs de la LDN ou donnant effet aux dispositions de celle-ci – à l'exception des questions qui relèvent expressément du pouvoir de réglementation du gouverneur en conseil ou du Conseil du Trésor, ou celles au sujet desquelles le gouverneur en conseil a déjà mis en place des règlements⁶;
- b. **Organisation.** Le min DN peut publier des ordonnances afin d'organiser les éléments des FAC, d'autoriser la mise sur pied d'organisations de cadets et de prescrire la manière dont les établissements d'éducation du MDN et des FAC sont gouvernés et administrés;
- c. **Nominations et grades honoraires.** Le min DN, à la suite d'une recommandation du CEMD, peut nommer un colonel ou lieutenant-colonel honoraire⁷ ou il peut accorder un grade honoraire⁸;
- d. **Griefs militaires.** Le min DN peut autoriser l'un des vice-présidents du CEEGM à exercer les pouvoirs et les fonctions du président si ce dernier est absent ou incapable d'assumer ses fonctions (LDN para. 29.17(2));
- e. **Police militaire.** Le min DN peut autoriser un membre de la CEPPM à exercer les pouvoirs et les fonctions du président de la CEPPM si ce dernier est absent ou incapable d'assumer ses fonctions (LDN para. 250.11(2));
- f. **Commissions d'enquête.** Le min DN peut créer une commission d'enquête afin qu'elle présente un rapport sur toute question liée à la gouvernance, à la discipline, à l'administration ou aux fonctions des FAC ou sur tout ce qui touche à un membre des FAC (LDN para. 45(1));

FAC sont décrits dans une lettre d'entente signée en 2000 par le MDN et le ministère de la Justice et une lettre que le min DN a adressée au SM et au CEMD en 2011.

⁶ *Ibid*, paragraphe 12(2) et article 13.

⁷ Cette nomination peut toucher une unité, un élément, une combinaison d'éléments ou une organisation d'officiers ou de militaires du rang. Cette nomination ne fait pas de la personne nommée un militaire; elle ne lui confère aucun droit de commandement et elle ne doit entraîner aucune dépense de fonds public à part celles liées aux voyages et aux frais de subsistance.

⁸ Un grade honoraire peut être conféré à une personne qui a rendu des services distingués aux FAC ou qui pourrait sans doute améliorer l'efficacité générale des FAC sur le plan éducatif ou administratif. L'attribution d'un grade honoraire ne fait pas du récipiendaire un militaire; le grade honoraire ne lui confère aucun droit de commandement et ne doit entraîner aucune dépense de fonds publics à part celles liées aux voyages et aux frais de subsistance, à moins que le min DN décide autrement à la suite d'une recommandation du CEMD.

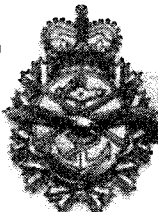
SECRET



- g. **Système de justice militaire.** Les responsabilités du min DN à cet égard sont les suivantes :
- nommer le Directeur – Poursuites militaires et le Directeur – Service d'avocats de la défense (LDN art. 165.1 et para. 249.18(1));
 - prendre certaines mesures concernant les demandes pour la tenue d'un nouveau procès (LDN para. 249.16);
- h. **Opérations nationales.** En vertu de la LDN, le ministre peut, en vue de l'entraînement :
- autoriser l'exécution, au Canada, d'exercices ou de mouvements (« manœuvres ») dans des régions et pendant des périodes déterminées (LDN art. 257);
 - autoriser les FAC à accomplir des tâches de service public (LDN para. 273.6(1));
 - autoriser les FAC, sur demande d'un autre ministre fédéral, à prêter assistance en matière d'application de la loi (LDN para. 273.6(2));
 - donner des directives concernant l'intervention du CEMD à la réquisition du procureur général d'une province pour que les FAC aident à prévenir ou réprimer une émeute ou un trouble (LDN art. 278);

Nota : Tous les déploiements internationaux et tout emploi des FAC à l'étranger doivent être fondés aussi bien sur le droit national que sur le droit international. En ce qui concerne les déploiements internationaux (et certains déploiements à l'échelle nationale), le pouvoir juridique national découle de l'exercice de la prérogative de la Couronne concernant la défense et la sécurité nationale. Le gouverneur en conseil exerce cette prérogative selon les circonstances. Dans certains cas, la décision de procéder à un déploiement sera prise par le Cabinet tandis que dans d'autres cas, ce sera le premier ministre ou le min DN lui-même qui prendra la décision; or, la détermination de l'autorité qui convient à chaque déploiement international dépendra de divers facteurs, dont la taille et l'envergure du déploiement prévu.

- i. **Centre de la sécurité des télécommunications :** Les responsabilités du min DN à cet égard sont les suivantes :
- donner par écrit au chef du CST des instructions concernant l'exercice de ses fonctions (LDN para. 273.62(3));
 - autoriser le CST, dans le but d'obtenir des renseignements étrangers ou de protéger les systèmes informatiques du gouvernement du Canada, à intercepter des communications privées (LDN art. 273.65);
- j. **Infractions justiciables au civil.** Le min DN peut autoriser des poursuites pour infractions liées à l'utilisation illicite de toute image ou symbole des FAC dans une publicité ou des activités professionnelles, malgré un avis enjoignant de cesser cette pratique (LDN art. 291).





STRUCTURE DE LA LOI SUR LA DÉFENSE NATIONALE

- a. **La Partie I** de la LDN établit le ministère de la Défense nationale, prévoit la nomination du ministre de la Défense nationale, du sous-ministre et du Juge-avocat général, et définit les pouvoirs de réglementation du gouverneur en conseil, du min DN et du Conseil du Trésor, comme il est mentionné précédemment. La Partie I porte également sur la vente ou l'aliénation du matériel qui n'a pas été déclaré surplus et qui n'est pas nécessaire dans l'immédiat pour l'usage des FAC, ou à toute autre fin prévue par la LDN.
- b. **La Partie II** de la LDN établit le nom des FAC et prévoit la nomination du CEMD. Elle porte sur de nombreuses questions liées au fonctionnement et à la gouvernance des FAC, y compris l'enrôlement, la libération, le service actif, les biens non publics, la rémunération et les indemnités, les successions militaires et les commissions d'enquête. La Partie II aborde également les griefs et elle établit le CEEGM, qui a pour mandat de fournir des conclusions et des recommandations à l'autorité définitive du processus de grief des FAC, au CEMD ou à son délégué, au sujet de types de grief définis.
- c. **La Partie III** de la LDN constitue le Code de discipline militaire (CDM). Le CDM pose les bases du système de justice militaire canadien, y compris les compétences en matière disciplinaire, les infractions d'ordre militaire⁹, les peines, le pouvoir d'arrestation, l'organisation et la procédure des tribunaux militaires, les appels, et les examens après procès.
- d. **La Partie IV** de la LDN porte sur les plaintes concernant la police militaire ou déposées par celle-ci. Elle établit le droit d'une personne de déposer une plainte portant sur la conduite d'un policier militaire ainsi que le droit d'un policier militaire de porter plainte lorsque quelqu'un entrave son enquête. La Partie IV établit la CEPPM et décrit les rôles et responsabilités du Grand prévôt des FAC et de la CEPPM quant à la réception et l'examen des plaintes ainsi qu'à la manière d'y donner suite.
- e. **La Partie V** est intitulée « Dispositions diverses d'application générale ». Elle comprend les pouvoirs octroyés au ministre susmentionnés, qui lui permettent d'autoriser des manœuvres militaires au Canada et d'autoriser les FAC à accomplir des tâches de service public ou à prêter assistance en matière d'application de la loi.
- f. **La Partie V.1** de la LDN établit le CST au sein de l'administration publique fédérale. Elle prévoit la nomination, par le gouverneur en conseil, d'un juge surnuméraire ou d'un juge à la retraite d'une juridiction supérieure au poste de commissaire du CST. Elle décrit les fonctions du commissaire, établit le

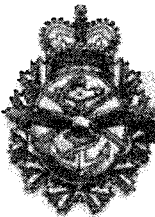
Voir l'article 2 : « "infraction d'ordre militaire" Infraction – à la présente loi, au *Code criminel* ou à une autre loi fédérale – passible de la discipline militaire »





mandat du CST et décrit les conditions liées au pouvoir du ministre à autoriser l'interception de communications privées.

- g. **La Partie VI** de la LDN régit le service des FAC en aide au pouvoir civil. Les FAC, ou une partie de celles-ci, sont susceptibles d'être requises pour prêter mainforte au pouvoir civil en cas d'émeute ou de trouble réels ou jugés imminents par le procureur général nécessitant une intervention du fait de l'impuissance des autorités civiles à les prévenir, réprimer ou maîtriser.
- h. **La Partie VII** de la LDN prévoit certaines infractions liées à la défense du Canada dont la poursuite aura lieu devant un tribunal civil, qu'elles aient été commises par un membre du public ou un membre des FAC.



**Pages 408 to / à 410
are withheld pursuant to section
sont retenues en vertu de l'article**

23

**of the Access to Information Act
de la Loi sur l'accès à l'information**



PORTEFEUILLE DE LA DÉFENSE

OBJET

- Faire un survol des organisations faisant partie du portefeuille de la Défense.

APERÇU STRATÉGIQUE

- Outre le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes, le portefeuille de la Défense regroupe un certain nombre d'organisations distinctes, mais apparentées :
 - le Centre de la sécurité des télécommunications du Canada (CSTC) et le Bureau du commissaire du CSTC;
 - le Comité externe d'examen des griefs militaires;
 - la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire;
 - le Cabinet du juge militaire en chef;
 - le Bureau de l'ombudsman du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes.

Centre de la sécurité des télécommunications du Canada (CSTC)

- En vertu de la *Loi sur la défense nationale*, le Centre de la sécurité des télécommunications du Canada a le mandat de :
 - fournir des renseignements étrangers en conformité avec les priorités du gouvernement du Canada en matière de renseignement;
 - fournir des conseils, un encadrement et des services afin de protéger l'information électronique et les infrastructures d'information d'importance pour le gouvernement du Canada;
 - fournir une assistance technique et opérationnelle aux organismes fédéraux chargés de l'application de la loi et de la sécurité, dans l'exercice des fonctions que la loi leur confère.
- Le CSTC a été établi par décret le 16 novembre 2011 en tant qu'organisme autonome au sein du portefeuille de la Défense nationale. Le chef du CSTC est l'administrateur général et l'administrateur des comptes, et il relève directement du ministre. Le poste est actuellement occupé par Greta Bossenmaier.

Bureau du commissaire du CSTC

- Les activités menées au CSTC sont examinées par le commissaire du CSTC, un surnuméraire impartial ou un juge à la retraite et une personne nommée par décret, afin de s'assurer que celles-ci sont en conformité avec la loi et que le CSTC prend les mesures requises pour protéger la vie privée des Canadiens et des personnes se trouvant au Canada.



- Actuellement, le commissaire est l'honorable Jean-Pierre Plouffe. M. Plouffe fait état de ses conclusions au ministre de la Défense nationale par l'entremise d'un rapport public annuel, que le ministre doit déposer au Parlement, et de rapports périodiques classifiés.

Comité externe d'examen des griefs militaires

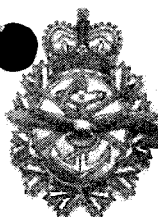
- Le Comité externe d'examen des griefs militaires est un tribunal administratif indépendant qui relève du Parlement par l'entremise du ministre de la Défense nationale. Le Comité examine les griefs militaires qui lui sont transmis, conformément à l'article 29 de la *Loi sur la défense nationale*, et formule des conclusions et recommandations au chef d'état-major de la défense, qui possède le pouvoir final de décision en ce qui a trait à la procédure de règlement des griefs.
- Bruno Hamel est le président du Comité depuis 2009. Les membres du Comité sont des personnes nommées par décret. Le Comité compte actuellement quatre membres : le président et un vice-président (dont les charges sont à temps plein), un vice-président (dont la charge est à temps partiel) et un autre membre.

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire

- La Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire (CPPM) est un tribunal administratif indépendant qui relève du Parlement par l'entremise du ministre de la Défense nationale. La Commission est responsable d'examiner les plaintes concernant la conduite de la police militaire et de mener des enquêtes connexes. Elle peut aussi mener des enquêtes relativement à des allégations d'interférence dans les enquêtes effectuées par la police militaire. De plus, la CPPM mène des enquêtes revêtant un intérêt public et tient des audiences que l'on juge d'intérêt public.
- Le président de la Commission est nommé par décret. Hilary McCormack, la présidente actuelle, assume ses fonctions de présidente de la Commission depuis le 5 octobre 2015. La Commission compte actuellement quatre membres à temps partiel.

Cabinet du juge militaire en chef

- Le Cabinet du juge militaire en chef (JMC) est un service indépendant des Forces armées canadiennes créé en 1997 en dehors de la chaîne de commandement de manière à garantir son indépendance judiciaire.
- Le Cabinet du JMC fournit des juges militaires qui présideront la cour martiale et d'autres instances judiciaires. Il administre également la convocation de la cour martiale et la nomination des membres de la cour martiale générale, en plus de



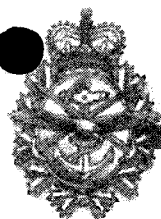


fournir la transcription des délibérations des tribunaux, de la cour martiale et d'autres audiences judiciaires.

- Le JMC est nommé par décret. Le juge militaire en chef actuel est le colonel Mario Dutil.

Ombudsman du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes

- Le mandat de l'ombudsman consiste à mener des enquêtes et à formuler des recommandations afin d'améliorer le bien-être général des membres de la communauté de la défense. L'ombudsman agit en tant que source directe d'information, d'orientation et de sensibilisation auprès des membres de la communauté de la défense du Canada. Le Bureau de l'ombudsman est également chargé d'effectuer des examens et des enquêtes sur les plaintes formulées par les personnes pouvant avoir recours à ses services qui estiment avoir été traitées de façon injuste ou inappropriée par le ministère de la Défense nationale ou les Forces armées canadiennes.
- L'ombudsman relève directement du ministre de la Défense nationale, à qui il rend directement compte. La personne est nommée par décret et est indépendante des cadres supérieurs civils et de la chaîne de commandement militaire. Le poste d'ombudsman est actuellement occupé par Gary Walbourne depuis sa nomination en mars 2014.





QUARTIER GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE INTÉGRÉ

OBJET

- Le ministre de la Défense nationale (min DN) est appuyé par un quartier général de la Défense nationale (QGDN) intégré, désigné de façon collective comme le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces armées canadiennes (FAC), qui exécute avec efficacité le mandat de la défense, suivant les exigences du gouvernement du Canada.

CONTEXTE

- En 1972, un QGDN intégré a été créé afin de fournir des conseils au ministre de la Défense nationale et d'offrir un leadership aux FAC et au MDN, ainsi que pour permettre aux militaires et aux employés civils de travailler côte à côte pour assurer la gestion des activités de défense du Canada.
- Cette structure tire parti des compétences complémentaires chez les effectifs civils et militaires dans le but de mener à bien les activités des deux organisations. Ce concept organisationnel unique sert de fondement à un cadre de reddition de comptes efficace.
- Afin d'atteindre l'objectif d'efficacité, certaines fonctions du quartier général, comme celles de l'agent principal des finances, et les fonctions administratives générales liées à la gestion du personnel militaire sont organisées par secteurs, lesquels sont dirigés par un conseiller principal, habituellement – mais pas toujours – à l'échelon du sous-ministre adjoint ou de son équivalent militaire, possédant un pouvoir délégué dans des domaines précis. L'organigramme complet de la Défense nationale est reproduit à l'**onglet 4b**, et les notices biographiques des cadres supérieurs de l'organisation sont présentées à l'**onglet 4c**.

ANALYSE

- Le QGDN intégré appuie le sous-ministre (SM) et le chef d'état-major de la défense (CEMD) collectivement comme suit :
 - en fournissant des conseils avisés et concertés au ministre et au Cabinet sur les questions concernant la défense, les FAC ainsi que les priorités, les politiques et les programmes du gouvernement qui y sont liées;
 - en assurant l'exécution prompte, efficace et efficiente des tâches militaires et des activités de défense ordonnées par le ministre ou le Cabinet;
 - en offrant une organisation rentable en matière d'acquisition et de fourniture de matériel et d'autres ressources pour le compte des FAC;
 - en respectant les politiques, les règlements, les pratiques et les normes à l'échelle de l'administration fédérale dans la gestion de la défense;



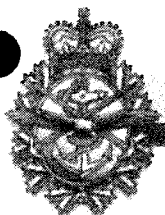


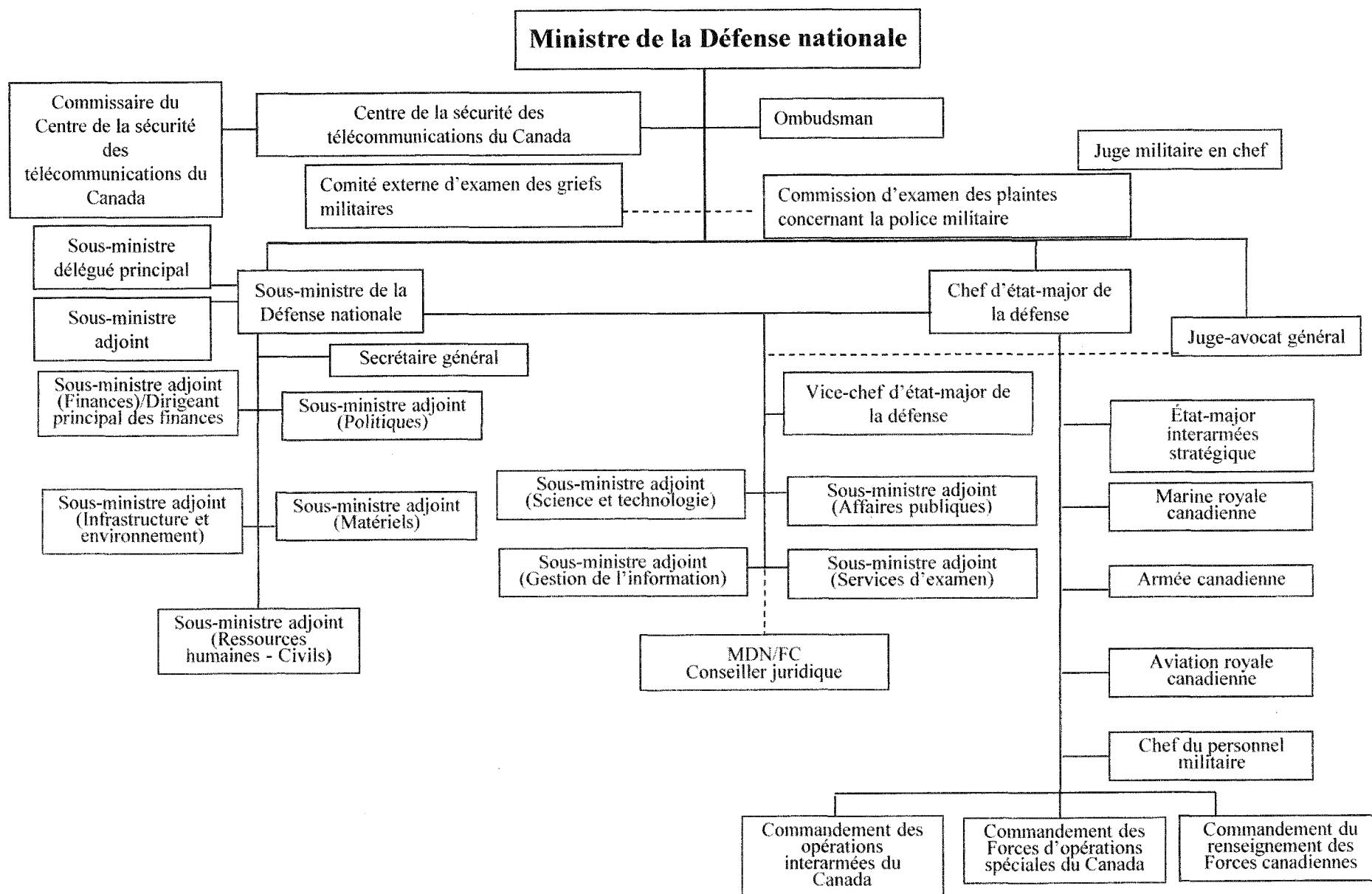
- en prêtant assistance au ministre, en consultant et en informant le Parlement et les Canadiens et en faisant progresser les relations du Canada en matière de défense et d'autres intérêts.
- En tant que membres du quartier général intégré, les conseillers principaux ont l'obligation de rendre compte directement à leur supérieur (SM ou CEMD) en ce qui a trait aux responsabilités qui leur ont été assignées.
- La responsabilité qui incombe à l'état-major militaire en ce qui a trait à l'exercice de ses pouvoirs en matière de finances, d'administration ou de ressources humaines civiles ne signifie pas que le SM peut donner des ordres au personnel militaire; la publication de directives par le SM ne « civilise » pas non plus les membres des FAC. Cela veut dire que le SM est investi des pouvoirs suivants :
 - déléguer à des effectifs civils ainsi qu'à des membres des FAC certains pouvoirs administratifs ou autres;
 - donner des directives quant à la façon d'exercer de tels pouvoirs;
 - par l'entremise de leur chaîne de commandement ou de leur superviseur, tenir les effectifs militaires et civils responsables de l'exercice des pouvoirs qui leur sont délégués.
- Dans le même ordre d'idées, la responsabilité qui incombe aux employés civils du MDN et qui consiste à soutenir le CEMD ne se traduit pas par leur inclusion dans la chaîne de commandement militaire. Cela signifie qu'ils doivent satisfaire aux exigences du CEMD en matière de conseil et de soutien. Plus particulièrement, cela veut dire que le CEMD est investi des pouvoirs suivants :
 - exiger des conseillers civils principaux et des membres de leur personnel la fourniture de conseils sur des questions relevant de leurs compétences;
 - faire appel aux civils, notamment au sein du QGDN, pour qu'ils prêtent main-forte aux personnes faisant partie de la chaîne de commandement militaire;
 - par l'entremise de leur superviseur, les tenir responsables de la façon dont ils s'acquittent de ces tâches.
- Tous les effectifs sont tenus de rendre compte à leurs supérieurs en regard des pouvoirs que ces supérieurs, ou toute autorité supérieure, leur ont conférés. Tant les militaires que le personnel civil peuvent occuper des postes au sein de la structure intégrée des pouvoirs et des responsabilités en place au QGDN. Toutefois, seuls les effectifs militaires peuvent faire partie de la chaîne de commandement militaire.
- En conformité avec la *Loi sur la défense nationale*, le vice-chef d'état-major de la défense (VCEMD), en l'absence du CEMD ou en cas d'incapacité de ce dernier, assume la direction et la gestion des FAC.





- Au nom du SM et du CEMD, le mandat du VCEMD consiste aussi à coordonner et, le cas échéant, à diriger les activités nécessaires pour mener à bien la politique et les objectifs stratégiques de la défense au sein du Ministère. Dans le cadre de son rôle de chef d'état-major (CEM) de la défense, le VCEMD doit assurer la coordination et fournir l'orientation requise auprès de tous les conseillers principaux lors des échanges avec ceux-ci. De plus, le VCEMD est investi d'autorités fonctionnelles, y compris mais non de façon limitative, pour ce qui est de la planification et de la gestion de programmes fondées sur la capacité interarmées et des responsabilités associées à un important portefeuille diversifié.
- À l'instar des rôles complémentaires du SM et du CEMD, bon nombre de conseillers principaux ont les mêmes responsabilités et intérêts dans certains domaines, notamment l'élaboration de politiques, la gérance des ressources, le développement des capacités et la sécurité. Ces intérêts communs ne sont pas uniques aux relations civilo-militaires et ils sont inévitables dans une vaste structure diversifiée, comme celle de la défense. Outre la responsabilité verticale envers leur supérieur, les conseillers principaux ont des obligations redditionnelles horizontales : les pouvoirs et les responsabilités sont conférés de telle manière que les conseillers principaux doivent se soutenir mutuellement pour atteindre les objectifs des programmes.





Ministère de la Défense nationale

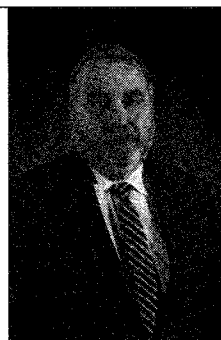
Membres de la direction supérieure – Livre de photos



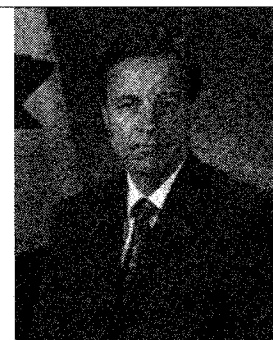
JOHN FORSTER
 Sous-ministre



**GENERAL J.H. VANCE, CMM,
 MSC, CD**
 Chef d'état-major



BILL JONES
 Sous-ministre délégué
 principal



JOHN TURNER
 Sous-ministre délégué



**LIEUTENANT-GENERAL GUY
 R. THIBAUT, CMM, MSC, CD**
 Vice-chef d'état-major de la
 Défense



**MAJOR-GENERAL
 C.A. LAMARRE, OMM, CD**
 Directeur d'état-major – État-
 major interarmées stratégique



GORDON VENNER
 Sous-ministre adjoint
 (Politiques)



PATRICK FINN
 Sous-ministre adjoint (Matériels)



**VICE-ADMIRAL M.A.G.
 NORMAN, CMM, CD**
 Commandant de la Marine
 royale canadienne



**LIEUTENANT-GENERAL
 J.M.M. HAINSE, CMM, MSC, CD**
 Commandant de l'Armée
 canadienne



**LIEUTENANT-GENERAL
 M.J. HOOD, CD**
 Commandant de l'Aviation
 royale canadienne



**LIEUTENANT-GENERAL C.T.
 WHITECROSS, OMM, CD**
 Commandement du personnel
 militaire



LIEUTENANT-GENERAL S.J. BOWES, CMM, MSC, MSM, CD
 Commandant du
 Commandement des
 opérations interarmées du
 Canada



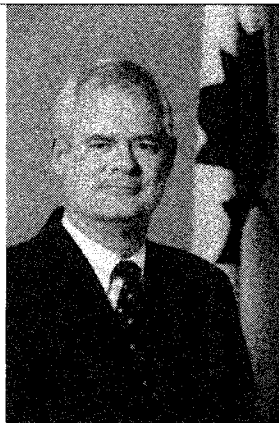
MAJOR-GENERAL P.F. WYNNYK, CMM, MSM, CD
 Commandant du
 Commandement du
 renseignement des Forces
 canadiennes / Chef du
 renseignement de la Défense



BRIGADIER-GENERAL M.N. ROULEAU, OMM, MSC, CD
 Commandant
 Commandement - Forces
 d'opérations spéciales du
 Canada



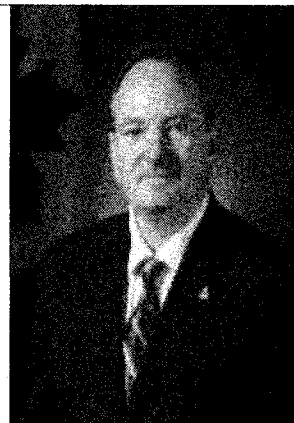
CLAUDE ROCHETTE, CPA, CMA
 Sous-ministre adjoint
 (Finances) / Dirigeant
 principal des finances



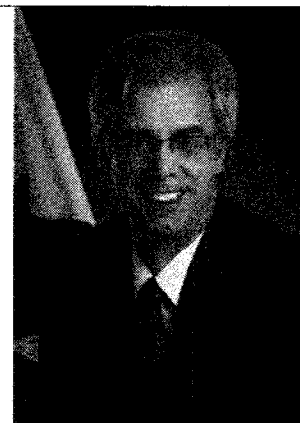
JAIME W. PITFIELD
 Sous-ministre adjoint
 (Infrastructure et
 environnement)



KIN CHOI
 Sous-ministre adjoint
 (Ressources humaines -
 Civils)



LEONARD (LEN) J. BASTIEN
 Sous-ministre adjoint (Gestion
 de l'information)



DR. MARC FORTIN
 Sous-ministre adjoint (Science
 et technologie) et chef de la
 direction,
 Recherche et développement
 pour la défense Canada



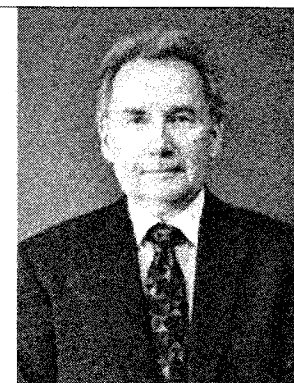
AMIPAL MANCHANDA
 Sous-ministre adjoint
 (Services d'examen)



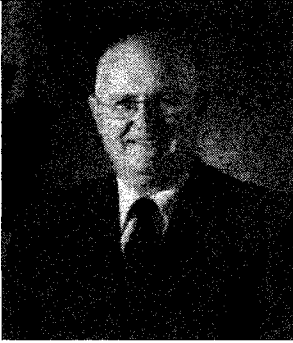
MAJOR-GENERAL BLAISE CATHCART, OMM, CD, QC
 Juge-Avocat général



LEIGH TAYLOR
 Conseillère juridique du MDN
 et des FAC



EDISON STEWART
 Sous-ministre adjoint (Affaires
 publiques)



LARRY SURTEES
Secrétaire général



JOHN FORSTER

Sous-ministre

Expérience professionnelle

John Forster a été nommé Sous-ministre du Ministère de la Défense nationale (MDN) poste qu'il occupera à compter du 2 février 2015.

John Forster a été nommé administrateur général et chef du Centre de la sécurité des télécommunications Canada (CSTC), poste qu'il occupera entre 2012-2015.

Avant sa nomination à titre de chef du CSTC, M. Forster a été sous-ministre délégué de l'Infrastructure, de 2009 à 2012. Pendant son mandat, il a supervisé la conception et la mise en œuvre de nombreux programmes de stimulation de l'infrastructure dans le cadre du Plan d'action économique du gouvernement. En 2006, il s'est joint à Infrastructure Canada en tant que sous-ministre adjoint, Politiques et Communications, où il était responsable de l'élaboration des politiques, des communications et de la recherche, et où il a supervisé le lancement du plan Chantiers Canada.

Avant de se joindre à Infrastructure Canada, M. Forster a été sous-ministre adjoint associé chargé de la sécurité et de la sûreté à Transports Canada, où il a élaboré une stratégie pour la sécurité des transports et où il s'est surtout occupé des questions liées à la sécurité des transports dans le domaine de l'aviation, du transport ferroviaire, du transport maritime et du transport en commun. Auparavant, il a travaillé pour différents ministères où il a occupé de nombreux postes liés aux transports, aux politiques environnementales et au développement des ressources naturelles.

Études

M. Forster détient un baccalauréat en sciences de l'université de Toronto et une maîtrise en administration des affaires de l'université York. Il a terminé des études en économie de l'environnement à Harvard.



GÉNÉRAL J.H. VANCE, CMM, CSM, CD

Chef d'état-major

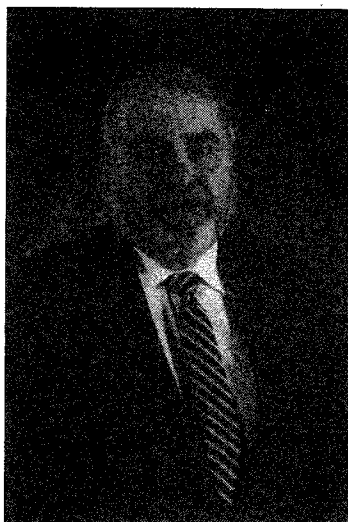
Né le 3 janvier 1964 à Kingston, en Ontario, le général Jonathan H. (Jon) Vance a grandi au sein d'une famille militaire. Il a revêtu l'uniforme pour la première fois à l'âge de 13 ans en tant que cadet de l'Armée à Lahr, en Allemagne. Le général Vance s'est enrôlé dans les Forces canadiennes en 1982 et a été affecté en tant qu'officier d'infanterie au sein du Royal Canadian Regiment en 1986 après avoir obtenu son diplôme du Collège militaire Royal Roads. Il a servi au Canada, en Allemagne et dans le cadre d'opérations de maintien de la paix de l'ONU au sein du 1^{er}, 2^e et 3^e bataillons, The Royal Canadian Regiment, et a commandé à tous les niveaux de la force de campagne, de commandant de peloton à commandant de brigade, ainsi qu'en tant que commandant d'une Force opérationnelle interarmées dans le cadre d'opérations de combat.

Ses premières expériences au chapitre du commandement et de l'état-major comprennent le commandement de la compagnie d'appui tactique et de la compagnie Duke au sein du 1RCR, ainsi que le service à l'état-major de planification stratégique du VCEMD à titre de major et de lieutenant-colonel. De 2001 à 2003, le général Vance a commandé le 2^e Bataillon, The Royal Canadian Regiment, à Gagetown, au Nouveau Brunswick. Il a commandé le 1^{er} Groupe-brigade mécanisé du Canada à Edmonton de 2006 à 2008, affectation après laquelle il a été envoyé en tant que commandant de la Force opérationnelle interarmées – Afghanistan et de la Force opérationnelle à Kandahar en 2009 et encore en 2010.

Après ses périodes de services en Afghanistan, le général Vance a servi au Quartier général de l'Armée à titre de chef d'état-major – Stratégie (Terre) et en tant que directeur d'état-major interarmées stratégique au Quartier général de la Défense. Il a terminé en juillet 2014 une affectation à titre de commandant adjoint du Commandement des forces interarmées interalliée Naples avant d'être affecté au poste de commandant du Commandement des opérations interarmées du Canada au mois de septembre de la même année.

Le général Vance a été promu à son grade actuel et officiellement nommé chef d'état-major de la Défense des Forces armées canadiennes en juillet 2015.

Le général Vance est diplômé de l'École d'état-major des Forces canadiennes et du Collège d'état-major de l'armée canadienne. Il a également terminé le cours de tactiques interarmes du R.-U., le Cours de commandement et d'état-major des Forces canadiennes, le Cours supérieur des études militaires et le Cours de commandement de la composante terrestre des forces de la coalition. Il est titulaire d'un baccalauréat ès arts en études militaires et stratégiques du Collège militaire Royal Roads, ainsi que d'une maîtrise ès arts en études sur la guerre du CMR. Parmi les décorations qu'il a reçues, mentionnons commandeur de l'Ordre du mérite militaire, la Croix du service méritoire avec barrette et la citation à l'ordre du jour. En 2011, il a reçu le prix Vimy pour ses contributions à la défense et à la sécurité du Canada et en 2013, il a été nommé membre distingué du Collège New Westminster.



BILL JONES

Sous-ministre délégué principal

Profil de carrière

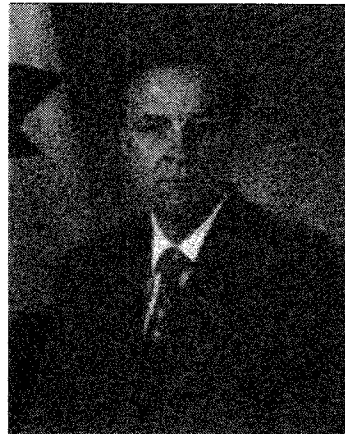
M. Jones occupe le poste de sous-ministre délégué principal de la Défense nationale depuis juillet 2014. À ce titre, il appuie le sous-ministre dans la gestion des questions liées à l'espace, au cyberspace, à l'Arctique, à la science et à la technologie, à l'infrastructure et aux biens immobiliers, aux ressources humaines civiles, aux militaires et aux vétérans, aux finances, aux audits et évaluations internes, ainsi qu'aux autres responsabilités qui lui sont attribuées par le sous-ministre. Il est également le champion du programme de prix et de reconnaissance du Ministère.

Auparavant, M. Jones a été commissaire délégué du revenu à l'Agence du revenu du Canada (2011 à 2014), et sous-ministre adjoint pour le Secteur des pensions et des avantages sociaux du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (2009 à 2011).

Avant de s'établir à Ottawa pour entrer dans la fonction publique fédérale en 2009, M. Jones vivait dans la province de la Saskatchewan, où il a occupé de nombreux postes au ministère des Finances entre 1978 et 1999, y compris celui de sous-ministre des Finances et secrétaire du Conseil du Trésor de 1995 à 1999. De 1999 jusqu'en 2008, il était vice-président, Services administratifs et financiers, et directeur principal des finances, de la Saskatchewan Power Corporation, et il a aussi été président du Régime de pension de la Saskatchewan.

Études

M. Jones détient un baccalauréat ainsi qu'une maîtrise ès arts (Économie) de l'Université de Guelph.



JOHN TURNER

Sous-ministre délégué

John Turner assume les fonctions de sous-ministre délégué, ministère de la Défense nationale (MDN), depuis le 2 février 2015. Cette nomination a suivi six années d'emploi au sein de la Défense nationale à titre de sous-ministre adjoint (Matériels) (décembre 2012 - février 2015) et de sous-ministre adjoint (Gestion de l'information) (septembre 2008 -décembre 2012).

Avant son retour au MDN, John travaillait au Service correctionnel du Canada, à titre de commissaire adjoint de la région Atlantique (novembre 2007 – septembre 2008; puis, au Secrétariat du Conseil du Trésor comme directeur exécutif de la Division de la sécurité et de la justice (août 2005 – novembre 2007). Il a aussi été directeur général de la Planification stratégique, de l'intégration opérationnelle et des services partagés à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (avril 2004 – août 2005).

John a pris sa retraite des Forces armées canadiennes en 2004 au grade de colonel; il a occupé divers postes opérationnels et d'état-major : commandant du 2PPCLI, Winnipeg; directeur - Analyse de défense, QGDN Ottawa; commandant, Groupe Interarmées des opérations des Forces canadiennes, Kingston.

John détient une maîtrise en études stratégiques de l'US Army War College, Carlisle, Pennsylvanie, une maîtrise en administration des affaires (science et technologie) de l'Université Queen's et un baccalauréat en ingénierie du Collège militaire royal du Canada.



LIEUTENANT-GÉNÉRAL GUY R. THIBAUT, CMM, CSM, CD

Vice-chef d'état-major de la Défense

Le lieutenant-général Guy Thibault s'engage dans les Forces canadiennes en 1978 et obtient un baccalauréat en sciences avec spécialisation en mathématique et en physique du Collège militaire royal du Canada. Après son instruction d'officier des transmissions de l'Armée de terre à Kingston, il occupe différents postes au sein de la Force d'opérations spéciales à Petawawa, du 4e Groupe-brigade mécanisé du Canada et des Forces canadiennes Europe, à Lahr, en Allemagne de l'Ouest.

Il exerce un large éventail de fonctions de commandement et d'état-major au sein de l'Armée de terre et à l'échelle nationale, notamment au Centre des opérations de la Défense nationale et à la Direction de la sécurité des communications, en plus d'assumer le rôle de directeur des transmissions, de l'instruction et de la doctrine. Il occupe également des postes variés au sein de l'Organisation des services d'information de la Défense et du Groupe de gestion de l'information, dont celui de commandant du 79e Régiment des communications. Dans le cadre de cette affectation, il offre des services de communications stratégiques pour les déploiements des FC à l'échelle mondiale. Il exerce aussi les fonctions de chef de cabinet du vice-chef d'état-major de la Défense et, en 2001, une fois promu colonel, il dirige l'Examen stratégique de la gestion de l'information du MDN et des FC, sous la supervision du sous-ministre délégué.

En 2002, il assume le commandement de la Base des Forces canadiennes Kingston, puis il est affecté, au début de l'année 2004, à la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan, dirigée par l'OTAN. À son retour, il poursuit des études supérieures à temps plein et obtient une maîtrise en administration publique (gestion) de l'Université Dalhousie. Il est diplômé du Collège de commandement et d'état-major de la Force terrestre canadienne, du Collège d'état-major des Forces canadiennes et du Programme d'études de sécurité nationale.

À titre d'officier général, il exerce les fonctions de commandant du Secteur du Centre de la Force terrestre – Force opérationnelle interarmées (Centre), de commandant adjoint de l'Armée canadienne – chef d'état-major adjoint de l'Armée de terre et de J6 des Forces canadiennes et chef d'état-major du SMA (Gestion de l'information). Dans le cadre de cette dernière affectation,

il assume également les fonctions de chef de la Branche des communications et de l'électronique des Forces canadiennes.

Une fois promu au grade de lieutenant-général en 2011, il sert comme premier président de l'Organisation interaméricaine de défense (OID) à Washington, DC. L'OID, une entité de l'Organisation des États américains, est la plus ancienne organisation de coopération en matière de défense dans le monde.

Le lieutenant-général Thibault assume les fonctions de vice-chef d'état-major de la Défense (VCEMD) en septembre 2013, et devient ainsi le commandant adjoint des Forces armées canadiennes et le commandant du groupe du VCEMD; il est responsable devant le chef d'état-major de la Défense et le sous-ministre de la coordination et de la direction des activités en vue d'assurer le respect des politiques de défense et des objectifs stratégiques du Ministère.



MAJOR-GÉNÉRAL C.A. LAMARRE, OMM, CD
Directeur d'état-major – État-major interarmées stratégique

Le major-général Lamarre s'est enrôlé dans les Forces canadiennes à Calgary, en Alberta, en juin 1981. Pendant sa carrière, il a été commandant au niveau du peloton, de la compagnie, du bataillon et de la formation. Il a également servi en tant que G4, l'officier du quartier général responsable de la logistique au niveau du district, de la brigade et du secteur. Il est un ancien G4 de l'Armée canadienne. Son affectation opérationnelle la plus récente a été en tant que commandant de la Force opérationnelle interarmées en Afghanistan et de la Force opérationnelle de transition de la mission. La Force opérationnelle était chargée de faciliter la transition à la mission de formation du Canada à Kaboul et l'arrêt de l'opération ATHENA, l'engagement de grande envergure du Canada dans le Sud de l'Afghanistan. Parmi ses autres affectations opérationnelles, mentionnons la Croatie, la Bosnie et l'Afghanistan. En mai 2014, après avoir servi en tant que Directeur général – Opérations à l'État-major interarmées stratégique au quartier général de la Défense nationale, à Ottawa, il a été promu à son grade actuel et nommé commandant adjoint (Opérations expéditionnaires) au Commandement des opérations interarmées du Canada. En juin 2015, il a été nommé à son poste actuel de Directeur d'état-major, État-major interarmées stratégique.

Le major-général Lamarre est diplômé du Collège militaire royal (CMR) à Kingston, du Collège de commandement et d'état-major à Toronto et du Industrial College of the Armed Forces, National Defence University (NDU) à Washington, D.C. Il est titulaire d'une maîtrise en études de la défense et d'une maîtrise ès sciences en gestion des ressources naturelles (NDU).



GORDON VENNER
Sous-ministre adjoint (Politiques)

Gordon Venner a intégré le ministère de la Défense nationale en juillet 2014. Il y exerce actuellement les fonctions de sous-ministre adjoint (Politiques).

Avant d'assumer son poste actuel, il était depuis août 2012 sous-ministre adjoint, sous-sherpa pour le G8 et haut fonctionnaire auprès de l'APEC, à Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada.

Il avait préalablement exercé les fonctions suivantes au sein du gouvernement du Canada : sous-ministre adjoint pour le Moyen-Orient, le Maghreb et l'Afghanistan au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international; secrétaire adjoint du Cabinet pour la politique étrangère et de défense au Bureau du Conseil privé; directeur général de la Direction générale du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Il a également servi comme directeur de la Direction des relations économiques internationales au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, où il était responsable des questions touchant le G8, l'APEC et l'OCDE.

De 2004 à 2006, il a été l'ambassadeur du Canada en Iran. De 1996 à 2000, il a été conseiller à la Mission canadienne auprès de l'Union européenne.

M. Venner est titulaire d'une maîtrise de la London School of Economics et d'un baccalauréat de l'université Western Ontario.



Patrick Finn

Sous-ministre adjoint (Matériels)

Au cours de ses trente-cinq années de carrière au sein des Forces armées canadiennes, Patrick Finn a développé une expertise en matière de leadership et de gestion dans le domaine de la disponibilité opérationnelles des matériels et de la gestion de projets complexes. Après avoir servi au sein de divers navires et sous-marins, Pat a œuvré au sein de divers projets d'acquisitions et de modernisation pour la Marine royale canadienne et a ensuite assuré la supervision de divers projets dans toutes les branches des Forces armées canadiennes.



VICE-AMIRAL M.A.G. NORMAN, CMM, CD

Commandant de la Marine royale canadienne

Le fils d'un officier de l'armée, et petit-fils d'un ancien combattant de la première guerre, le vice-amiral Norman a terminé ses études d'école secondaire à Kingston, Ontario. Il s'est d'abord enrôlé dans la Réserve navale (NCSM CATARAQUI) comme mécanicien de moteur diesel en 1980 et a obtenu son transfert dans les Forces régulières en 1985.

Un spécialiste de la lutte anti-surface et anti-aérienne, son expérience en mer inclut: membre du premier équipage du NCSM HALIFAX, Commandant en second du NCSM IROQUOIS, Commandant de la frégate NCSM ST.JOHN'S et plus récemment Commandant de la flotte atlantique.

Il a comblé différents postes d'état-major naval et interarmées entre autres dans les domaines de l'analyse et du développement des tactiques, des besoins maritimes, de l'instruction et éducation, de la planification opérationnelle et stratégique et de la gestion des changements. Il a aussi occupé des fonctions supérieures en tant que chef-adjoint de la transformation des forces canadiennes, et dernièrement il était chef-adjoint de l'état major de la marine/commandant adjoint de la marine royale canadienne.

Le vice-amiral Norman a un baccalauréat en économie de l'Université Queens. Il a également suivi les cours d'officier de la salle des opérations, de contrôleur de la lutte anti-aérienne, de commandant et d'état-major, le programme des études de sécurité nationale au Collège des forces canadiennes, et plus récemment les programmes Capstone et Pinnacle aux États-Unis.

Le vice-amiral Norman a été promu à son grade actuel et nommé Chef de l'état major de la marine/Commandant de la marine royale canadienne en juin 2013. En tant que 34^e gardien d'une institution de 104 ans, il appuie les priorités du CEMD dans la direction de la MRC en se basant sur 4 objectifs clés: assurer la poursuite de l'excellence dans les opérations; faciliter la transition vers la flotte du futur; faire évoluer les affaires de la MRC en accord avec le renouveau de la défense; et finalement en dynamisant les relations entre toutes les membres de l'équipe de MRC et les relations avec les amis de la marine afin les inviter à partager l'avenir prometteur de la MRC.

Il aime passer du temps avec sa famille, faire du ski alpin, du golf, et du conditionnement physique. Il est un passionné de l'automobile et aime travailler dans le garage.



LIEUTENANT-GENERAL J.M.M. HAINSE, CMM, CSM, CD

Commandant de l'Armée canadienne

Le lieutenant-général Marquis Hainse s'inscrit dans les Forces armées canadiennes en 1977 et se joint au Royal 22^e Régiment en août 1980 après avoir obtenu son brevet d'officier.

Ses affectations opérationnelles débutent en 1980 au sein du 2^e Bataillon du Royal 22^e Régiment à Québec. Il effectue cinq missions opérationnelles à l'étranger et participe à deux opérations nationales, soit lors de la crise d'Oka et de la tempête du verglas de 1998. Il occupe aussi différents postes de commandement à différents grades et niveaux. En 1996, il prend le commandement du 1^{er} Bataillon du Royal 22^e Régiment à Port au Prince, en Haïti. En avril 2002, il occupe le poste de commandant de la Force opérationnelle en Bosnie-Herzégovine. Le 2 septembre 2004, il devient le 21^e commandant du 5^e Groupe-brigade mécanisé du Canada. En 2007, il occupe le poste de commandant adjoint du Commandement régional (Sud), dans le Sud de l'Afghanistan. Il s'agit d'une division multinationale de l'OTAN qui est sous commandement britannique. Sur promotion au grade de major-général, il prend le commandement du Système de la doctrine et de l'instruction de la Force terrestre en mai 2008.

Le lieutenant-général Hainse occupe également de nombreux postes d'état-major. Il sert notamment au Quartier général de la défense nationale (QGDN) à Ottawa en tant qu'officier d'état-major du Vice-chef d'état-major de la Défense ainsi qu'à titre d'aide de camp du Chef d'état-major de la Défense. À l'été 2001, il occupe le poste de chef d'état-major du Secteur du Québec de la Force terrestre. Il retourne au QGDN en tant que J3 International à l'automne 2002. En juillet 2006, il est nommé chef d'état-major du Commandement Canada. Au mois d'août 2010, le major-général Hainse assume la fonction de Chef de Programme au quartier général à Ottawa. Il passe ensuite deux années en Italie à titre de commandant adjoint de la force interarmées interalliée de Naples.

Il travaille dans le domaine de l'instruction à trois reprises. En 1984 à l'École d'infanterie à Gagetown, en 1994 au Collège militaire royal du Canada à Kingston, en Ontario, à titre de directeur des élèves-officiers, et en 2008 à titre de Commandant du Système de la doctrine et de l'instruction de la Force terrestre, où il veille à tous les aspects qui touchent l'entraînement de l'Armée de terre canadienne.

Le lieutenant-général Hainse se perfectionne sur le plan professionnel au Collège de commandement et d'état-major des Forces terrestres à Kingston ainsi qu'au Collège de commandement et d'état-major des Forces canadiennes à Toronto. Après avoir commandé un bataillon en 1999, il entame des études de maîtrise à l'École nationale d'administration publique à Québec (ÉNAP). Il détient une maîtrise en administration publique et un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en gestion internationale.

Le lieutenant-général Hainse prend le commandement de l'Armée canadienne en juillet 2013.



LIEUTENANT-GÉNÉRAL M.J. HOOD, CD

Commandant de l'Aviation royale canadienne

Le lieutenant-général Michael Hood a commencé sa carrière militaire dans l'infanterie comme garde au sein du Canadian Grenadier Guards avant de s'enrôler dans la Force régulière et d'obtenir son brevet d'officier des systèmes de combat aérien en 1988. Il a passé la plus grande partie de sa carrière subséquente de navigateur au sein du transport aérien tactique à bord du vénérable CC130 Hercules, et un certain temps comme officier de guerre électronique à bord du T33 et du CC144 Challenger.

Le lieutenant-général Hood a aussi été commandant des 429e et 436e Escadrons et il a assumé le commandement de la 8e Escadre Trenton de 2007 à 2009.

Parmi ses postes d'état-major, on compte celui d'aide de camp du Gouverneur général, de membre du personnel d'instruction du United States Air Force Command and Staff College (Collège de commandement et d'état-major de la Force aérienne des États-Unis), d'officier responsable dans la section du J3 International du Groupe du Sous-chef d'état-major de la Défense, ainsi que du J5 Plans lors de la mise sur pied de l'État-major du Commandement de la Force expéditionnaire du Canada en janvier 2006.

Après ses affectations d'officier général à Ottawa en tant que Directeur général – Développement de la Force (Air), Directeur général adjoint – Politiques de sécurité internationale, commandant adjoint de l'Aviation royale canadienne et Directeur d'état-major, État-major interarmées stratégique, il a été promu à son grade actuel de lieutenant-général et a pris le commandement de l'ARC le 9 juillet 2015. Il est diplômé du Programme de sécurité nationale du Canada ainsi que du United States Air Force Command and Staff Collège et est titulaire d'une maîtrise en relations internationales de l'Université Auburn, en Alabama et d'un baccalauréat du Collège Militaire Royal du Canada.

Dans ses temps libres, il est un averse, mais peu inspirant golfeur et participe également à des triathlons, suivant le peloton de son groupe d'âge.



LIEUTENANT-GÉNÉRAL C. WHITECROSS, OMM, MSM, CD
COMMANDEMENT DU PERSONNEL MILITAIRE

Le lieutenant-général Chris Whitecross s' enrôle dans les Forces canadiennes en 1982 et se joint au Service du génie militaire canadien après quatre années de service avec le Programme des cadets. Des affectations successives l' ont menée de l' Allemagne à presque toutes les provinces du Canada, et son exercice des fonctions d' état-major s' y est concrétisé de façons diverses : A4 Opérations du génie de l' air, 1^{re} Division aérienne du Canada, à Winnipeg, chef de cabinet du Chef d' état-major de la Force aérienne au Quartier général de la Défense nationale, à Ottawa, Directeur - Services généraux (Infrastructure et environnement, Sous-ministre adjoint (Infrastructure et environnement), ingénieur interarmées - Commandement Canada, et chef d' état-major, Sous-ministre adjoint (Infrastructure et environnement).

Le lieutenant-général Whitecross a également exercé les fonctions de G1/G4 pour les ingénieurs de la Force de protection des Nations Unies en Yougoslavie déployés en ex-Yougoslavie, officier du génie construction de l' escadre, à Greenwood, commandant de la 1^{re} Unité du génie construction, à Moncton, commandant de la Force opérationnelle interarmées (Nord), à Yellowknife, commandant adjoint du Commandement du soutien opérationnel du Canada, à Ottawa, sous-chef d' état-major - Communications, QG FIAS, à Kaboul, en Afghanistan et ingénieur militaire en chef des Forces armées canadiennes, Quartier général de la défense nationale, à Ottawa.

Le lieutenant-général Whitecross détient un baccalauréat en génie chimique de l' Université Queen's et une maîtrise en études de la défense du Collège militaire royal du Canada. Elle est également diplômée du Cours supérieur des études militaires de même que du Cours de commandement et d' état-major, tous deux donnés par le Collège des Forces canadiennes. Officier de l' Ordre du mérite militaire, elle a reçu la Defense Meritorious Service Medal américaine pour sa période de service au QG FIAS ainsi que la Meritorious Service Medal (United States) pour ses services à titre de secrétaire général du Conseil international du sport militaire (CISM). Le lieutenant-général Whitecross a été nommée l' une des 100 femmes les plus influentes du Canada de l' année 2011.

Le lieutenant-général Whitecross a été promue à son grade actuel le 26 mai 2015. Au mois de février de la même année, elle est nommée commandant de l' Équipe d' intervention stratégique des Forces canadiennes sur l' inconduite sexuelle. C' est en juin 2015 qu' elle est entrée dans ses fonctions actuelles à titre de commandant, Commandement du personnel militaire.



LIEUTENANT-GÉNÉRAL S.J. BOWES, CMM, CSM, MSM, CD

Commandant du Commandement des opérations interarmées du Canada

Le lieutenant-général Stephen J. (Steve) Bowes s' enrôle dans les Forces canadiennes en 1985. Il occupe divers postes à plusieurs endroits pendant ses années de formation, tout d'abord avec le 8th Canadian Hussars (Princess Louise's) et enfin au 12e Régiment blindé du Canada, à Valcartier, à titre de commandant d'escadron. Promu au grade de lieutenant-colonel en 2000, il occupe le poste de G3 du CIC avant de prendre le commandement de l'École de l'Arme blindée en 2003 et d'occuper le poste de directeur adjoint de l'Arme blindée.

Le lieutenant-général Bowes est promu au grade de colonel en avril 2005 avant d'être nommé commandant de l'équipe de reconstruction provinciale de Kandahar. Il est envoyé à Kandahar dans le cadre de l'opération ARCHER en 2005, en vertu du mandat de l'opération ENDURING FREEDOM. En mai 2006, il est nommé commandant adjoint de la Force opérationnelle permanente de contingence à Halifax et participe à l'expérience intégrée des effets tactiques (maritimes-terrestres-aériens). En juin 2007, il assume un commandement de formation et est nommé commandant du Centre d'instruction au combat de Gagetown.

Promu au grade de brigadier-général en 2009, il est nommé chef d'état-major adjoint (Plans et projets), pour la mise sur pied du Quartier général du Commandement interarmées de la Force internationale d'assistance à la sécurité, à Kaboul. Après son retour au Canada en 2010, il assume concurremment les rôles de commandant du Secteur de l'Atlantique de la Force terrestre et de commandant adjoint de la Force opérationnelle interarmées (Atlantique). En juin 2011, il est promu au grade de major-général et nommé commandant du Centre de la doctrine et de l'instruction de la Force terrestre. En juillet 2014, il assume les fonctions de chef-Développement des Forces au Quartier général de la Défense nationale à Ottawa.

Le lieutenant-général Bowes est promu à son grade actuel en 2015 et a assumé le commandement du Commandement des opérations interarmées du Canada en juin 2015.

Le lieutenant-général Bowes détient un baccalauréat ès arts en histoire (1981) et un baccalauréat ès arts, spécialisation en sciences politiques (1982), de l'université Acadia. En 1985, il obtient une maîtrise des arts en études politiques de l'Université Queen's, à Kingston. En outre, il est diplômé du Cours de commandement et d'état-major de la Force terrestre canadienne et du Cours de commandement et d'état-major des Forces canadiennes.

Le lieutenant-général Bowes est commandeur de l'Ordre du mérite militaire et il a reçu la Croix du service méritoire, la Médaille du service méritoire, la Médaille de l'étoile de bronze et la Médaille du service méritoire des États-Unis, de même qu'une mention élogieuse du commandant de l'Armée canadienne. Ses passe-temps comprennent la lecture, de longues marches et le golf, son «coup-de-pied-discret» étant de loin le coup qu'il maîtrise le mieux.



MAJOR-GÉNÉRAL P.F. WYNNYK, CMM, MSM, CD

**Commandant du Commandement du renseignement des Forces canadiennes et Chef
du renseignement de la Défense**

En 1981, après quatre ans dans les rangs des Cadets de l'Armée, le major-général Paul Wynnyk s'enrôle au sein du 20^e Régiment d'artillerie de campagne, ARC (Milice), à titre d'artilleur, avant d'être accepté dans le Programme de formation des officiers de la Force régulière. Il étudie au Collège militaire Royal Roads et au Collège militaire royal du Canada, puis se joint au Génie militaire canadien en 1986.

Il passe la plus grande partie des treize années suivantes à remplir des fonctions régimentaires en Europe et au Canada. Le major-général Wynnyk occupe successivement les postes de commandant du 1^{er} Régiment du génie de combat, à Edmonton en Alberta, de 1997 à 1999; du 1^{er} Groupe de soutien de secteur, de 2004 à 2006; et du Secteur de l'Ouest de la Force terrestre/Force opérationnelle interarmées (Ouest) (maintenant la 3^e Division du Canada) de 2010 à 2012. Au cours de cette dernière affectation, il commande les opérations LUSTRE et LYRE, les deux interventions d'aide des Forces canadiennes durant les inondations au Manitoba en 2011.

Le major-général Wynnyk occupe également différents postes d'état-major. Il sert à titre de G3 et de Chef d'état-major du Secteur de l'Ouest de la Force terrestre, et remplit un certain nombre de fonctions au Quartier général de la Défense nationale, y compris celles d'officier responsable de l'engagement militaire canadien en Ex-Yougoslavie, au sein du J3 Opérations, et de directeur général – Génie militaire/chef – Génie militaire. Il est aussi affecté au Bureau du Conseil privé à titre de conseiller principal de la défense et de directeur des opérations pour le conseiller de la politique étrangère et de la défense auprès du premier ministre. Enfin, il est nommé commandant adjoint de l'Armée canadienne.

Outre ses quatre années de service en Allemagne, ses affectations à l'étranger comprennent la Mission préparatoire des Nations Unies au Cambodge (MIPRENUC) et celle de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC). Il est également nommé commandant de la Force opérationnelle canadienne et chef des Opérations de la mission pour la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République Démocratique du Congo (MONUC). En mars 2009, il est affecté au Commandement de la transition conjointe de la sécurité en Afghanistan à

titre de général commandant adjoint chargé de superviser le développement du ministère de la Défense afghan et de l'Armée nationale afghane.

Le major-général Wynnyk est diplômé du Cours de commandement et d'état-major des Forces canadiennes, du Cours supérieur des études militaires et du Programme des études de sécurité nationale. Il possède un baccalauréat en génie civil, ainsi que des maîtrises en études sur la conduite de la guerre et en administration des affaires (commerce international). Il possède le titre d'ingénieur professionnel enregistré en Alberta. Qualifié comme parachutiste militaire dans plusieurs pays, il a également suivi le cours de commando français. Il est récipiendaire de la Médaille du service méritoire et de la médaille afghane de Baryal (première classe), en plus d'être Commandeur de l'Ordre du mérite militaire et d'avoir été nommé Officier de la Légion du Mérite des États-Unis.

En juillet 2014, le major-général Wynnyk devient le commandant du Commandement du renseignement des Forces canadiennes et le chef du renseignement de la Défense.



BRIGADIER-GÉNÉRAL M.N. ROULEAU, O.M.M., M.S.C., CD

**Commandant
Commandement – Forces d'opérations spéciales du Canada**

Né le 4 juillet 1967 dans une famille militaire, le Bgén Rouleau a grandi dans différents endroits, notamment Montréal, Québec, Quetta (Pakistan) et Ottawa avant de s'enrôler en 1985.

La carrière du général Rouleau est séparée à peu près équitablement entre les portefeuilles de l'Armée canadienne, des Forces spéciales et de l'état-major stratégique au Quartier général de la Défense. Il commande le Commandement – Forces d'opérations spéciales du Canada depuis février 2014 et relève du chef d'état-major de la Défense pour la prestation d'effets cinétiques et non cinétiques de lutte contre le terrorisme et de forces spéciales à l'échelle nationale et partout dans le monde. Le service du général Rouleau au sein des FOS a commencé en 1994, avec la Force opérationnelle interarmées 2 (FOI 2). Combattant de la force d'intervention spéciale avec insigne, il a commandé diverses troupes et unités, notamment des forces opérationnelles et des équipes en déploiement (Afghanistan, Balkans et Afrique).

Le général General Rouleau a pris sa retraite des FAC en 1999 et a travaillé au sein du Service de police d'Ottawa à titre d'agent d'intervention d'urgence jusqu'en 2002, date à laquelle il s'est de nouveau enrôlé à la suite des événements du 11 septembre 2001. Il a reçu la mention élogieuse du Gouverneur général (Sarajevo, 1992) et la Croix du service méritoire (Afghanistan, 2007), en plus d'avoir été admis comme Officier de l'Ordre du mérite militaire en 2013. Il possède un baccalauréat ès arts en sciences politique ainsi qu'une maîtrise en études de la défense et une maîtrise ès arts en sécurité, politiques de défense et gestion. Il est également diplômé du *Senior Executives in National and International Security program* de l'université Harvard (2015).



CLAUDE ROCHETTE

Sous-ministre adjoint (Finances) / Dirigeant principal des finances

M. Rochette a été nommé sous-ministre adjoint (Finances) et dirigeant principal des finances en janvier 2015. À ce titre, il est le conseiller financier stratégique auprès du sous-ministre et du Comité de gestion des ressources d'investissement.

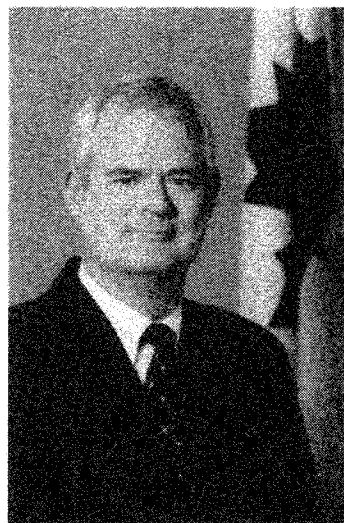
Avant d'intégrer la Défense nationale, Claude était le vice-président, Direction générale du Contrôle et l'agent financier supérieur de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), rôles qu'il a exercés de juin 2012 à janvier 2015. Outre son rôle de conseiller financier stratégique auprès du président de l'ASFC, Claude était aussi chargé de surveiller l'infrastructure, l'approvisionnement, la passation de marchés et les actifs de l'Agence, ainsi que ses politiques et processus en matière de sécurité.

Claude a exercé les fonctions de directeur général – Finances et dirigeant principal des finances (DPF) au Centre de la sécurité des télécommunications (CST) de 2010 à 2012. À ce titre, il conseillait le chef en matière de finances et était responsable de l'approvisionnement, de la passation de marchés, de la gestion des actifs et de la planification des activités.

Claude s'est enrôlé dans les Forces armées canadiennes (FAC) en 1984. Il y a exercé plusieurs rôles de haute direction, notamment premier auditeur, directeur général – Rémunération et avantages sociaux et commandant de l'Unité de soutien des Forces canadiennes à Ottawa. Claude s'est retiré des FAC à titre de contrôleur des Forces armées canadiennes et le sous-dirigeant principal des finances du ministère de la Défense nationale.

Claude a obtenu un baccalauréat en relations industrielles de l'Université Laval en 1983. Il est aussi diplômé du Collège d'état-major et de commandement des Forces canadiennes (2000) et du Programme des études de sécurité nationale (2008). Il a été accrédité à titre de conseiller en ressources humaines agréé (CRHA) auprès du Conseil canadien des associations en ressources humaines en 2003 et il a obtenu les titres de comptable en management accrédité (CMA) en 2008 et de logisticien professionnel (PLog) en 2009.

En mai 2015, Claude a reçu le Prix d'excellence de 2015 dans le secteur de gestion des finances publiques - Leadership financier (DPF), attribué par les Comptables professionnels agréés du Canada.



M. JAIME W. PITFIELD

Sous-ministre adjoint (Infrastructure et environnement)

M. Pitfield est devenu Sous-ministre adjoint (Infrastructure et environnement) en décembre 2013. Il possède une vaste expérience de la haute gestion, qu'il a commencé à acquérir au sein de la fonction publique fédérale en 1984, année où il est entré au service du ministère de l'Expansion industrielle régionale. Entre 2006-2010, il a agi à titre de Sous-ministre adjoint au sein du Service organisationnel et technologique de Citoyenneté et Immigration Canada, avant d'accepter le poste de Vice-président et Dirigeant principal des finances du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG).

En 1985, il quitte la fonction publique afin de mettre sur pied et de gérer deux entreprises prospères dans le domaine de la construction résidentielle.

Après son retour à la fonction publique en 1990, M. Pitfield a occupé des postes d'un niveau de plus en plus élevé au sein des organisations suivantes : le ministère des Approvisionnements et Services; le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources; Ressources naturelles Canada (RNCAN); le Secrétariat du Conseil du Trésor; Industrie Canada; le ministère des Affaires étrangères et Commerce international (MAECI); Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Il a été Directeur général des Ressources humaines pour RNCAN, des Communications et du Marketing pour Commerce international Canada (aujourd'hui le MAECI), de Gouvernement en direct pour Industrie Canada, ainsi que de Marché en direct du gouvernement du Canada pour Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. De plus, il a occupé le poste de Directeur exécutif du Bureau d'information sur le prix des produits pétroliers pour RNCAN.

M. Pitfield est titulaire d'un baccalauréat en commerce (comptabilité) de la Saint Mary's University, en Nouvelle-Écosse.



KIN CHOI

Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Civils)

Le 22 juin 2015, M. Kin Choi a été nommé SMA(RH-Civ). Avant de se joindre au MDN, M. Choi occupait le poste de sous-ministre adjoint, Conformité, Opérations et Développement du Programme du travail au sein d'Emploi et Développement social Canada.

M. Choi a été nommé par le gouverneur en conseil en tant que président du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail. Il agit également à titre de directeur des conseils *Workplace Safety and Prevention Services* et *OutCare Foundation* de l'Ontario

Il occupait auparavant le poste de conseiller principal au Bureau du Conseil privé (BCP), Examen des services administratifs. Avant de se joindre au BCP, M. Choi a travaillé comme SMA au sein de la Direction générale des services de gestion de Santé Canada.

Précédant cette affectation, M. Choi a occupé plusieurs postes de cadres supérieurs au sein de la fonction publique, notamment en tant que directeur général (DG) à la Direction de l'orientation stratégique et de l'intégration au sein des Ressources humaines et Développement des compétences, en tant que DG de l'unité Projets principaux et systèmes à l'Agence des services frontaliers du Canada, ainsi qu'en tant que directeur de l'unité de Projets spéciaux à l'Agence du revenu du Canada.

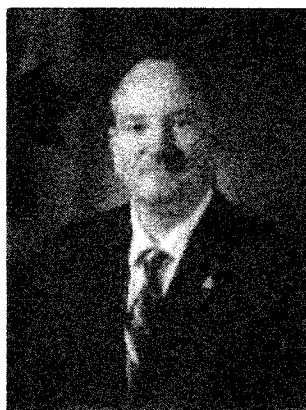
M. Choi a commencé sa carrière en 1992, et a acquis de l'expérience en gestion en travaillant au fédéral et au provincial. Il est récipiendaire de la Médaille du jubilé de la Reine pour services d'excellence à l'intérêt public

Il a aussi obtenu un *Executive Certificate on Strategy and Innovation* du *Massachusetts Institute of Technology*.

Il a réussi le Programme avancé en leadership et le Programme de perfectionnement accéléré des cadres supérieurs du gouvernement du Canada.

Il est titulaire d'une maîtrise en administration publique et d'un baccalauréat ès arts de l'Université du Manitoba.

Il a réussi le Programme de perfectionnement des administrateurs de l'Institut des administrateurs de sociétés à la *Rotman School of Management* de l'Université de Toronto. M. Choi est né à Hong Kong et a grandi à Winnipeg, au Manitoba. Il est marié et a deux fils.



LEONARD (LEN) J. BASTIEN

Sous-ministre adjoint (Gestion de l'information)

M. Leonard Bastien est né à Sudbury (Ontario) et a grandi à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard).

Il a fait une brève carrière dans les Forces canadiennes à la fin des années 1980 par l'intermédiaire du Programme de formation des officiers de la Force régulière, puis en tant que réserviste au régiment des blindés de reconnaissance (PEIR) jusqu'au début des années 1990, quand il a décidé de continuer ses études. Il a obtenu un baccalauréat ès sciences en 1991 à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard.

M. Bastien a fait la majeure partie de sa carrière dans le domaine des technologies de l'information et des télécommunications.

En juillet 2004, il est devenu le directeur des services d'experts-conseils pour l'externalisation au niveau de l'entreprise à CGI Ottawa, où il était chargé de la gestion, de la croissance et de la rentabilité en général du programme d'externalisation au niveau de l'entreprise.

En avril 2007, M. Bastien s'est joint au Groupe GI au MDN en tant que directeur dans la division de la Transformation des services (Gestion de l'information) (DGTSGI).

En février 2008, il est devenu le directeur général par intérim de cette division et a amené celle-ci à établir les stratégies et la planification nécessaires en vue d'élaborer et d'adapter un programme rationalisé de GI pour le MDN.

En juin 2009, M. Bastien a quitté le Gp GI pour travailler au ministère des Pêches et des Océans à titre de directeur exécutif de l'infrastructure, des opérations et de la sécurité pour la technologie de l'information. Il a directement appuyé le dirigeant principal de l'information en tant qu'adjoint et était responsable d'un budget d'environ 30 millions de dollars, ainsi que d'une équipe de six directeurs représentant plus de 200 employés dans tout le Canada.

En mars 2011, M. Bastien est revenu au ministère de la Défense nationale, où il a été nommé directeur général - Technologie (Gestion de l'information) (DGTGI) au sein du Groupe de gestion de l'information.

En décembre 2012, M. Bastien a accédé aux fonctions de sous-ministre adjoint (Gestion de l'information) par intérim.

En juillet 2013, M. Bastien a été nommé sous-ministre adjoint (Gestion de l'information).



MARC FORTIN, PH.D.

**Sous-ministre adjoint (Science et technologie) et chef de la direction,
Recherche et développement pour la défense Canada**

M. Fortin supervise l'investissement en S & T au ministère de la Défense nationale (MDN) et assure l'autorité à l'égard des questions nationales liées à la science et la technologie pour la défense et la sécurité. Il dirige aussi l'agence de Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC), qui est constituée d'un réseau national de centres de recherche pour la défense et la sécurité regroupant plus de 1600 travailleurs du savoir.

R & D pour la défense Canada fournit une direction nationale à l'égard de la science pour la défense et la sécurité, et offre des avis et des solutions scientifiques aux Forces canadiennes et au ministère de la Défense nationale. Le réseau de S & T a conclu des partenariats avec l'industrie canadienne, des universités et des organisations alliées vouées à la S & T.

Avant d'entrer au service du MDN et de RDDC en 2011, M. Fortin a dirigé plusieurs organismes de recherche que ce soit à l'échelon régional ou national, tant dans le monde universitaire qu'au niveau gouvernemental. Il a été à la tête du développement de programmes innovateurs pour engendrer de meilleures chaînes d'innovation complexes intégrées qui mettent à profit l'engagement des acteurs et des intervenants au sein du gouvernement et à l'extérieur de celui-ci.

M. Fortin se passionne particulièrement pour l'idée de catalyser la conception d'organisations en mesure de fonctionner dans des environnements complexes et en fonction d'un avenir incertain. La capacité de tirer parti du savoir, de la science et des politiques pour influencer des résultats importants nécessitera des organisations dynamiques, riches en connaissances et en mesure de concevoir de nouvelles interfaces pour les décideurs qui se serviront du savoir, de la science et des politiques.

Avant de se joindre au MDN, il était SMA (Recherche) au sein d'Agriculture et agroalimentaire Canada. M. Fortin est diplômé de l'Université McGill et de l'Université Laval, et il a poursuivi des recherches à l'Université de Chicago et à l'Université de Californie à Davis.



AMIPAL MANCHANDA

Sous-ministre adjoint (Services d'examen)

Amipal Manchanda a été nommé SMA(Svcs Ex) le 19 août 2013. Il a pour responsabilité de donner, au Sous-ministre et au Chef d'état-major de la Défense, des services d'assurance indépendants et objectifs en temps opportun concernant les aspects suivants : l'intégrité de la gestion financière et des processus de production des rapports financiers du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes (MDN et FAC); l'efficacité et l'à-propos de la gestion des risques, des outils, des contrôles internes, de la gouvernance et des processus de reddition des comptes du MDN et des FAC; la conformité aux lois, règlements et politiques du gouvernement, de même que l'efficacité des programmes; la mesure du rendement.

À son poste antérieur, il était SMA/Administrateur principal des finances (APF) au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration Canada (CIC), de novembre 2011 à août 2013. À titre d'APF, il avait pour responsabilité de donner, au Sous-ministre, au Ministre et à d'autres SMA, des conseils financiers judicieux concernant les opérations ministérielles afin de permettre la réussite du mandat ministériel. Il avait pour responsabilités tous les aspects de la gestion financière, de la planification, de la budgétisation et des rapports relatifs au budget ministériel, qui est de l'ordre de 1,6 milliard de dollars. En outre, il était chargé de l'attestation des aspects financiers de tous les mémoires au Cabinet et de toutes les présentations au Conseil du Trésor.

Avant cela, il a assumé le poste de Directeur général de la vérification interne et de la responsabilisation à CIC. En qualité de dirigeant principal de la vérification, il a travaillé avec quatre sous-ministres, au sein d'un ministère qui a subi d'importants changements organisationnels ainsi que ceux imposés à l'appareil gouvernemental, afin de leur fournir, de façon adéquate et en temps opportun, des services de supervision, d'assurance et de conseils sur les pratiques de gouvernance ministérielles, les pratiques de gestion des risques, les principaux cadres de contrôle de la gestion et la vérifiabilité des états financiers du Ministère.

Auparavant, il a travaillé pour le vérificateur général du Canada, KPMG et la société de comptables agréés Miller Hersh. Il déjà a été président de l'Institut des vérificateurs internes (chapitre d'Ottawa), de même que membre du comité international de l'Institut des vérificateurs internes qui traite de questions professionnelles.

Depuis 2005, il fait partie du conseil d'administration du centre de soins continus Bruyère. M. Manchanda est président du conseil d'administration de Bruyère. À ce titre, il préside le

comité de direction du conseil d'administration et est membre d'office de tous les comités du conseil d'administration.

M. Manchanda est comptable agréé, il a un baccalauréat en commerce ainsi qu'un diplôme de cycle supérieur en comptabilité publique de l'Université McGill. Il a également terminé le programme de perfectionnement des cadres supérieurs de l'Université Simon Fraser, en 2002. Il a été professeur de cours d'initiation et de niveau avancé en comptabilité et en vérification aux étudiants universitaires et préprofessionnels, à l'Université Carleton et à l'Université McGill.



MAJOR-GÉNÉRAL B.B. CATHCART, OMM, CD, C.R.

JUGE-AVOCAT GÉNÉRAL DES FORCES CANADIENNES

Le major-général Blaise Cathcart naît à Exeter, Ontario, en 1961. Il obtient un diplôme de l'Université Saint Mary's à Halifax, Nouvelle-Écosse (baccalauréat ès arts avec spécialisation), de l'Université d'Ottawa (maîtrise ès arts) et de la Faculté de droit de l'Université Dalhousie à Halifax (baccalauréat en droit). En 1988, le brigadier-général Cathcart fait un stage au cabinet d'avocats privé Huestis Holm, à Dartmouth, N.-É.

Le major-général Cathcart est admis au barreau de la N.-É. en août 1989. Il travaille dans le privé avec le cabinet d'avocats Boyne Clarke, à Dartmouth, jusqu'à son enrôlement dans les Forces canadiennes en tant que membre du cabinet du juge-avocat général (JAG), en 1990.

Après 1990, le major-général Cathcart occupe un nombre de postes au cabinet du JAG, dans les organisations suivantes : juge-avocat adjoint / région de l'Atlantique (1990-1991); direction juridique / réclamations (1991-1992); direction juridique / droits de la personne et information (1992-1993); juge-avocat adjoint / région du Pacifique (1993-1996); juge-avocat adjoint / région des Prairies (1996-1997); directeur du droit opérationnel (1997-2003) et fait des études de troisième cycle (LL.M.) en droit international à la London School of Economics and Political Science, Londres, Angleterre (2003-2004) et ensuite adjoint spécial du JAG (2004-2005) et directeur du droit international (2005-2006).

Il est promu au grade de colonel en juin 2006 et sert en tant que conseiller juridique adjoint et avocat général – militaire, au cabinet du conseiller juridique du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes (2006-2007). Il poursuit des études des langues secondes (2007-2008) et occupe le poste de juge-avocat général adjoint / opérations (2008-2010). Il est promu au grade de brigadier-général en avril 2010, avant sa nomination à titre de juge-avocat général, le 14 avril 2010. Il est promu au grade de major-général le 29 octobre 2012.

En 1994 et 1995, il est déployé comme conseiller juridique du commandant du Contingent canadien de la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) et des Forces de maintien de la paix des Nations Unies (UNPF) dans l'ancienne Yougoslavie. Le major-général Cathcart est déployé comme conseiller juridique principal du commandant de la Force opérationnelle

interarmées canadienne en Bosnie-Herzégovine (SFOR), de février à septembre 2000. De 1997 à 2000, il est le conseiller juridique de la Force opérationnelle interarmées 2 (FOI 2), l'unité chargée du contre-terrorisme et des opérations spéciales des Forces canadiennes.

En qualité de directeur du droit opérationnel (2000-2003), il fournit des conseils juridiques quotidiens au sous chef d'état-major de la Défense et au personnel supérieur du QGDN (y compris le J3 contre-terrorisme et les opérations spéciales) sur un nombre de questions découlant des opérations nationales et internationales. Le major-général Cathcart participe étroitement à la prestation d'avis juridiques, sur les plans stratégiques et opérationnels, pendant la planification de la Campagne contre le terrorisme et la participation des Forces canadiennes (forces conventionnelles et spéciales) à cette campagne.

En 2004, le major-général Cathcart obtient une maîtrise en droit de la London School of Economics and Political Science, Royaume-Uni, où il gradue avec « distinction » dans le Masters of Law Programme (Droit international public) et se voit décerner les honneurs suivants : le LSE Lawyers' Alumni Prize pour la meilleure performance globale dans le programme de maîtrise en droit, le Lauterpacht – Higgins Prize pour le meilleur étudiant en droit international public, le Blackstone Chambers Prize pour la meilleure dissertation publique sur le droit international (le document s'intitule « International Law and Persons Detained as Unlawful Enemy Combatants During the War Against Terrorism »). Le fait de recevoir le Blackstone Chambers Prize ainsi que le LSE Lawyers' Alumni Prize est particulièrement remarquable étant donné que le major-général Cathcart est le gagnant inaugural de ces deux récompenses prestigieuses.

Le major-général reçoit également le Derby-Bryce Prize in Law de l'University of London pour le meilleur étudiant aux examens de fin d'études des programmes de maîtrise en droit de toutes les facultés de droit comprenant l'University of London (LSE, King's College, Queen Mary University et l'University College of London).



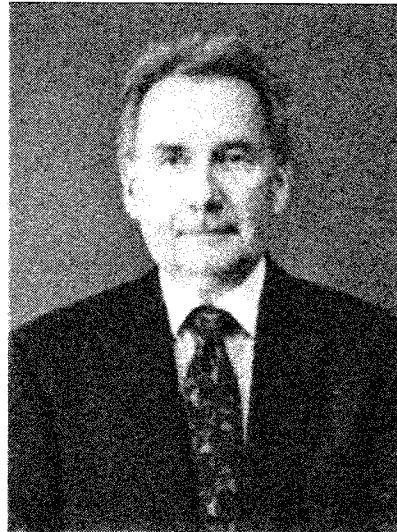
LEIGH TAYLOR

**Conseillère juridique du ministère de la Défense nationale et des Forces armées
canadiennes**

Après avoir pratiqué brièvement au sein d'un cabinet juridique privé, Leigh Taylor se joint au ministère de la Justice en 1990, en tant qu'avocate du contentieux des affaires civiles au bureau régional de l'Ontario. En 1995, elle occupe un poste au bureau régional de la Colombie Britannique où elle développe une spécialité dans le domaine du droit de l'immigration. En 1999, elle déménage à Ottawa, où elle occupe divers postes dont celui de conseillère juridique au sein des services juridiques de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC); de conseillère juridique spéciale du sous-procureur général adjoint pour le portefeuille de la citoyenneté et de l'immigration (2000); d'avocate principale et gestionnaire de l'équipe de renforcement des services juridiques de CIC (de 2001 à 2002); d'avocate générale et coordonnatrice nationale des litiges pour le portefeuille de la sécurité publique, de la défense et de l'immigration du ministère de la Justice (de 2003 à 2009) et directrice exécutive ainsi qu'avocate générale principale des services juridiques de l'Agence des services frontaliers du Canada (de 2009 à 2013).

Mme Taylor est spécialisée en droit de l'immigration, en droit administratif et en droit de la sécurité nationale.

Elle détient un baccalauréat en arts de l'Université de Victoria (1983) et un baccalauréat en droit de l'Université de Toronto (1986). Elle a été reçue au Barreau de l'Ontario en 1988 et est également membre du Barreau de la Colombie Britannique.



EDISON STEWART

Sous-ministre adjoint (Affaire publiques)

Edison Stewart est entré à la fonction publique en 2000, après une carrière de journaliste couronnée de succès (à la Presse canadienne et au Toronto Star, entre autres).

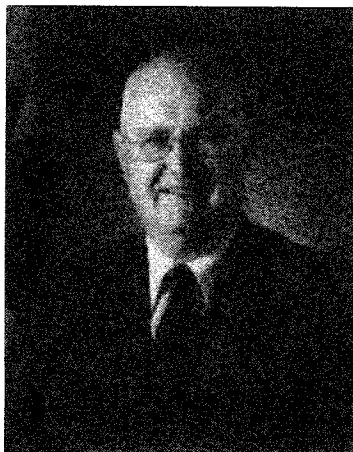
En tant que directeur général des Communications à Citoyenneté et Immigration Canada depuis 2006, Edison est devenu spécialiste des communications rapides et claires sur des questions très complexes, et ce, dans des circonstances exceptionnelles (comme le séisme à Haïti).

Sous sa direction, le Ministère a élargi ses activités de consultation et de sensibilisation, afin de mieux mobiliser les Canadiens. Edison a également ouvert la voie à l'utilisation d'outils de l'Internet et des médias sociaux novateurs, afin d'améliorer les services aux clients.

Il s'est joint au Ministère de la Défense nationale en tant que Sous-ministre adjoint (Affaires publiques) en mai 2013.

Originaire des Maritimes, Edison est titulaire d'un baccalauréat, avec majeure en sciences politiques et en sociologie, de l'Université du Nouveau-Brunswick.

s.19(1)



LARRY SURTEES

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Larry Surtees est né à Shawinigan, au Québec, et a grandi à Montréal, au Québec, et à Sarnia, en Ontario. Il a obtenu un baccalauréat en anglais du Collège militaire royal du Canada en 1974. Il a quitté les Forces armées canadiennes en 1981 pour entamer une carrière dans la fonction publique au sein du ministère des Approvisionnements et Services. Travaillant tout d'abord comme agent d'approvisionnement, il a gravi les échelons du ministère en occupant diverses fonctions, notamment en tant que responsable d'un bureau d'approvisionnement pour un grand projet d'État, de directeur adjoint de la région de l'Ontario, de conseiller principal auprès du directeur général de la région de la capitale nationale et de directeur de la section de la rémunération de la Direction des services opérationnels au gouvernement.

Larry est entré au ministère de la Défense nationale comme Directeur – Traitement des comptes, soldes et pensions en septembre 2000. Il a occupé les trois postes de directeur général auprès du sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère) entre 2004 et 2011. En juin 2011, il a été nommé secrétaire général lorsque ce poste a été créé au Ministère.

Larry habite près d'Almonte, en Ontario,



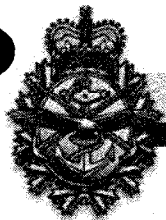
À VENIR – novembre

Principaux enjeux

-
-
-
- **Forum sur la sécurité internationale d'Halifax.** Du 20 au 22 novembre 2015. Le forum réunit chaque année des experts en vue d'explorer les questions les plus pressantes en matière de défense et de sécurité. Cette activité attire plusieurs représentants de haut niveau du domaine de la défense provenant d'un certain nombre de pays alliés et partenaires. Le ministre de la Défense nationale y participe habituellement. Il a l'occasion de faire plusieurs discours et de participer à des réunions bilatérales connexes.
-

Parlement

- **Automne 2015 – Rapport du vérificateur général.** Le rapport est généralement déposé à la fin de novembre 2015. Pour ce rapport, le vérificateur général a mené un audit de performance sur les logements des Forces armées canadiennes (FAC) qui portait sur deux secteurs d'intérêt :



SECRET



- Gouvernance – est-ce que le ministère de la Défense nationale (MDN)/les FAC ont géré les logements militaires de manière à appuyer les besoins en logement et de façon à se conformer aux politiques du gouvernement;
 - Gestion – est-ce que l'Agence de logement des Forces canadiennes a géré les logements militaires de manière à satisfaire aux besoins actuels et futurs des FAC en matière de logement.
- **Budget supplémentaire des dépenses (B), 2015-2016.** Ce document est habituellement déposé par le président du Conseil du Trésor en novembre, mais son dépôt dépendra du moment de la reprise des travaux du Parlement. Le Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2015-2016 comportera des éléments de la Défense nationale. Le min DN ou des hauts fonctionnaires devront probablement comparaître devant des comités parlementaires concernant ce budget des dépenses.
- **Rapport ministériel sur le rendement.** Ce rapport est généralement déposé par le président du Conseil du Trésor en novembre, il ne peut être déposé avant la reprise des travaux du Parlement. Les rapports ministériels sur le rendement (RMR) sont des comptes rendus individuels du rendement des ministères pour la plus récente année financière terminée, par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus exposés dans le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) correspondant. Le min DN ou des hauts fonctionnaires pourraient comparaître devant le Comité permanent de la défense nationale pour discuter du RMR.
- **Dépôt des Comptes publics du Canada.** Le MDN est mentionné dans les Observations et on pourrait en discuter devant le Comité permanent des comptes publics. Les Comptes publics du Canada sont signés par le contrôleur général, le receveur général et le vérificateur général au début de septembre et seront déposés au moment de la reprise des travaux du Parlement.
- **Rapports annuels sur la *Loi sur l'accès à l'information* et sur la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.** Les rapports annuels du MDN et du Centre de la sécurité des télécommunications doivent être déposés par le min DN dans les quinze premiers jours de séance du nouveau Parlement. Ces rapports annuels sur l'application de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* doivent être déposés annuellement au Parlement par le chef de chaque institution gouvernementale.

Présentations au Conseil du Trésor

•





Dossiers

- **Pétition en matière d'environnement 380 en vertu de l'article 22 de la *Loi sur le vérificateur général*** – La pétition porte sur le lien entre les menaces liées au changement climatique et à la sécurité dans le contexte de la Stratégie nationale du Canada sur les infrastructures essentielles. La réponse du ministre de la Défense nationale au requérant était prévue pour le 22 octobre 2015.
- **Recours collectif Manuge** –
- **Délégation des pouvoirs financiers.** La nouvelle délégation des pouvoirs financiers doit être signée dans les 90 jours suivant la nomination d'un nouveau ministre. Celle-ci permet à certains cadres supérieurs du Ministère de s'occuper des opérations quotidiennes liées à l'administration financière du Ministère.
- **Nomination de trois membres du Comité d'examen de la rémunération des juges militaires.** La *Loi sur la défense nationale* exige que le Comité d'examen de la rémunération des juges militaires amorce un examen de la rémunération des juges militaires d'ici le 1^{er} septembre 2015. Le Comité ne peut entreprendre ses travaux avant la nomination de ces membres.
- **Comité externe d'examen des griefs militaires.** Un renouvellement de mandat de l'un des membres devra être approuvé d'ici le 30 novembre 2015, et une nouvelle nomination devra être approuvée d'ici le 14 décembre 2015.
- **Premier rapport trimestriel de l'équipe d'intervention stratégique sur l'inconduite sexuelle.** Le rapport comprendra un compte rendu des progrès réalisés à l'égard du plan d'action établi pour répondre au rapport Deschamps sur l'inconduite et le harcèlement sexuels dans les FAC.
- **Rapport de 2014 sur les suicides dans les FAC.** Le rapport doit être rendu public conformément à l'article 26 de la *Loi sur l'accès à l'information* au plus tard le 6 novembre 2015.

Jalons opérationnels

- **Prolongation du mandat du commandant de la Force multinationale et Observateurs (FMO).** À l'heure actuelle, le commandant de la FMO est canadien. La FMO est une organisation internationale indépendante qui assume des responsabilités de maintien de la paix dans le Sinaï, en Égypte. Le mandat du commandant de la Force pendra fin le 2 mars 2016, et le directeur général de la

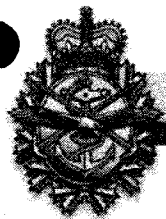
SECRET



FMO a demandé une prolongation d'un an jusqu'au 2 mars 2017. La FMO a besoin d'une réponse rapide aux fins de planification.

Activités

- **Jour du Souvenir.** Le 11 novembre 2015. Le min DN participe souvent à la cérémonie nationale à Ottawa.





À VENIR – De décembre à janvier

Principaux enjeux

-
-
- **Renouvellement de la Défense.** Le Gouvernement s'est engagé à entreprendre une revue pour créer un nouveau « Livre blanc sur la défense »,
- **Rapport annuel du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications.** Le rapport doit être déposé par le min DN dans les quinze premiers jours de séance du nouveau Parlement. Chaque année, le commissaire prépare un examen externe indépendant des activités opérationnelles du Centre de la sécurité des télécommunications pour déterminer si celui-ci a respecté la loi et protégé la vie privée des Canadiens.
- **Budget 2016** – Le Budget est généralement déposé par le ministre des Finances en février, mais peut être déposé plus tard. Il est prévu que le ministère y apporte sa contribution. Le ministre de la Défense nationale (min DN) pourrait avoir à prendre la parole pendant les débats sur le Budget ou le min DN et les hauts fonctionnaires pourraient comparaître devant des comités concernant son contenu.

Présentations ministérielles

•

•

SECRET



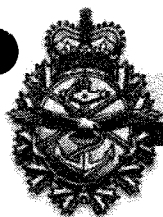
Dossiers

- **Pétition en matière d'environnement 384 en vertu de l'article 22 de la *Loi sur le vérificateur général*.** La pétition porte sur le déménagement du 443^e Escadron d'hélicoptères maritimes et les lacunes dans l'évaluation environnementale et la consultation publique. La réponse du min DN au requérant est prévue pour le 24 décembre 2015.

Jalons opérationnels

- **Op BARKHANE.** Le mandat actuel des FAC en vue d'appuyer la France, en offrant un transport aérien à l'opération BARKANE au Mali, prendra fin le 31 décembre 2015.

SECRET





- **Op POSEIDON.** La demande d'assistance de la GRC/de l'Agence des services frontaliers du Canada prendra fin en janvier 2016. Le ministre de la Sécurité publique soumet une demande annuelle au min DN.

Annonces/jalons – Équipement

- **Projet de remplacement des aéronefs de recherche et de sauvetage à voilure fixe.** À la demande des entreprises soumissionnaires, la période de remise des soumissions a récemment été repoussée de septembre 2015 à janvier 2016. Il y a un intérêt public marqué à l'égard de ce projet.

SECRET



À VENIR – De février à avril

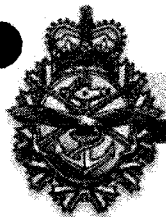
Parlement

- **Budget supplémentaire des dépenses (C), 2015-2016** – Ce document est généralement déposé par le président du Conseil du Trésor en mars; l'exigence concernant le dépôt dépendra de la date du retour des députés au Parlement. Le min DN et les hauts fonctionnaires devront probablement comparaître devant des comités parlementaires si ce budget est déposé devant le Parlement.
- **Budget principal des dépenses, 2016-2017** – Ce document est généralement déposé par le président du Conseil du Trésor en mars. Le Budget principal des dépenses fait état des dépenses des ministères, des organismes et des programmes et contient le libellé proposé des conditions régissant les dépenses que le Parlement sera invité à approuver. Le min DN et les hauts fonctionnaires devront probablement comparaître devant des comités parlementaires à cet égard.
- **Rapport sur les plans et les priorités** – Ce document est généralement déposé par le président du Conseil du Trésor au plus tard le 31 mars. Les rapports sur les plans et les priorités (RPP) sont des documents de nature prospective qui présentent les plans de chaque ministère et organisme. Ils décrivent les priorités ministérielles, les résultats attendus et les besoins connexes en ressources pour une période de trois années financières. Aucune comparution devant les comités n'est prévue.
- **Printemps 2016 – Rapport du vérificateur général** – Le rapport est généralement déposé par le président en avril. Le rapport du vérificateur général du printemps 2016 comprendra un chapitre sur la Réserve des Forces armées canadiennes. Si le Comité permanent des comptes publics souhaite examiner ce chapitre, des hauts fonctionnaires seront appelés à comparaître devant des comités parlementaires.

Présentations au Conseil du Trésor

•

•





Présentations ministérielles

-

-

Cabinet

-

-

Dossiers

- **Accord de règlement final pour le Camp Ipperwash.** Le ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord Canada (AADNC) et le min DN seront invités à signer l'accord. Ce dernier a été ratifié par les Chippewas de Kettle et de Stony Point le 18 septembre 2015. AADNC est le responsable.



SECRET



- **Directive ministérielle (DM) sur l'échange de renseignements avec des entités étrangères.** Cette directive met en œuvre le

et officialise le processus de prise de décision du MDN/des FAC pour l'envoi ou la demande d'information à une entité étrangère qui peut donner lieu à un risque substantiel que des mauvais traitements soient infligés à une personne.

Activités

- **Ministres de la Défense de l'OTAN.** Les 2016. Les 28 ministres de la Défense de l'OTAN se rencontreront pour orienter les travaux de l'Alliance avant le Sommet des chefs d'États et de gouvernement à Varsovie en 2016.
- **Conférence sur la défense et la sécurité d'Ottawa.** Février 2016. Ottawa (Ontario). L'Institut de la Conférence des associations de la défense (ICAD) favorise un débat public éclairé sur la sécurité nationale et les enjeux de la défense au Canada et organise la Conférence annuelle sur la défense et la sécurité d'Ottawa. Le ministre de la Défense nationale est habituellement invité à prononcer un discours à cette occasion.
- **Conférence de Munich sur la sécurité.** Février 2016. Munich, Allemagne. Conférence annuelle sur la politique de sécurité internationale. Environ 350 délégués principaux venant de plus de 70 pays y participent, notamment des chefs d'État, des ministres, des députés et des militaires. Le ministre de la Défense nationale y est habituellement invité.
- **Troisième réunion des ministres nord-américains de la Défense.** Washington D.C. L'objectif global de la réunion est de renforcer la coopération entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. Cette réunion vous permettra de participer aux discussions avec vos homologues afin de faire

SECRET



progresser la coopération en matière de défense dans plusieurs domaines tels que

- **Symposium sur la sécurité et la défense de l'Union européenne.** Date à confirmer. Organisé par la Mission de l'Union européenne au Canada, cet événement annuel réunit les dirigeants de l'UE et des intervenants canadiens pour discuter des enjeux transatlantiques en matière de défense et de sécurité. Le ministre de la Défense nationale est habituellement invité à prononcer un discours à cette occasion.



SECRET



ENGAGEMENTS RECOMMANDÉS POUR LES SIX PROCHAINS MOIS

On vous recommande d'assister aux engagements énumérés ci-dessous, en plus des diverses activités et réunions prévues pour les semaines et les mois à venir, car ils vous permettront d'en apprendre davantage sur le Ministère, les Forces armées canadiennes et les relations principales du Canada en matière de défense.

OCTOBRE

NOVEMBRE

Armée canadienne – exercice COMMON GROUND, Gagetown, le 14 novembre 2015.

Il s'agit d'un exercice de deux semaines dans le cadre duquel plus de 200 cadets s'entraîneront aux côtés d'un groupement tactique d'infanterie (900 militaires) et de membres du personnel de l'aviation et d'autres armes d'appui. Il constitue le point culminant de l'entraînement des élèves-officiers et vous permettra de rencontrer les soldats et de voir un exercice de près.

Marine royale canadienne – visite de la BFC Halifax (Nouvelle-Écosse), le 22 novembre 2015. Cette visite pourrait se faire en marge du Forum sur la sécurité internationale d'Halifax qui se tiendra du 20 au 22 novembre 2015. Elle vous permettrait d'accueillir les NCSM ATHBASKAN, MONTRÉAL et HALIFAX à leur retour de l'exercice TRIDENT JUNCTURE, qui se tiendra en Europe du 21 octobre au 6 novembre 2015. Vous pourriez, par la même occasion, vous rendre à la 12^e Escadre Shearwater afin de vous familiariser avec le nouvel hélicoptère maritime CH148 Cyclone.



DÉCEMBRE

Aviation royale canadienne (ARC) – visite de la 4^e Escadre Cold Lake (Alberta), le 4 ou 17 décembre 2015. Cette visite serait l'occasion pour vous de rencontrer les aviateurs avant leur départ, qui doit avoir lieu à ces dates, pour l'opération IMPACT à bord du CC150 Polaris. Vous pourriez également vous rendre à l'une des escadres de l'ARC afin de vous familiariser avec les opérations du CF18 et le Programme d'entraînement en vol de l'OTAN.

Visite

Des visites à l'étranger seraient organisées afin que vous puissiez rencontrer les membres des Forces armées canadiennes (FAC) affectés en Europe orientale et au Moyen-Orient. Quelque 200 membres des FAC sont actuellement affectés à l'ouest de l'Ukraine dans le cadre de l'opération UNIFIER et 600 autres sont au Koweït pour l'opération IMPACT. Bien que l'on propose que ces visites aient lieu vous n'êtes pas tenu de les faire à ce moment. Par ailleurs, des réunions bilatérales entre vous et vos homologues en Ukraine et au Moyen-Orient pourraient être organisées dans le cadre de ces visites.

JANVIER

15^e Sommet sur la sécurité en Asie (ou Dialogue au Shangri-La), du :

Vous recevrez une invitation en pour assister au Sommet organisé par l'Institut international d'études stratégiques, un groupe de réflexion de renommée mondiale. Considéré comme l'assemblée par excellence sur la sécurité tenue en Asie-Pacifique, le Dialogue au Shangri-La a lieu chaque année à Singapour et réunit des leaders, des ministres et des chefs d'états-majors de plus de 25 pays de la région et au-delà, dont les principaux alliés du Canada.

Le ministre de la Défense nationale, le chef d'état-major de la défense ou le sous-ministre étaient à la tête de la délégation canadienne par le passé.

FÉVRIER

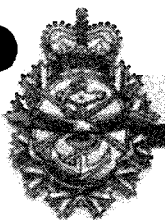
Équipe d'intervention en cas de catastrophe (EICC) – visite à la BFC Trenton (Ontario), en février 2016. L'EICC est une unité militaire multidisciplinaire qui peut être déployée à court préavis n'importe où dans le monde en réponse à diverses situations, allant de catastrophes naturelles à des urgences humanitaires complexes. Elle sera à Trenton en février 2016 dans le cadre de son exercice annuel READY RENAISSANCE. Vous pourriez profiter de l'occasion pour vous rendre à la 8^e Escadre Trenton afin de vous familiariser avec les capacités de mobilité aérienne et de recherche et sauvetage de l'Aviation royale canadienne.



Armée canadienne – exercice TRILLIUM RESPONSE 16, Nord de l'Ontario, du 13 au 21 février 2016. L'Armée canadienne affectera des soldats de la Force régulière et des réservistes à divers endroits éloignés afin de perfectionner davantage leurs compétences élémentaires de soldat dans un environnement difficile et pour mobiliser les membres des Premières nations en vue de renforcer les liens qui existent déjà. Cet exercice vous permettrait de rencontrer les soldats et de voir un exercice de près.

MARS

Forces canadiennes spéciales – pas de dates fixes. Cette visite vous permettrait de visiter les installations du COMFOSCAN pour vous familiariser avec leurs capacités et leurs opérations. Vu la proximité de ces installations, on peut arranger une visite à quelques semaines d'avis, et ce, selon votre emploi du temps.





ÉTAT ET CAPACITÉS DES FORCES ARMÉES CANADIENNES

OBJET

- Les FAC sont des forces polyvalentes et aptes au combat qui sont prêtes à proposer au gouvernement des options flexibles pour l'exécution de ses trois rôles fondamentaux, à savoir : (1) défendre le Canada; (2) défendre l'Amérique du Nord aux côtés des États-Unis; et (3) contribuer à la paix et à la sécurité internationales.
- Le rythme opérationnel des FAC demeure élevé en raison de leur contribution à des missions touchant à ces trois rôles. Pour faire en sorte que les FAC soient en mesure de livrer des résultats au gouvernement, il faut investir dans les quatre piliers des forces militaires, soit : le personnel, le matériel, la disponibilité opérationnelle et l'infrastructure.

CONTEXTE

- Politique de défense stratégique : Publiée en 2008, la Stratégie de défense *Le Canada d'abord* (SDCD) est la politique stratégique actuelle qui oriente les activités de défense et leur planification. La SDCD établit le « niveau d'ambition » du gouvernement à l'égard des FAC en énonçant clairement les trois grands rôles de ces dernières, à savoir : (1) défendre le Canada; (2) défendre l'Amérique du Nord aux côtés des États-Unis; et (3) contribuer à la paix et à la sécurité internationales. Pour remplir ces rôles, les FAC doivent demeurer aptes à exécuter leurs six missions fondamentales (parfois simultanément), qui sont les suivantes :
 - Mener des opérations quotidiennes nationales et continentales, y compris dans l'Arctique et au sein du NORAD;
 - Offrir du soutien lors d'un événement international majeur en sol canadien;
 - Intervenir en cas d'attaque terroriste majeure;
 - Appuyer les autorités civiles en cas de crise au Canada, par exemple en cas de catastrophe naturelle;
 - Diriger et/ou exécuter une opération internationale majeure pendant une période prolongée;
 - Déployer des forces en cas de crise à l'étranger pendant une courte période.
- Les FAC ont mené cinq de ces six missions simultanément en 2010¹.

¹ En 2010, les FAC ont mené des opérations nationales et continentales, répondu à de multiples catastrophes naturelles au Canada, appuyé la tenue des Jeux olympiques de Vancouver et les sommets du G8 et du G20 à Toronto et à Muskoka, répondu au séisme en Haïti, et exécuté des opérations de combat majeures en Afghanistan.





- Des forces polyvalentes et aptes au combat : Pour proposer des options au gouvernement dans un contexte de sécurité imprévisible, les FAC doivent continuer d'être des forces pleinement intégrées, souples, polyvalentes et aptes au combat. En orientant les FAC de cette manière, on s'assure qu'elles peuvent prendre part à tous les types d'opération, des missions de soutien de la paix aux missions de combat. Le vaste territoire du Canada exige un niveau similaire de mobilité pour les opérations nationales et internationales. Par conséquent, des investissements soutenus et à long terme ont été faits dans les capacités polyvalentes qui concourent à l'accomplissement des trois rôles
- Les piliers des forces militaires : L'expérience opérationnelle a démontré que la meilleure façon de faire en sorte que les FAC aient la flexibilité nécessaire pour suivre l'orientation du gouvernement est d'équilibrer les investissements entre les quatre piliers sur lesquels reposent les forces militaires : le personnel, le matériel, la disponibilité opérationnelle et l'infrastructure. Voici une description sommaire de chaque pilier :
 - *Personnel* : Les effectifs confirmés des FAC se situent à 68 000 membres de la Force régulière et 28 500 réservistes. Les salaires et traitements, ainsi que les avantages sociaux représentent 50 p. cent des dépenses relatives à la défense. Il est essentiel de veiller à ce que les FAC disposent d'un effectif adéquat qui possède les connaissances et les compétences nécessaires pour assurer leur efficacité opérationnelle. La formation de dirigeants militaires efficaces est une entreprise de longue haleine.
 - *Matériel* : Dans la SDCCD, on s'engageait, entre autres, à moderniser la quasi-totalité des flottes essentielles des FAC, notamment en faisant l'acquisition de nouveaux avions de chasse, en remplaçant les destroyers et les frégates canadiennes, et en mettant sur pied une famille de véhicules et de systèmes de combat terrestre. De judicieux investissements sont réalisés dans les nouveaux besoins en matière de capacités et dans les éléments habilitants interarmées
 - *Disponibilité opérationnelle* : Ce terme fait référence à la souplesse et à l'état de préparation des FAC quant au déploiement de leurs effectifs et à leur capacité de répondre rapidement aux directives du gouvernement. Elle désigne les ressources nécessaires à l'entretien du matériel, à la tenue des entraînements et des exercices, et à la préparation des unités en vue des opérations. Comme une grande partie du budget de défense est composée surtout de coûts fixes (p. ex., salaires et coûts d'investissements),

aux réductions budgétaires imprévues.



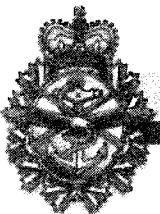
SECRET



- *Infrastructure* : La Défense est le plus important propriétaire foncier du gouvernement fédéral; elle possède environ 21 000 bâtiments, 13 500 ouvrages (routes, jetées, secteurs d'entraînement, etc.) et 800 parcelles de terrain couvrant 2,25 millions d'hectares. Comme plus de la moitié de cette infrastructure a été construite il y a plus de 50 ans, la Défense s'est engagée dans la SDCCD à remplacer 50 p. cent de son infrastructure sur une période de 20 ans. Bien que la modernisation de l'infrastructure se poursuive,

ANALYSE

- Une planification efficace en matière de défense exige un financement à long terme stable et prévisible, vu la complexité des opérations et du matériel militaires. La SDCCD propose un plan de vingt années au cours desquelles 490 milliards de dollars supplémentaires seraient investis afin d'augmenter le budget annuel de la Défense d'environ 18 milliards de dollars en 2008-2009 à 30 milliards en 2027-2028. Cependant, malgré ces hausses de financement, il y a eu, au cours des dernières années, des réductions de fonds et des efforts de rééquilibrage budgétaire ordonnés par le gouvernement. Le budget actuel de la Défense nationale est de 19,5 milliards de dollars et il est maintenant prévu que celui de 2027-2028 soit de milliards.





APERÇU DES OPÉRATIONS NATIONALES DES FORCES ARMÉES CANADIENNES

OBJET

- Donner un aperçu des opérations nationales des Forces armées canadiennes (FAC).

OPÉRATIONS NATIONALES

- Les FAC exécutent trois types d'opérations nationales :
 - Réponse aux demandes d'aide (prestation de services, services publics, et aide aux forces de l'ordre);
 - Aide aux autorités civiles;
 - Opérations de protection du territoire.

Demandes d'aide

- Lorsqu'elles répondent à une demande d'aide d'un gouvernement ou d'un organisme fédéral, provincial, territorial ou municipal, les FAC assument un rôle de soutien auprès du ministère ou de l'organisme ayant le mandat légal et la responsabilité principale.
- Les FAC devraient être considérées comme forces de dernier recours dans les opérations nationales et ne devraient pas fournir des services que peut offrir le secteur privé. Les catégories les plus communes de soutien qu'offrent les FAC en réponse à une demande d'aide sont les suivantes :
 - **Prestation de services** : Les FAC peuvent être appelées à fournir une intervention d'urgence mineure, du soutien communautaire ou du soutien logistique aux autres ministères, aux frais de ces ministères.
 - **Op PALACI** : Les FAC mènent des opérations de contrôle des avalanches à l'aide de leur artillerie en Colombie-Britannique, en soutien à Parcs Canada.
 - **Services publics** : Les FAC peuvent être appelées à prendre part à des opérations d'aide humanitaire et de secours aux sinistrés de grande envergure (p. ex., en cas d'inondations, d'incendies de forêt, d'ouragans ou de tremblements de terre), ou encore à aider d'autres ministères à l'occasion d'un événement majeur comme une visite royale.
 - **OP LENTUS** – Réponse des FAC aux demandes d'aide fédérales ou provinciales à la suite d'une catastrophe nationale (inondations, incendies de forêt, etc.).





- **Aide aux forces de l'ordre** : Les ressources uniques ou spécialisées des FAC peuvent être appelées en renfort aux forces de l'ordre.
 - **Soutien aux opérations antidrogues** : Les FAC contribuent à la lutte contre le trafic de drogues et autres trafics illicites à l'échelle nationale et internationale en fournissant du soutien aérien et maritime à la GRC au pays (Op SABOT). À l'étranger, les FAC contribuent à la Joint Inter-Agency Task Force-South des États-Unis dans le golfe du Mexique, dans la mer des Caraïbes et dans le Pacifique Est (Op CARIBBE).
 - **Op POSEIDON** : Les FAC aide la GRC et l'Agence des services frontaliers du Canada dans le cadre de l'effort pangouvernemental de lutte contre la migration illégale. Les FAC contribuent à la détection, à l'interception et, si nécessaire, à l'arraisonnement des navires qui s'approchent du Canada. Elles s'occupent aussi de la planification des opérations, de la logistique et du renseignement, effectuent de la surveillance à partir de leurs aéronefs et de leurs navires de guerre, et fournissent de l'assistance médicale temporaire aux membres des forces de l'ordre, aux migrants et aux équipages.
 - **Op DRIFTNET** : Les FAC fournissent du soutien en matière de surveillance au ministère des Pêches et des Océans (patrouilles aériennes et maritimes de routine) pour contrer les activités de pêche illégales, non réglementées et non signalées dans le nord de l'océan Pacifique.

Aide aux autorités civiles

- La *Loi sur la défense nationale* prévoit qu'un procureur général d'une province peut demander que l'on fasse appel aux FAC pour prêter main-forte aux autorités civiles en cas d'émeute ou de trouble de l'ordre public réel ou jugé imminent que les autorités civiles ne sont pas en mesure de prévenir ou de maîtriser. L'aide aux autorités civiles est un processus auquel on a rarement recours et a été employé pour la dernière fois en 1990, à Oka.

Opérations de protection du territoire

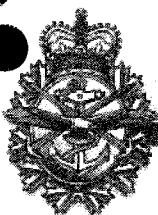
- **Opérations de surveillance et de protection du territoire** : les FAC mènent des opérations courantes de surveillance à l'intérieur du territoire (y compris l'Arctique) et de la zone de responsabilité du Canada. Elles effectuent aussi des patrouilles de surveillance en appui à d'autres ministères comme le ministère des Pêches et des Océans et Environnement Canada.





SECRET

- **Opération LIMPID – LEVIATHAN (Atlantique)/QIMMIQ (Arctique)/SEA LION (Pacifique)** – Assure une surveillance et une présence nationales courantes dans les domaines aérien, maritime, terrestre, spatial et cyberspatial. Cette opération comprend des patrouilles terrestres, aériennes et maritimes régulières le long des côtes de l'Atlantique, de l'Arctique et du Pacifique.
-
- **Opérations de protection du Nord**
 - **L'opération NANOOK** est un exercice annuel mené dans l'Arctique permettant aux FAC de démontrer la souveraineté du Canada dans cette région. L'Op NANOOK 2015 s'est déroulée du 19 au 29 août 2015 et des partenaires fédéraux, territoriaux et municipaux y ont participé, en plus de partenaires étrangers comme les États-Unis, Le Royaume-Uni et la France y étaient en tant qu'observateurs.
 - Parmi les autres opérations de protection du territoire, il y a l'**opération NUNALIVUT** (un exercice démontrant l'aptitude des Rangers canadiens à mener des opérations dans les conditions extrêmes du Haut-Arctique) et l'**opération NANUKPUT** (une opération annuelle de surveillance et de présence se déroulant dans l'Arctique de l'Ouest et qui vise à aider la GRC et le ministère des Pêches et des Océans à améliorer leur interopérabilité et leurs interventions en réponse aux urgences).
- **L'opération NOBLE EAGLE** est la mission du NORAD pour la défense de l'Amérique du Nord contre les attaques aériennes asymétriques impliquant des aéronefs civils.



SECRET



APERÇU DES OPÉRATIONS INTERNATIONALES ACTUELLES **DES FORCES ARMÉES CANADIENNES**

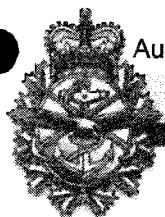
OBJET

- La présente note de synthèse offre un aperçu des opérations internationales actuelles des Forces armées canadiennes (FAC).

APERÇU STRATÉGIQUE

- Le chef d'état-major de la défense nationale (CEMD) exerce le commandement intégral des Forces armées canadiennes (FAC) en tout temps. Le Commandement des opérations interarmées du Canada (COIC) planifie, coordonne et assure le commandement de toutes les opérations des FAC (sauf pour le NORAD et certaines opérations du Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada [COMFOSCAN]). Chaque force opérationnelle est mise sur pied (dotée, équipée et entraînée) pour sa mission par les commandements d'armée des FAC, soit la Marine royale canadienne (MRC), l'Armée canadienne (AC), l'Aviation royale canadienne (ARC) et le COMFOSCAN.
- Il y a actuellement membres du personnel des FAC qui sont déployés dans des forces opérationnelles dans le cadre de 17 opérations et d'un partout dans le monde¹. Les capacités des FAC permettent au Canada de contribuer aux opérations internationales dans l'ensemble du spectre, allant de l'aide humanitaire/secours aux sinistrés jusqu'aux opérations de combat.
- Les opérations sont menées en fonction des directives du gouvernement du Canada et conformément au droit canadien et international. Les opérations des FAC sont habituellement menées dans le cadre d'une mission des Nations Unies, de l'OTAN ou d'une coalition internationale.
- De plus en plus, les opérations des FAC sont menées dans un contexte pangouvernemental, ce qui veut dire que les FAC travaillent en étroite collaboration avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux, dont le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD), la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et le Service canadien du renseignement de sécurité.

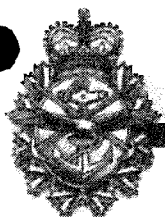
Au 19 octobre 2015.





MOYEN-ORIENT/ASIE-PACIFIQUE

- Le personnel des FAC est en mission dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient dans le cadre de plusieurs opérations, allant de petites missions qui visent à surveiller des accords de cessez-le-feu de longue date au soutien des efforts internationaux pour combattre le groupe État islamique en Irak et en Syrie (EIIS). Voici les principales opérations :
- L'Op **IMPACT** est la contribution canadienne à la coalition multinationale dont le but est d'affaiblir et de vaincre l'EIIS. Elle comprend une force opérationnelle aérienne basée au Koweït et une force opérationnelle d'opérations spéciales dans le nord de l'Irak. La force opérationnelle aérienne comprend jusqu'à 600 membres du personnel, six chasseurs CF188, deux avions de renseignement, surveillance et reconnaissance CP140 et un CC150 pour les opérations de ravitaillement en vol. La Force opérationnelle aérienne participe aux frappes aériennes, à la collecte de renseignement et à la surveillance contre l'EIIS en Irak et en Syrie. La Force opérationnelle d'opérations spéciales, qui comprend 69 membres du personnel, conseille et aide les Forces de sécurité irakiennes dans le nord de l'Irak. Une présentation détaillée de l'Op IMPACT se trouve à l'onglet 3 du cahier 3.
- L'Op **CALUMET** est la contribution des FAC à la mission de la Force multinationale et Observateurs (FMO) au Sinaï. Le Canada affecte 70 membres du personnel à la FMO, dans le cadre de l'Op CALUMET, dont le commandant de la Force et un peloton de police militaire. La FMO une organisation internationale indépendante mise sur pied par les États-Unis, Israël et l'Égypte en 1981 afin de superviser et de prévenir les violations au traité de paix de 1979 entre l'Égypte et Israël.
- L'Op **ARTEMIS** est la contribution des FAC à la Force opérationnelle multinationale (CTF) 150 de la Force maritime multinationale. La mission de la CTF 150 consiste à accroître la sécurité maritime afin de décourager les actes terroristes et les activités illégales qui s'y rattachent (c.à-d., le trafic de stupéfiants dans la mer Rouge, le golfe d'Aden, le golfe d'Oman et l'océan Indien). Le Canada a déployé un navire pour la CTF 150, de façon continue de l'automne 2012 jusqu'au printemps de 2014, et a assuré le commandement de la Force opérationnelle à plusieurs reprises. À l'heure actuelle, les FAC ne participent pas à la CTF 150,
- L'Op **ADDENDA**





EUROPE

- En réaction à l'agression des Russes contre l'Ukraine, l'OTAN a annoncé plusieurs mesures militaires visant à rassurer les alliés pour renforcer la défense collective, démontrer la solidarité de l'Alliance et rassurer ses membres de la capacité de l'OTAN à promouvoir la paix et la sécurité dans la région. Les contributions actuelles du Canada à ces mesures militaires sont connues sous le nom d'**Op REASSURANCE** et comprend actuellement une frégate avec le Groupe maritime permanent OTAN; une force opérationnelle terrestre d'environ 220 membres du personnel qui assurent une présence continue de l'Armée canadienne en Europe de l'Est et qui participent aux exercices d'entraînement nationaux, multinationaux et de l'OTAN; et plusieurs officiers d'état-major dans divers quartiers généraux de l'OTAN. Une présentation détaillée sur l'Op REASSURANCE se trouve à l'onglet 2 du cahier 3.
- En plus de ses contributions au sein du cadre de l'OTAN, le Canada offre également un soutien par l'entremise de l'**Op UNIFIER**, la mission d'instruction militaire du Canada en Ukraine, qui porte principalement sur l'entraînement tactique des soldats. Les autres activités d'instruction comprennent la neutralisation des explosifs et munitions, la neutralisation d'engins explosifs improvisés, la formation de la police militaire, la formation médicale, la sécurité des vols et les cours de langue ainsi que la modernisation des systèmes de logistique. Cette opération compte membres du personnel en date du 19 octobre et son mandat prendra fin en mars 2017.
- Les FAC participent aussi à des opérations de paix de l'ONU et de l'OTAN à Chypre et au Kosovo, respectivement.
- Le Canada demeure très attaché à l'OTAN.

AFRIQUE

- Les FAC sont engagées dans plusieurs opérations de l'ONU en Afrique, notamment au Soudan du Sud et dans la République démocratique du Congo (RDC). Le COMFOSCAN mène également des opérations de renforcement des capacités régionales sur l'invitation de plusieurs pays africains. Ces opérations sont parrainées par le MAECD.

AMÉRIQUE CENTRALE ET AMÉRIQUE DU SUD

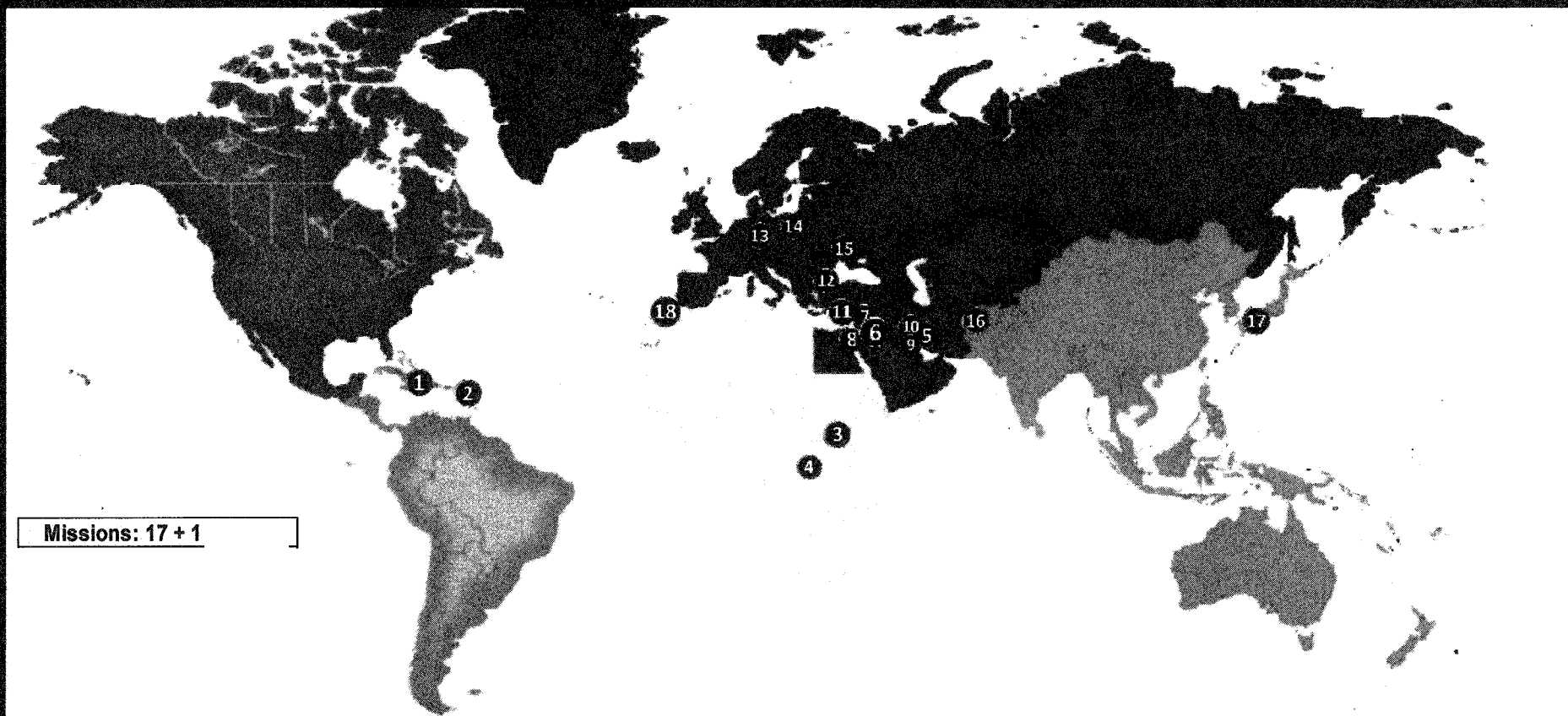
- Les FAC participent régulièrement à des opérations en Amérique centrale et en Amérique du Sud, notamment une opération de l'ONU en Haïti, des opérations de renforcement des capacités régionales et des exercices avec des partenaires de la région, ainsi que des contributions régulières en navires et en aéronefs pour empêcher la circulation de stupéfiants vers l'Amérique du Nord.



SECRET

FORCES ARMÉES CANADIENNES – OPERATIONS (moins COMFOSCAN)

RÉGIONS: = Amérique du Nord = Amérique latine et Caraïbes = Europe = Moyen Orient = Afrique = Asie Pacifique



Missions: 17 + 1

Haiti Op HAMLET / MINUSTAH 1	Kuwait CSO 5	Bahrain/Qatar/Jordanie Op FOUNDATION 9	Allemagne 13	Corée / Japon UNC / UNMAC 17
Martinique Op CARIBBE 2	Jerusalem Op PROTEUS / USSC 6	Irak Op IMPACT FOI-I 10	Europe Op REASSURANCE FOT / FOM 14	JOINTRE 18
Soudan du Sud Op SOPRANO / MINUSS 3	Moyen Orient Op JADE / ONUST 7	Chypre Op SNOWGOOSE / UNFICYP 11	Ukraine Op UNIFIER 15	
RDC Op CROCODILE / MONUSCO 4	Sinai Op CALUMET / FMO 8	Kosovo Op KOBOLD / KFOR 12	Afghanistan Op ADUENDA 16	

19 Oct 15 **SECRET**



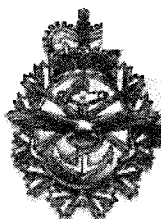
PROTÉGÉ B (POUR USAGE INTERNE SEULEMENT)

APERÇU DU BUDGET

DÉPENSES	DÉPENSES PRÉVUES		
(EN MILLIONS DE \$)			
2014-2015*	2015-2016**	2016-2017***	2017-2018***
18 454	19 524	19 229	18 716
* Dépenses réelles selon les Comptes publics 2014-2015 (seront présentés sous peu)			
** Pouvoirs en vigueur en date du 8 septembre 2015			
*** Selon la mise à jour annuelle des niveaux de référence (MJANR)			

Ces niveaux budgétaires prévus pourraient augmenter à la suite d'éventuelles demandes d'accès par le Ministère aux fonds prévus dans le budget selon la comptabilité d'exercice de la Défense qui ont été affectés au cadre financier pour répondre à des besoins liés à la Stratégie de défense *Le Canada d'abord*. De telles demandes seraient assujetties à l'approbation du Conseil du Trésor.

- Les dépenses du ministère de la Défense nationale pour l'année financière 2014-2015 représentent environ 6,6 pour cent des dépenses totales du gouvernement et environ 15,9 pour cent du total des dépenses directes de programmes du gouvernement.
- Le ministère de la Défense nationale prévoit affecter environ 45 pour cent de son budget pour l'année financière 2015-2016 au personnel et aux coûts connexes prévus par la loi, tandis que 33,7 pour cent du budget sera consacré aux coûts de fonctionnement et d'entretien (compensé par 446 millions de dollars de recettes nettes en vertu des crédits), 20,4 pour cent ira aux immobilisations et 0,9 pour cent pour les subventions et contributions.
- Les dépenses réelles totales du ministère de la Défense nationale sont passées de 14,7 à 18,5 milliards de dollars de 2005-2006 à 2014-2015, soit une augmentation d'environ 26 pour cent. Les dépenses en capital sont quant à elle passées de 2,2 à 3,3 milliards de dollars au cours de la même période, soit une hausse d'environ 50 pour cent. Cela concordait avec le fait que le gouvernement précédent accordait la priorité au financement de la Stratégie de défense *Le Canada d'abord*.



PROTÉGÉ B (POUR USAGE INTERNE SEULEMENT)



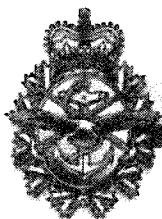
PROTÉGÉ B (POUR USAGE INTERNE SEULEMENT)

FONDS INUTILISÉS

- En 2014-2015, les fonds inutilisés du Ministère s'élevaient à deux milliards de dollars. La majeure partie de ce montant (1,8 milliard) était prévue et englobe les reports de fonds de projets d'immobilisations majeurs, les reconductions admissibles, les affectations aux conventions collectives expirées, et les diverses affectations bloquées.
- Le reste des fonds inutilisés (partie imprévue) était de 207 millions de dollars, ce qui équivaut à un pour cent des pouvoirs finaux du Ministère (20,5 milliards). Cela comprend 43,9 millions de dollars en paiements de contribution moins élevés que prévu et un taux de change plus favorable, et 163,1 millions de dollars en dépenses moins élevées que prévu dans des projets d'immobilisations en raison de retards accumulés dans les activités de passation de marché et d'approvisionnement.

MODÈLE DE FINANCEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE

- Le modèle de financement actuel de la Défense nationale prévoit un financement par reconduction relativement aux éléments suivants :
 1. Un financement par reconduction pour compenser les coûts des augmentations salariales de l'effectif civil et des membres des Forces armées canadiennes, sans tenir compte des périodes de gel des budgets de fonctionnement.
 2. Un financement par reconduction pour contrebalancer les effets de l'inflation et les autres hausses de coût des activités de défense, et assurer la stabilité financière. Le gouvernement a établi le facteur de progression de la Défense à deux pour cent dans le budget de 2015 et a annoncé une augmentation à trois pour cent d'ici 2017-2018.
 3. Le gouvernement a mis de côté des fonds dans le cadre financier pour pourvoir aux besoins de la Défense associés à la mise en œuvre de la Stratégie de défense *Le Canada d'abord*. Au besoin, la Défense nationale peut demander l'autorisation du Conseil du Trésor de réaffecter des fonds du cadre financier vers ses crédits parlementaires et les niveaux de référence approuvés d'années ultérieures.



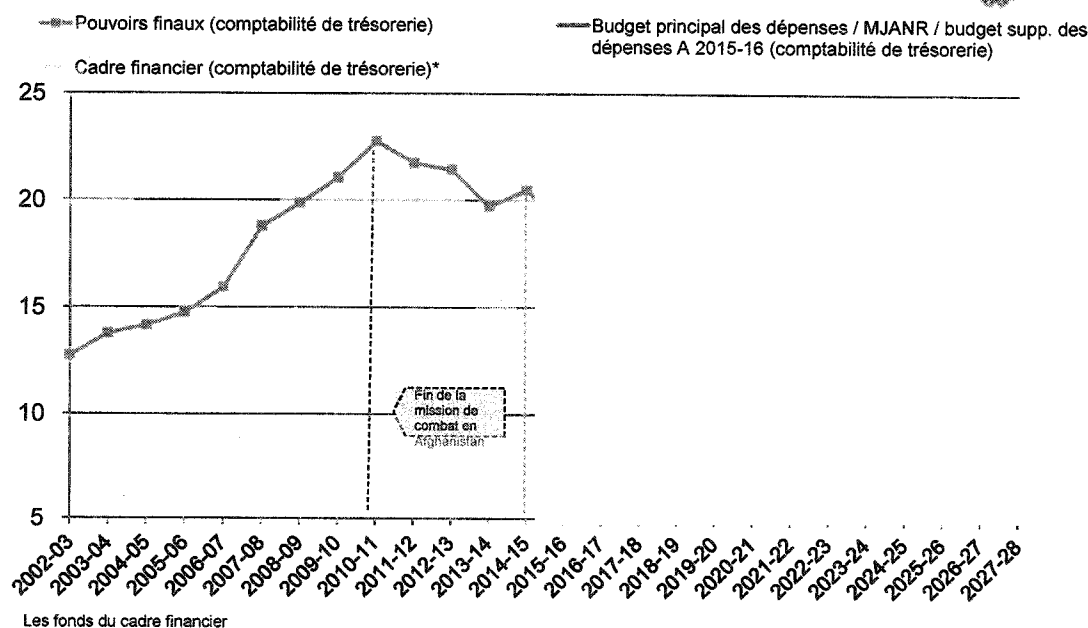
PROTÉGÉ B (POUR USAGE INTERNE SEULEMENT)



PROTÉGÉ B (POUR USAGE INTERNE SEULEMENT)

4. Le gouvernement s'est aussi engagé à permettre, au besoin, un financement par reconduction pour les déploiements majeurs, y compris des fonds supplémentaires pour le déploiement et l'emploi d'effectifs et de matériel, pour assurer une maintenance continue et pour appuyer l'instruction propre à une opération.
5. Le tableau ci-dessous montre l'ensemble des changements dans le financement ministériel, lequel diminue de 2015-2016 à 2018-2019, puis augmente à compter de 2019-2020. La diminution de financement correspond uniquement à la nature variable du financement des immobilisations, tandis que le budget de fonctionnement continue d'augmenter :

Pouvoirs finaux et crédits futurs du Ministère



8/10/2015

SMA(Fin)

2

CONCLUSION

Le Ministère dispose de ressources suffisantes en 2015-2016 pour remplir son mandat. Une reconduction de de dollars, est prévue à la fin de l'année, ce qui équivaldra à limite des fonds pouvant être reconduits pour les immobilisations et le budget de fonctionnement.



PROTÉGÉ B (POUR USAGE INTERNE SEULEMENT)



SMA (Affaires publiques)

Aperçu

**Séance d'information à l'intention du ministre de la Défense nationale
Octobre 2015**



SMA(AP) : Aperçu

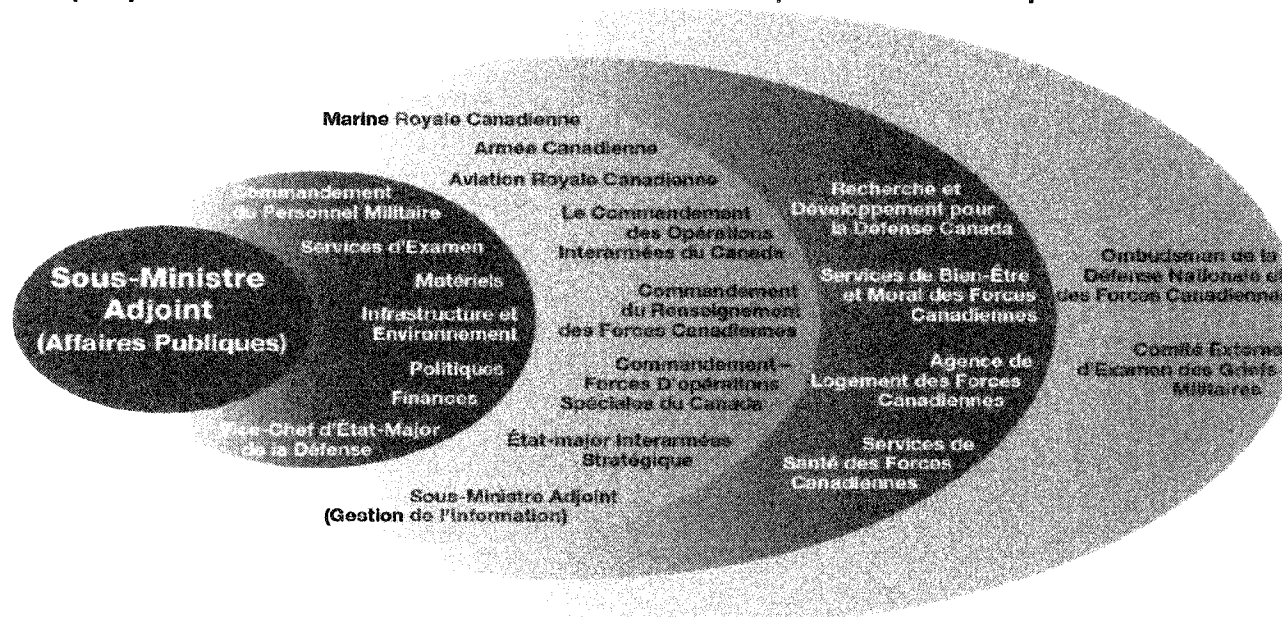
Rôles et responsabilités

- Le SMA(AP) offre au MDN et aux FAC des conseils, de l'orientation, des services et des produits en matière de communication stratégique
- Le SMA relève du sous-ministre et du chef d'état-major de la défense
- Parmi ses responsabilités clés, on compte :
 - la planification de communication stratégique
 - la communication ministérielle interne
 - la publicité et le marketing pour le recrutement (interne/externe)
 - la gestion et l'analyse des médias sociaux
 - l'instruction en AP pour les officiers militaires
 - le graphisme, les exhibitions et les expositions
 - la gestion des problèmes
 - la recherche sur l'opinion publique
 - la surveillance du contenu Web
 - le contrôle des nouvelles et l'analyse
 - la rédaction de discours ministériels
 - les relations avec les médias
- Le SMA(AP) dispose d'environ 230 employés civils ou militaires
- Budget total de 27 M\$, ce qui représente 0,14 % du budget total de la défense
- Pour assurer une approche de communication coordonnée et cohérente, le SMA(AP) travaille en étroite collaboration avec les équipes responsables de rédiger les réponses pour la période des questions, les questions à inscrire au feuillet, les mémoires au Cabinet et les demandes d'accès à l'information



SMA(AP) : Aperçu

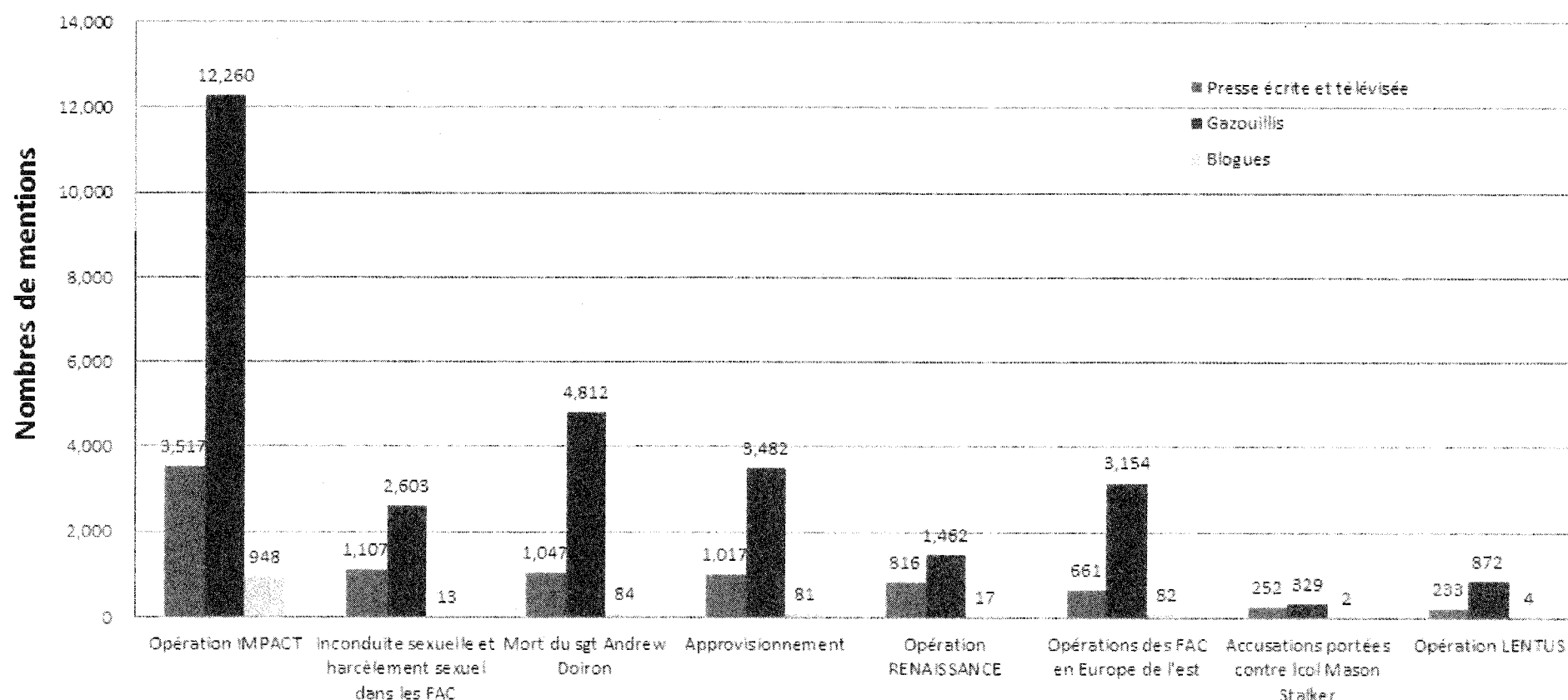
- Le SMA(AP) est l'autorité fonctionnelle en matière d'affaires publiques et de communications qui fournit une orientation fonctionnelle à toutes les autres unités ou organisations d'affaires publiques
- Au MDN et dans les FAC, les affaires publiques sont extrêmement décentralisées puisqu'environ 20 équipes d'affaires publiques rendent compte aux commandants ou aux SMA civils (N1) à l'extérieur du groupe du SMA(AP)
- Ce modèle décentralisé exige une collaboration entre le SMA(AP) et les organisations de N1 afin que les communications soient intégrées dans l'ensemble du Ministère
- le MDN et les FC ont une politique d'affaires publiques proactive qui permet aux membres des FAC de parler de ce qu'ils font





Environnement public : Principaux enjeux en 2015

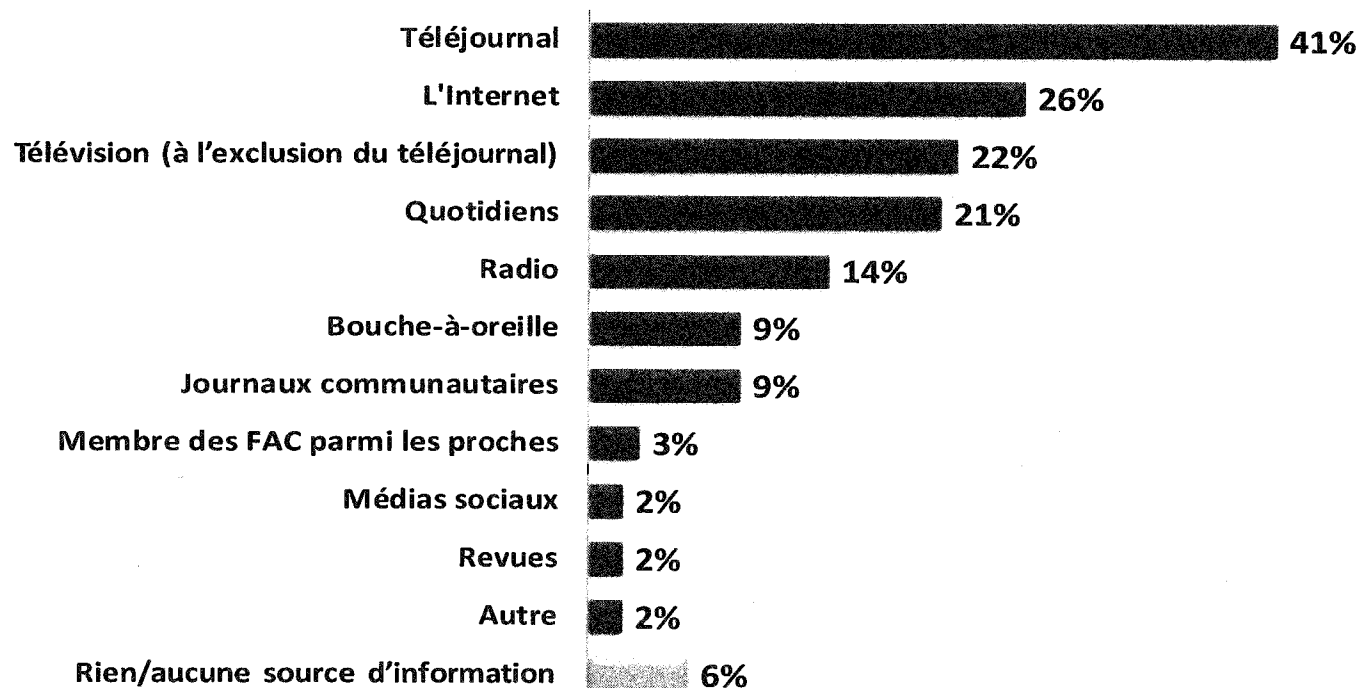
Principaux enjeux dans les médias traditionnels et les médias sociaux





Recherche sur l'opinion publique : Sources d'information au sujet des FAC

Quelle est votre principale source d'information sur les Forces armées canadiennes?



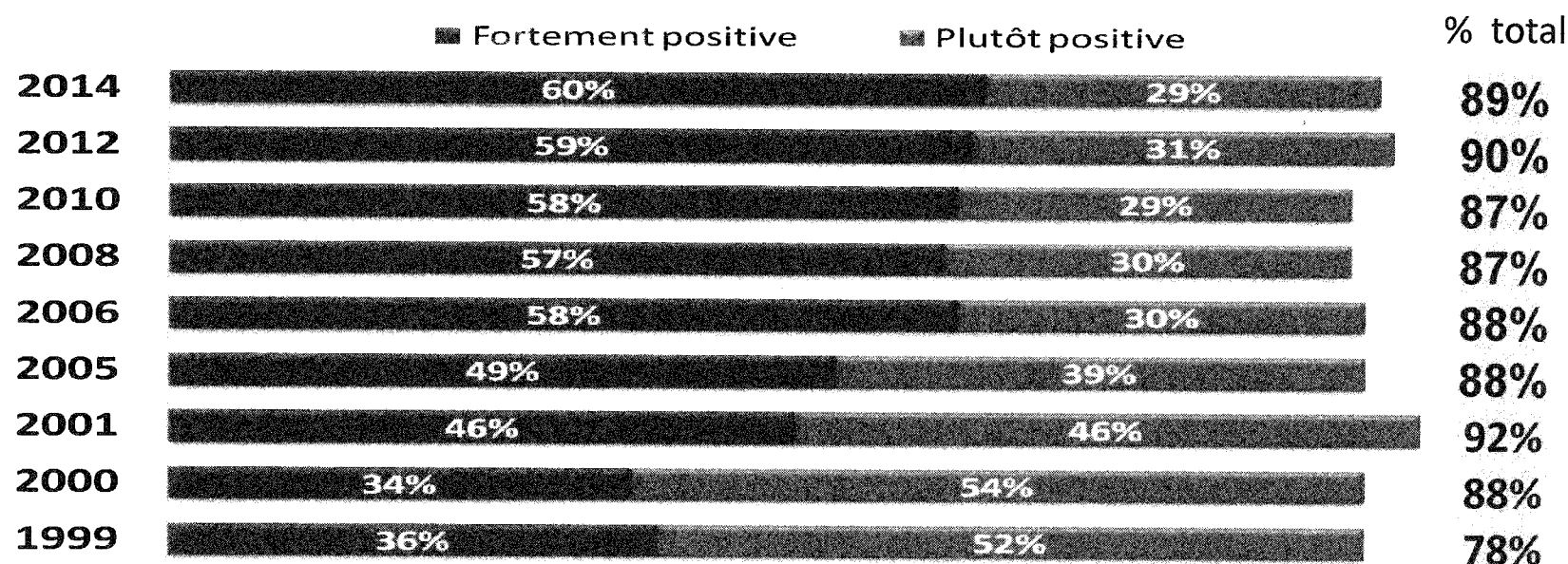
Les médias traditionnels sont encore la principale source d'information : ce sont les bulletins de nouvelles télévisés, suivis de l'Internet, qui ont été cités le plus souvent comme source d'information au sujet des forces armées. Ces résultats correspondent à ceux de 2012.

Points de vue du MDN sur l'étude
longitudinale des FAC
- Mars 2014



Recherche sur l'opinion publique : Impressions globales des FAC

Quelle impression générale avez-vous des gens qui servent dans les Forces armées canadiennes?



La proportion de Canadiens qui ont une impression favorable des membres des FAC est demeurée assez constante depuis 2005. Cette impression s'est accrue après les attaques du 11 septembre (elle est passée de 34 % à 46 % en 2001) et après le déploiement des FAC à Kandahar (elle est passée de 49 % à 58 % en 2006).

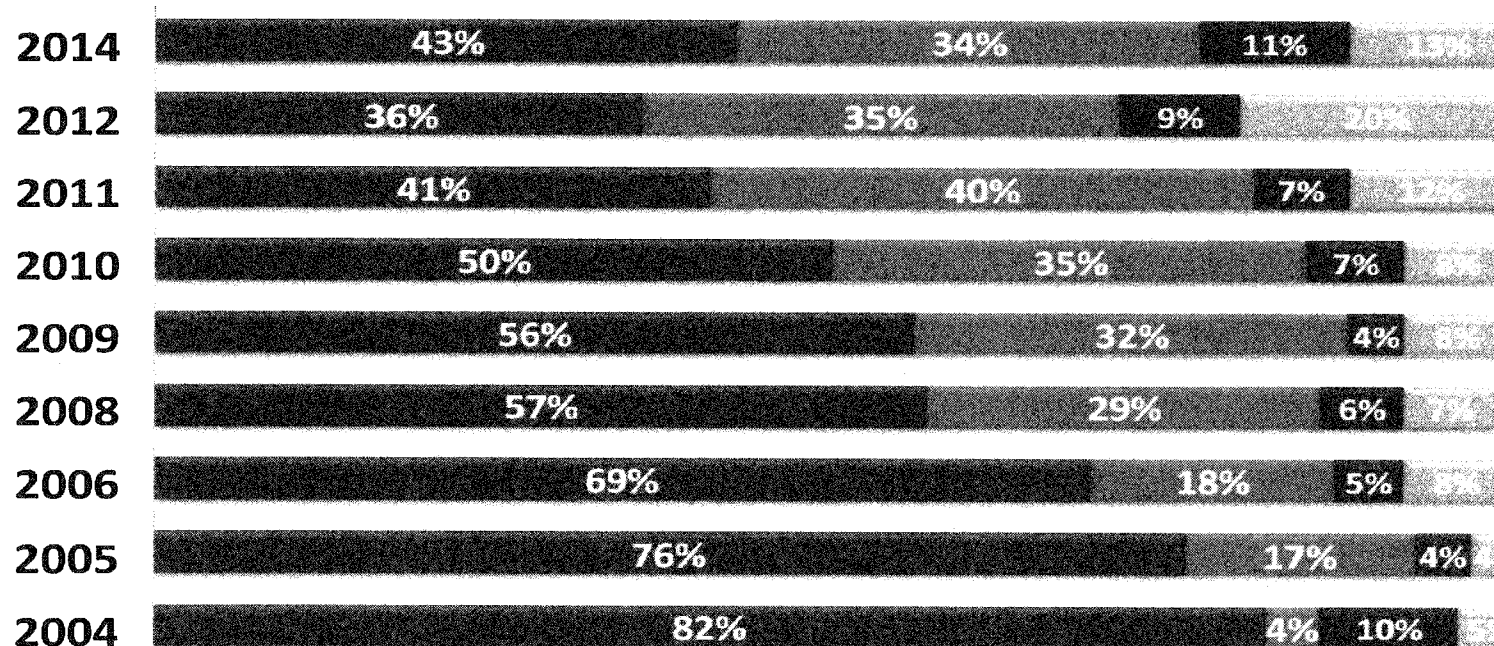
Points de vue du MDN sur l'étude
longitudinale des FAC
- Mars 2014



Recherche sur l'opinion publique : Perception du financement militaire

Croyez-vous que les Forces armées canadiennes reçoivent un financement insuffisant, un financement excessif ou un financement à peu près convenable?

■ Financement insuffisant ■ Financement convenable ■ Financement excessif ■ Ne sais pas



Points de vue du MDN sur l'étude
longitudinale des FAC
- Mars 2014



Recherche sur l'opinion publique : Perception de la planification des achats d'équipement

(Au fil du temps)

Pourcentage des personnes qui estiment que les achats d'équipement sont bien planifiés

40 %

2014

38 %

2012

34 %

2011

Pourcentage des personnes qui ne croient pas que les achats d'équipement sont bien planifiés

47 %

42 %

39 %

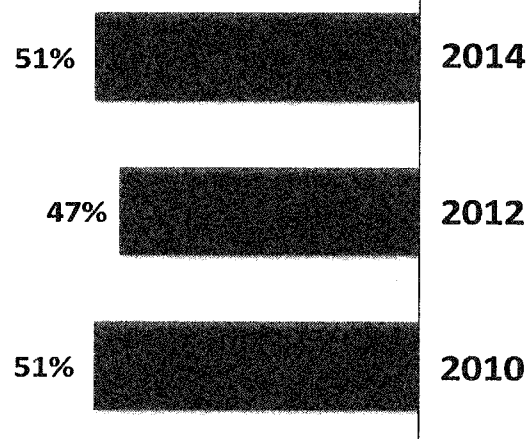
Étude de suivi du MDN : Opinion à l'égard des FAC
- Mars 2014



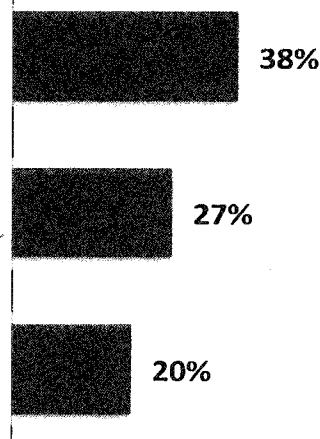
Recherche sur l'opinion publique : Perception des soins que les FAC offrent aux militaires de retour au pays

En règle générale, est-ce que les Forces armées canadiennes s'occupent bien ou s'occupent mal des militaires? Diriez-vous qu'elles s'en occupent [très bien/mal ou plutôt bien/mal]? [TRADUCTION]

Pourcentage de ceux qui pensent que les FAC s'occupent bien des militaires



Pourcentage de ceux qui pensent que les FAC s'occupent mal des militaires



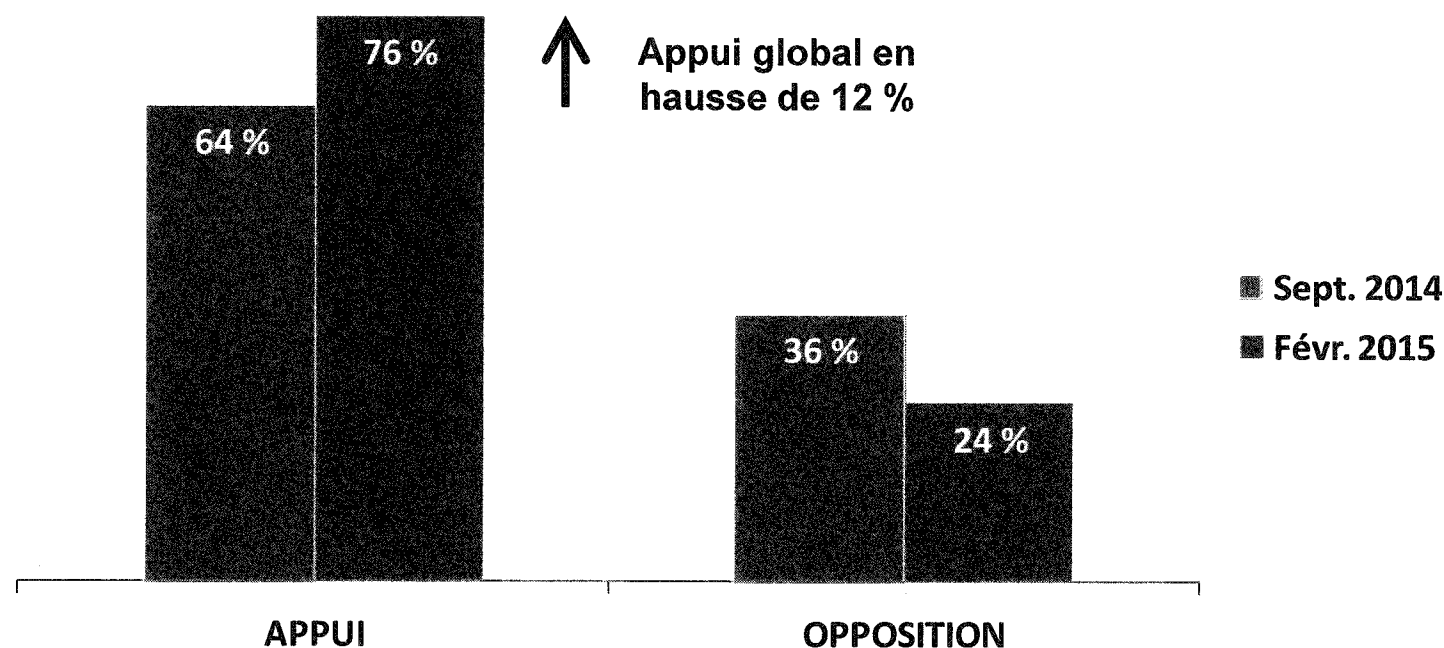
L'opinion publique est de moins en moins favorable : la proportion de Canadiens qui pensent que les FAC s'occupent bien des soldats de retour au pays demeure relativement stable alors qu'un nombre croissant de Canadiens pensent que les FAC s'en occupent mal.

Étude de suivi du MDN : Opinion à l'égard des FAC
 - Mars 2014



Recherche sur l'opinion publique : Appui à la mission de frappes aériennes contre l'EIIS

« J'appuie l'utilisation de chasseurs à réaction des Forces canadiennes durant les frappes aériennes de la coalition internationale contre des cibles de l'EIIS en Iraq? » [échelle de 4 points de type « D'accord/En désaccord »]



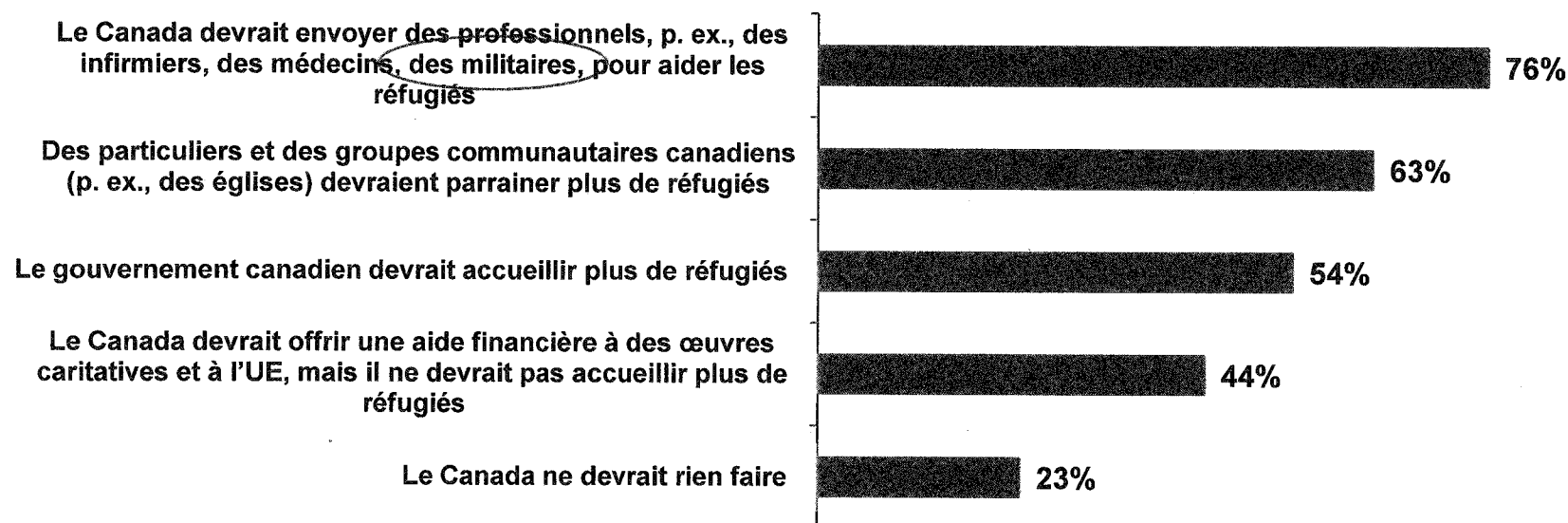
Puisque la mission menée contre l'EIIS est récente, les points de vue ne se sont pas encore « cristallisés ». Comme ce fut le cas pour les données recueillies durant la première partie de la mission en Afghanistan, on s'attend à ce que l'opinion publique fluctue avant que la portée de la mission soit comprise par un plus grand nombre.

Ipsos Reid/Global News
- Février 2015



Recherche sur l'opinion publique : Crise des réfugiés du Moyen-Orient

« Est-ce que vous appuyez les mesures suivantes ou est-ce que vous vous y opposez? »
[sommaire de l'appui]



Sondage de 24 h en ligne le jour même où l'on a appris le décès du petit Alan Kurdi. Il faut interpréter ces résultats avec prudence parce que le sondage a été mené pendant la campagne électorale fédérale; le travail sur le terrain s'est déroulé en une seule journée, ce qui est une technique standard pour un sondage politique. Le titre du communiqué publié par l'Angus Reid Institute se lisait ainsi : « Sur le plan politique, les Canadiens sont divisés sur la question de l'accueil de milliers de réfugiés pendant la crise actuelle : un sondage révèle l'existence d'un fossé entre les partisans du Parti conservateur qui sont croyants et ceux qui sont sans affiliation religieuse. » [traduction]

(See next slide)

Angus Reid Institute
- Septembre 2015

10

A0465105_11-A-2015-01294--0087



Sujets importants à court terme : 1^{er} novembre-31 décembre

- **Op IMPACT** – Reprise des briefings réguliers (Automne, à confirmer)
- **Op UNIFIER** – Entraînement avec l'Ukraine en cours
- **Premier rapport trimestriel de l'Équipe d'intervention stratégique des FAC sur l'inconduite sexuelle (CEIFS-IS)** – rapport de progrès sur le plan d'action depuis le rapport de M^{me} Deschamps (Automne, à confirmer)
- **Plan d'action portant sur l'accident de grenade de 1974** –
- **Dévoilement d'une plaque en l'honneur du Cpl Nathan Cirillo** – ACC précisera la date et l'heure de l'événement qui aura lieu pendant la Semaine des anciens combattants (du 5 au 11 novembre)
- **Jour du Souvenir de la Semaine des anciens combattants** – diverses activités, dont le Programme national des conférenciers de la Semaine des anciens combattants 2015 (du 5 au 11 nov.)
- **Rapport 2014 des FAC sur le suicide** – la publication doit respecter la section 26 de la *Loi sur l'accès à l'information* (APT le 6 novembre)
- **Cérémonie nationale du Jour du Souvenir** – AAC est le responsable fédéral (11 novembre)
- **Programme des sentinelles du Jour du Souvenir** (11 novembre)
- **Forum d'Halifax sur la sécurité internationale** – participation prévue du min DN (du 20 au 22 nov.)
- **Pétroliers ravitailleurs d'escadre intérimaires** – l'attribution du contrat au Chantier Davie Inc. est prévue pour novembre 2015, et la prestation de service devrait commencer à l'été 2017. La MRC continuera de compter sur la
- **Rapport du vérificateur général (BVG) sur le logement** – Le rapport du BVG de 2015 comprend une vérification du rendement sur le logement des FAC axée sur la gouvernance et la gestion (dépôt : 11 novembre, à confirmer). On attend les recommandations; couverture médiatique prévue.



Sujets importants à court terme : (suite)

- **Navire de soutien interarmées (NSI)** – La construction du premier NSI ne devrait pas commencer avant 2017, et la première livraison est prévue pour 2020. Par conséquent, le projet du NSI est toujours considéré à risque élevé, et il suscite un intérêt médiatique important. Parmi les prochains jalons, on trouve la clôture de la conception initiale du NSI et la modification du contrat afin que puisse commencer le travail de conception à Seaspan Shipyards à Vancouver (automne 2015).
- **Projet de remplacement de l'avion de recherche et sauvetage** – La DP a été affichée le 31 mars et elle devait au départ rester ouverte jusqu'au 28 septembre 2015. À la demande de l'industrie, le MDN et TPSGC ont approuvé une prolongation de la période de soumission (jusqu'au 11 janvier 2016). La prolongation et la clôture de la DP devraient susciter un intérêt médiatique puisque l'on critique souvent les importants retards accumulés dans ce projet (TPSGC est le responsable du processus de DP).
- **Camp Ipperwash** – Le ministre des Affaires autochtones et du Développement du Nord et le ministre de la Défense nationale devraient être appelés à signer l'accord définitif puisqu'il a été approuvé par les Chippewas de Kettle et de Stony Point.



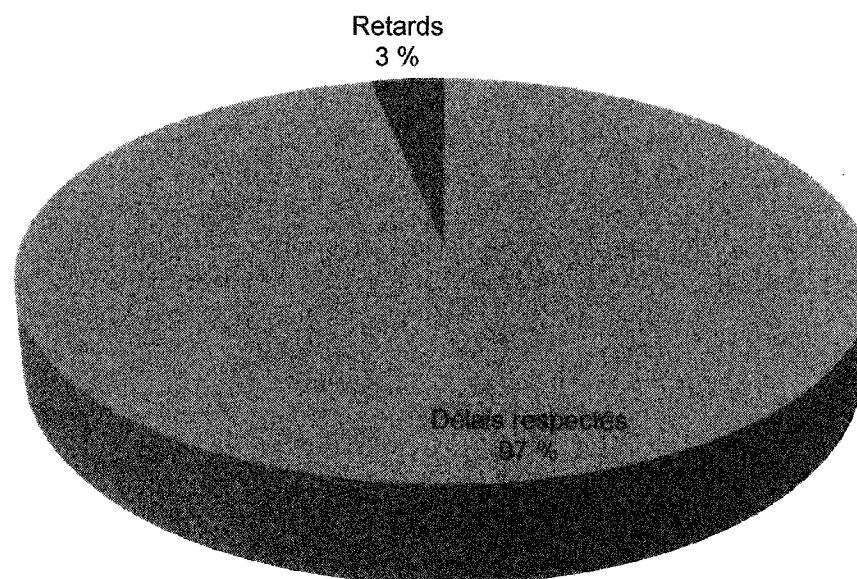
Sujets importants à moyen terme : 1^{er} janvier-1^{er} mars

- **Réunion des chefs de la défense de l'OTAN** – Participation du CEMD
- **Véhicule de patrouille blindé tactique (VPBT)** – Le projet est en retard en raison de la reprise de la conception, mais il n'y a eu aucun coût supplémentaire pour le ministère. Premières livraisons prévues pour le début de 2016
- **Réunion des ministres de la Défense de l'OTAN** – Participation du min DN
- **Budget 2016** – Février/mars 2016
- **Budget principal des dépenses 2016-2017** – Dépôt au Parlement (février, à confirmer)
- **En route vers 2017 – Route commémorative/Monument commémoratif national de la mission du Canada en Afghanistan/Monument commémoratif national aux récipiendaires de la Croix de Victoria** – élargissement de la route le long de la promenade Sussex Drive (responsables : PCH et AAC)
- **Navire de patrouille extracôtiers et de l'Arctique (NPEA)** – Début de la construction du premier NPEA, le *Harry DeWolf*, le 1^{er} septembre 2015; fin prévue d'ici 2018. En raison de l'augmentation récente du budget du projet, les médias continueront de surveiller ce contrat de construction conclu avec Irving Shipyards au cas où des fonds supplémentaires s'avèreraient nécessaires.
- **Décision concernant l'Op IMPACT** (campagne contre l'EIS en Irak/Syrie) – L'engagement actuel prend fin en mars 2016
- **Projet sur la capacité future en matière de chasseurs –** au cours des prochains mois de son processus lié au programme des avions de combat interarmées. Cette annonce devrait susciter l'attention des médias au Canada et provoquer une remise en question de l'échéancier lié à la décision du Canada de remplacer sa flotte des CF18.
- **Projet de l'hélicoptère maritime (CH148 Cyclone)** – Les premiers Cyclones munis d'une capacité accrue (Bloc 1.1) devraient être livrés en décembre 2015.



Relations avec les médias : Aperçu et taux de réussite

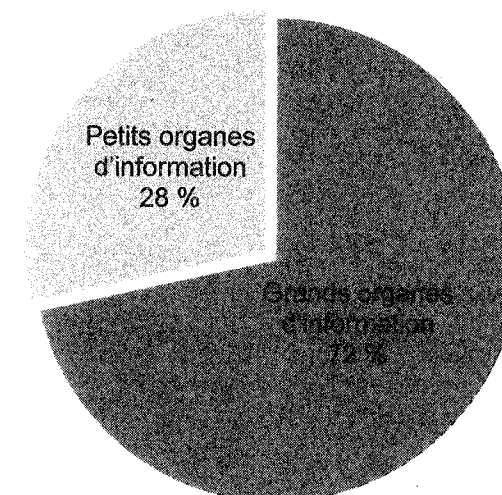
- **1572** demandes de renseignements des médias en 2015 (de janvier à août)
- Les demandes de renseignements des médias représentent environ **9,4** demandes par jour de travail, soit un peu plus d'une demande par heure d'ouverture des bureaux.
- Les délais ont été respectés dans **97 %** des cas.





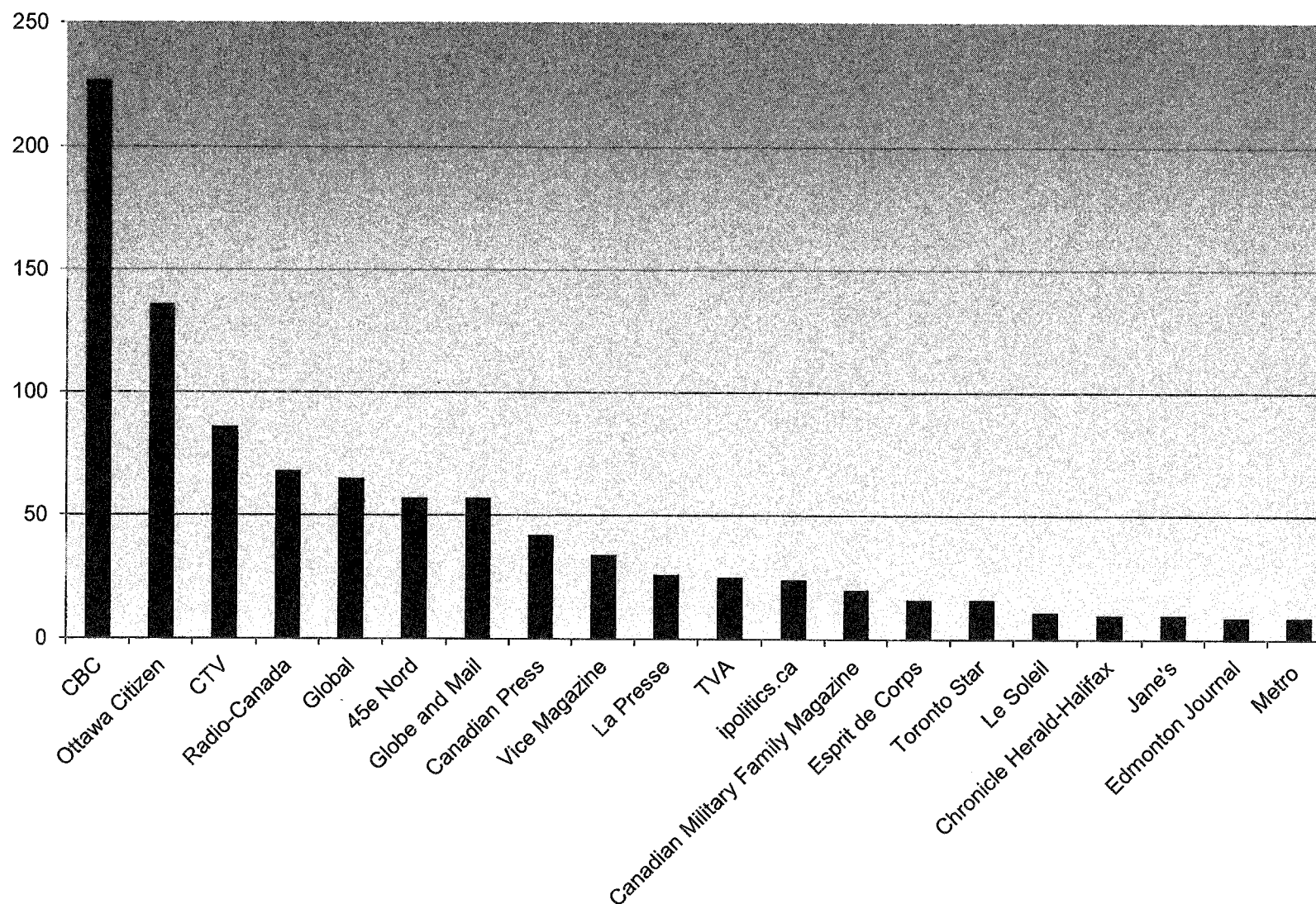
Relations avec les médias : Coordination des demandes de renseignement des médias

- Près de **3/4** de toutes les demandes sont présentées par de grands organes d'information ou des organes multiplateforme tels que *CBC, CTV, Global News, The Globe and Mail, National Post, The Toronto Star*, etc.
- Les grands organes cherchent souvent des renseignements sur des questions de portée nationale, telles que les grands projets d'approvisionnement (ASAR, construction navale, etc.), les déploiements et les politiques. Ces questions exigent une **coordination centrale ou exécutée au QGDN ou des consultations (y compris auprès du Bureau min DN)** en raison de leur complexité.
- Les organes de moindre envergure (stations de radio locale, journaux communautaires ou locaux) ont généralement une portée régionale ou locale, et ils cherchent donc des renseignements qui touchent la communauté qu'ils desservent, notamment des entrevues avec des militaires qui sont sur le point de partir en mission ou de l'information sur des exercices ou des petits projets environnementaux menés dans la région. Ces demandes sont souvent traitées à **l'échelle locale (base/escadre) et exigent une participation minime ou nulle du QGDN**.
- Parfois, les grands organes (p.ex., *The Globe and Mail*) cherchent des précisions sur des questions régionales ou locales. Compte tenu de la portée nationale de ces organes d'information, ces demandes sont généralement traitées de manière centrale en consultation avec le Bureau min DN.



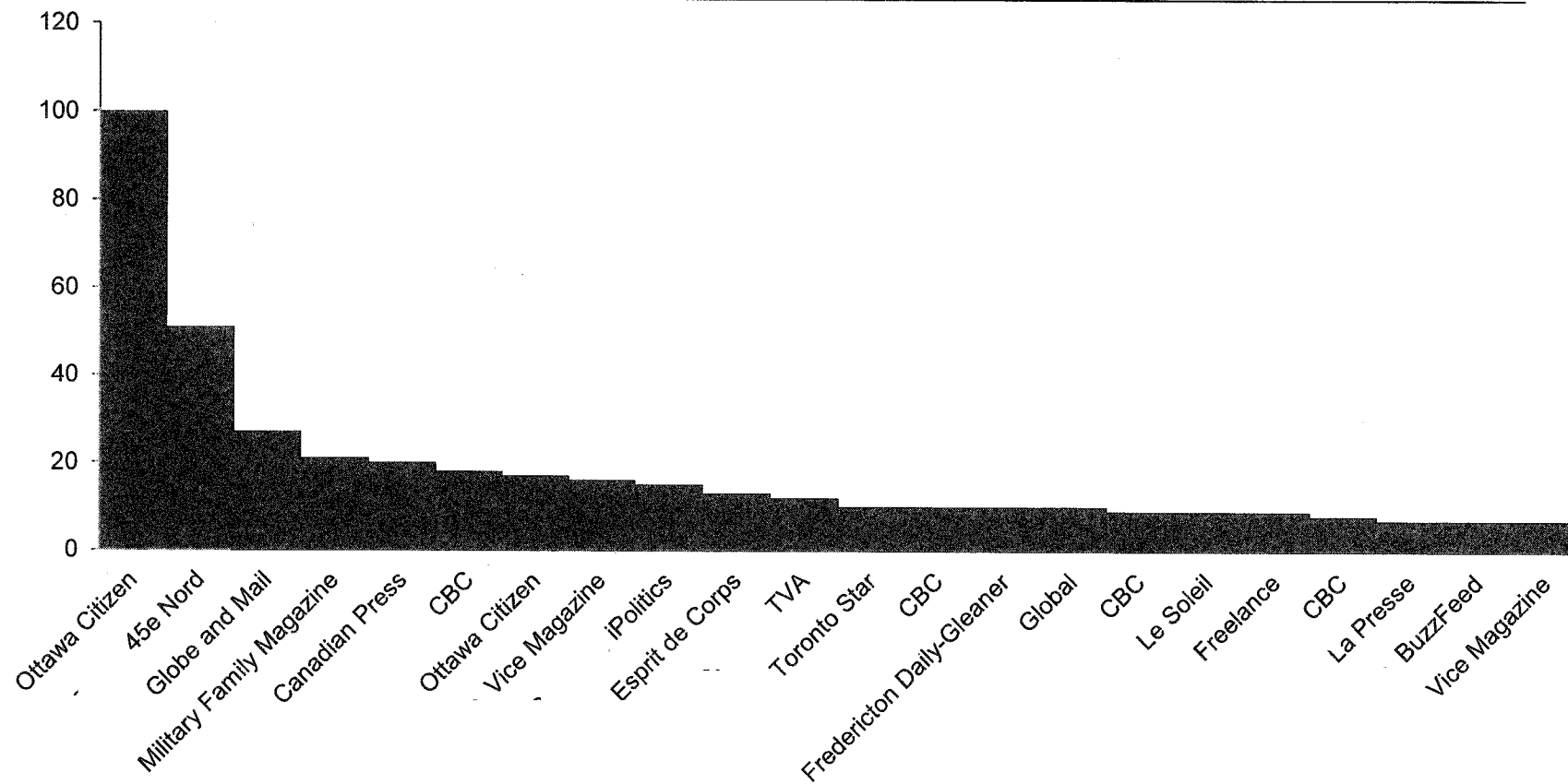


Relations avec les médias : Volume des demandes par organe d'information





Relations avec les médias : Volume des demandes par journaliste





Communications électroniques : Web et médias sociaux

Web

Visites mensuelles en moyenne

(en date du 9 septembre 2015)

Forces.gc.ca (site principal)	760 006
Forces.ca (recrutement)	420 981
Armée de terre	121 888
Force aérienne	111 434
Marine	43 942
Cadets	32 903

*On compte aussi 12 autres sous-sites

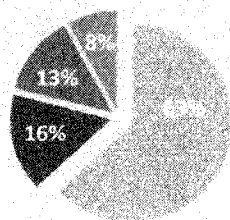
Pages les plus consultées sur nos sites

(en date de juillet 2015)

- 1 Browse jobs (emplois) - Forces.ca
- 2 Find a recruiter (trouver un recruteur) - Forces.ca
- 3 Pay rates (taux de solde) - Forces.gc.ca
- 4 Reserve jobs (emplois dans la réserve) - Armée
- 5 Snowbirds - Aviation royale canadienne

Provenance des visiteurs externes au site forces.gc.ca

(en date de juillet 2015)



Recherche
Accès direct
Renvoi
Médias sociaux

Médias sociaux

Principaux comptes du MDN/des FAC

(en date du 9 septembre 2015)

Abonnés:	Anglais	Français	Portée mensuelle en moyenne
Facebook Canadian Armed Forces (A) Forces armées canadiennes (F)	91 000	21 000	2 824 641
Twitter @CanadianForces (A) @ForcesCanada (F)	38 200	4 000	824 400
Instagram @CAFIImagesFAC (Bilingue)	6 510		

+ comptes du MDN/des FAC sur



Autres comptes populaires des FAC

(en date du 9 septembre 2015)

	Abonnés	Anglais	Français
Armée de terre - Facebook Canadian Army (A) Armée canadienne (F)	120 000	17 000	
Armée de terre - Twitter @CanadianArmy (A) @armeecanadienne (F)	24 000	2 700	
Aviation royale canadienne - Facebook Royal Canadian Air Force (E) Aviation royale canadienne (F)	110 000	2 200	
Aviation royale canadienne - Twitter @RCAF_ARC (A) @arc_rcaf (F)	14 300	1 500	

*On compte environ 300 autres comptes à l'échelle du MDN/des FAC, appartenant pour la plupart à de petits groupes ou organisations au niveau de la collectivité, de la base ou de l'unité.



Marketing et publicité : Campagnes de recrutement continues

Le MDN mène des campagnes publicitaires de recrutement continues afin de garantir que les objectifs de recrutement militaire sont atteints et que les Forces armées canadiennes sont en mesure d'accomplir leurs missions au Canada et partout dans le monde.

Campagne occupations prioritaires

- Son objectif est d'accroître le nombre de postulants pour les occupations prioritaires, comme les médecins et les pharmaciens en 2015-2016.
- La promotion de cette campagne se fait par l'intermédiaire des sites d'offre d'emplois (p. ex. Workopolis, Indeed), Internet (bannières publicitaires) et de publicité dans les moteurs de recherche (mots-clés sur Google et Bing/Yahoo).



Campagne visant les femmes

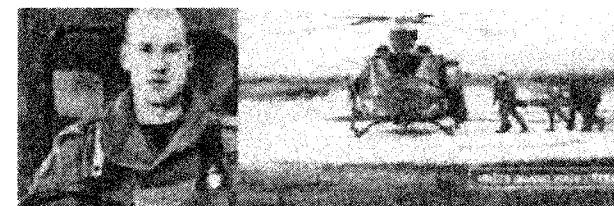
- L'objectif consiste à accroître le nombre de femmes au sein des Forces.
- Des publicités sont affichées dans les salles d'entraînement sur les campus collégiaux et universitaires et à l'extérieur, ainsi que sur Internet (bannières publicitaires).



Prêts quand vous l'êtes

- L'objectif principal est de faire connaître les carrières dans les Forces armées canadiennes aux Canadiens âgés de 18 à 34 ans et de les inciter à se renseigner sur le site Web FORCES.CA.
- La publicité a été diffusée à la télévision, au cinéma et sur Internet.

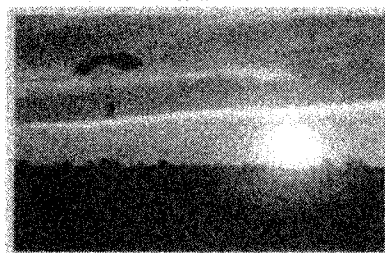
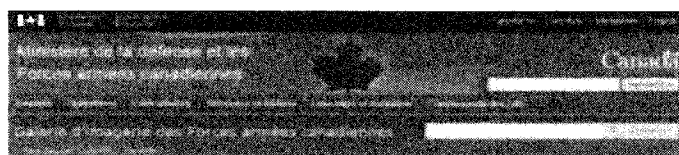
<http://www.forces.ca/fr/campaign> <http://www.forces.ca/en/campaign>





Diriger davantage l'attention vers l'imagerie: Source d'information

- Des efforts sont mis en place afin d'améliorer la cohésion et le support aux demandes d'imagerie au sein du département.
- Augmentation significative de productions vidéos dans le but de supporter:
 - Des initiatives principales (e.i. JOINTEX 15 et aux opérations internationales)
 - Des événements et des activités (e.i. Changement de commandement du CÉMD et Op HONOUR)
 - Announces ministériels (MDN, CÉMD and MD)



Caméra de combat des Forces Canadiennes Q1 (2015-2016) Faits saillants

Événements clés

- 13 déploiements**
Incluant la mission d'EICC au Népal
- Ex-Sarimis (Op. Reassurance)**
Video montage
Visionnement sur Facebook: 56,543
- MRC dans l'Extrême Arctique**
Cette vidéo a été reprise par le Toronto Star (version électronique)
1.3 Millions de lecteurs
- Des photos de l'Op. Reassurance**
Forces opérationnelles terrestres
reprises par CTV (version électronique)
1 Millions de lecteurs

Web

Forcesimages
Pages visionnées: 280,122
Augmentation de 52.4% du Q4

Publiés
1,767 Photos
86 Rouleaux-B
20 Vidéos

flickr
Depuis sa création en Septembre 2012, les photos attachées sur notre compte ont été vues plus de 8 Millions de fois



Communications externes : Implication d'intervenants

- La participation d'intervenants repose sur le dialogue bidirectionnel et l'entretien de relations mutuellement avantageuses visant à améliorer la compréhension du public en ce qui concerne les rôles et les priorités du MDN et des FAC. Les intervenants prennent part à des séances d'information techniques, des présentations, des tables rondes et des communications électroniques.
- La participation des intervenants est dirigée par l'équipe des communications externes, qui est composée de cinq bureaux régionaux et entretient un réseau de contacts :
 - Dirigeants militaires à la retraite et analystes supérieurs de défense
 - Universitaires experts en défense et sécurité, relations internationales, etc.
 - Associations ou organisations liées à la défense et à la sécurité
 - Chefs d'entreprise et dirigeants communautaires
 - Éditorialistes / médias spécialisés
 - Personnes ressources pour l'engagement civique
 - Nota : Les commandements disposent de leurs propres programmes de participation des intervenants
- Intervenants auxquels on fait appel souvent (p.ex., Op IMPACT) pour qu'ils fassent des commentaires dans les médias :
 - Conférence des associations de la défense (CAD)
 - , analyste militaire
 - Institut canadien des affaires mondiales
 - ICAD
 - analyste et commentateur militaire
 - Université de Sherbrooke
 - Christian Leuprecht, Collège militaire royal
 - Université Queen's. Centre for International and Def



Rédaction de discours

Aperçu

- Une équipe composée de quatre personnes soutient toutes les allocutions prononcées devant une audience publique par le ministre de la Défense nationale, le sous-ministre et le chef d'état-major de la défense.
- L'équipe peut préparer des discours en entier ou des notes d'allocution, dans l'une des deux langues officielles (généralement dans un mélange des deux, selon le public).



Des questions?





APERÇU DES QUESTIONS STRATÉGIQUES AUXQUELLES FONT FACE LE MDN ET DES FAC

Les plus importantes questions auxquels font actuellement face le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces armées canadiennes (FAC) couvrent une grande variété de sujets représentatifs de la complexité du programme de la Défense : des grandes questions stratégiques de défense aux soins et au soutien des militaires, en passant par les opérations des FAC et les activités de défense à l'étranger, les investissements en matière de défense et l'acquisition de matériel. Au cours des prochains mois, le gouvernement du Canada devra étudier attentivement ces questions, dont beaucoup nécessiteront des prises de décisions cruciales pour que l'on puisse aller de l'avant.

* * *

Changements géopolitiques et nouvel environnement de sécurité

Les développements géopolitiques, technologiques et économiques majeurs survenus au cours des dernières années ont changé le contexte dans lequel le MDN et les FAC doivent exécuter leur mandat et répondre aux besoins évolutifs du Canada en matière de défense et de sécurité. Les changements dans l'équilibre des pouvoirs modifient le paysage mondial et les effets qui en découlent ne sont pas toujours clairs. Les sphères d'influence traditionnelles sont remodelées et les partenariats établis sont ébranlés. Au beau milieu de ces changements géopolitiques, le contexte de sécurité internationale est plus imprévisible que jamais. Des points névralgiques en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie continuent de menacer la stabilité mondiale. Notamment, en 2014, nous avons vu naître deux conflits majeurs qui ont mobilisé la communauté internationale.

D'abord, la Russie a annexé la Crimée et s'est mise à provoquer de l'agitation dans l'est de l'Ukraine.

Ensuite, le groupe armé Etat islamique en Irak et en Syrie (EIIS) a envahi de grandes parties de l'Irak et de la Syrie en 2014. Son expansion

SECRET RÉSERVÉ AUX CANADIENS





a été facilitée par un décennie de guerres civiles en Irak et en Syrie. En Syrie, la guerre civile est devenue un conflit régional impliquant une série d'acteurs étatiques et non-étatiques.

Les FAC sont intervenues dans ces deux crises en contribuant au renforcement de la préparation et de la capacité de réaction de l'OTAN, ainsi qu'en participant aux opérations coalisées en Irak et en Syrie. Les FAC

L'avenir de ces deux missions représentera une question de politique de défense importante dont il faudra traiter au cours de l'année qui vient.

D'un point de vue militaire, le changement de la dynamique mondiale et les problèmes de sécurité internationale

Cela dit, ce changement dans le paysage géopolitique fait en sorte qu'il faut aussi établir et développer des partenariats avec les puissances émergentes. ces nouveaux partenariats exigent une conciliation délicate des intérêts du Canada en ce qui concerne la sécurité, l'économie et ses valeurs. Dans tous les cas, la Défense nationale emploie de nombreux moyens pour appuyer son plan d'engagement mondial, y compris des accords de coopération en matière de défense, des réunions de haut niveau, des exercices militaires conjoints et des activités de renforcement des capacités de défense. Grâce à ces efforts, la Défense est en mesure d'exécuter son mandat tout en favorisant l'élargissement des priorités gouvernementales en matière de sécurité nationale, de politique étrangère et de commerce.

D'un point de vue gouvernemental plus large, la nature multidimensionnelle du contexte de sécurité actuel bouleverse la distinction traditionnellement établie au Canada entre la sécurité nationale et la défense, en plus d'exiger l'adoption d'une approche pangouvernementale en matière de sécurité toujours plus globale.. Dans cette situation, la Défense nationale devra continuer à s'adapter aux demandes changeantes, en collaboration avec ses partenaires en matière de sécurité nationale, tout en respectant son mandat.

C'est le cas notamment dans l'Arctique, où la Défense nationale joue un rôle de premier plan dans l'accomplissement des objectifs pangouvernementaux. À mesure que l'activité dans l'Arctique et l'intérêt géopolitique pour cette région grandiront, les ressources des FAC seront de plus en plus recherchées, notamment en ce qui a trait à la présence dans la région, aux opérations de sécurité, à la surveillance et au contrôle, et à l'appui des priorités pangouvernementales. Sur le plan international, le Canada a





toujours fortement été d'avis que la collaboration, et non la confrontation, était de mise dans l'Arctique et que cette région devrait en demeurer une de paix.

L'Asie est une autre région qui exige une approche pangouvernementale ciblée et soutenue. Elle se trouve au cœur du changement de la dynamique mondiale, étant donné son poids économique, géopolitique et militaire qui ne cesse d'augmenter. Annoncée en 2012 et officialisée sous le nom de « Asia-Pacific Rebalance » (le rééquilibrage de l'Asie-Pacifique), la stratégie des États-Unis sur l'Asie-Pacifique atteste d'importance de l'Asie.

Changement technologique et nouveaux domaines

En toile de fond de ces changements géopolitiques, l'innovation scientifique et technologique se poursuit sans relâche, ce qui crée à la fois des possibilités et des problèmes pour les organismes de défense et de sécurité. Plus précisément, les domaines de l'espace et du cyberspace occupent maintenant une place centrale dans la prospérité économique et dans la vie quotidienne des États développés. Les forces armées modernes comptent également sur les capacités spatiales et cyberspatiales pour faire fonctionner plus efficacement les plateformes militaires vitales, notamment dans les domaines de la surveillance, des communications et des opérations de recherche et de sauvetage. Les acteurs étatiques et non étatiques, cependant, développent leur aptitude à exploiter les vulnérabilités des ressources spatiales et cyberspatiales par différents moyens, et ainsi, les menaces dans ces domaines sont de plus en plus nombreuses et sophistiquées.

De plus, certains facteurs environnementaux, comme les orages magnétiques, peuvent aussi nuire aux services commerciaux ou militaires, et comme il y a plus de 22 000 objets détectables dans l'espace, il existe un risque de plus en plus grand de collision entre satellites et divers débris en orbite. Sur le plan cyberspatial, le gouvernement, des infrastructures essentielles et des systèmes du secteur privé sont constamment victimes de cyberespionnage et d'actions nuisibles,





Au cours des dernières années, la Défense nationale a renforcé ses programmes spatial et cyberspatial.

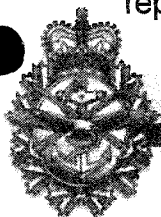
L'innovation technologique par rapport à son rôle habilitant dans la prolifération des armes de destruction massive. Par exemple, étant donné le nombre croissant de pays ayant accès à la technologie des missiles balistiques,

Par conséquent, l'importance stratégique de la défense contre les missiles balistiques (BMD) a augmenté au cours des dernières années.

y compris au sein de l'Alliance de l'OTAN. Conformément à sa décision prise en 2005, le Canada ne contribue pas au système de BMD des É.-U. pour la défense de l'Amérique du Nord. Toutefois, il a participé à des discussions sur le développement du système de BMD de l'OTAN pour la protection des populations, des forces et du territoire *européens* de l'OTAN.

Capacité financière de la Défense

Pour compliquer la situation davantage, l'incertitude économique règne toujours dans les pays développés, qui sont aux prises avec des dettes et des problèmes démographiques, tandis que les économies émergentes s'efforcent de résoudre des problèmes systémiques comme la corruption et des régimes de réglementation inadéquats. La crise financière mondiale qui s'est déclenchée en 2008 a eu de graves répercussions sur les économies occidentales, ce qui a forcé beaucoup de





gouvernements à réduire leurs dépenses militaires, en plus d'affaiblir leur volonté de prendre des engagements à l'échelle internationale.

Au Canada, le budget de défense représente la plus importante dépense discrétionnaire du gouvernement fédéral. Le budget actuel de la Défense nationale est de 19,5 milliards de dollars. Le financement de la Défense a augmenté en termes nominaux au cours des récentes années, en partie en raison d'une hausse de l'augmentation automatique annuelle du budget de la Défense (ce qu'on appelle « facteur de progression de la Défense ») et par l'intermédiaire de « l'enveloppe selon la comptabilité d'exercice » (fonds affectés dans le cadre financier pour l'amortissement des coûts des acquisitions majeures d'équipement et de capacités). Au cours de la même période, la Défense a toutefois dû composer avec une série d'initiatives visant à équilibrer le budget, y compris des réductions de financement de l'ordre de 2,1 milliards de dollars.

Direction stratégique

Les récents et actuels développements géopolitiques, technologiques et économiques ont des effets marqués sur la mission de la Défense. En effet, depuis la publication du dernier énoncé de la politique de défense en 2008, le contexte stratégique a considérablement changé.

Équiper les FAC et s'occuper de leur personnel



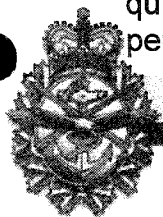


Comme l'a souligné le programme du gouvernement, les ressources maritimes des FAC exigeront aussi que l'on s'y attarde le plus tôt possible.

Le remplacement des CF-18 et le renouvellement des ressources de la MRC sont les deux entreprises les plus notables du plus important projet de modernisation militaire du Canada depuis la guerre de Corée. Bien que, dans la plupart des cas, les acquisitions ne sont pas très complexes et le processus d'achat se passe bien, les deux initiatives susmentionnées illustrent certaines des difficultés propres aux achats militaires avec lesquelles le gouvernement du Canada doit composer.

La Défense nationale, en partenariat avec tous les membres du système d'approvisionnement en matière de défense, s'attaque à ces problèmes grâce à différentes initiatives, notamment la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense, la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale et différentes mesures internes, dont le renouvellement de la Défense. Bien que nous en sommes encore aux premières phases de la mise en œuvre de ces initiatives, des examens effectués prochainement nous aideront à déterminer si elles ont une incidence positive sur le processus d'approvisionnement et permettront d'aborder l'engagement à améliorer le processus d'acquisition en matière de défense.

L'équipement, cependant, n'est qu'une partie de l'équation au sein de la Défense nationale. Ce sont les hommes et les femmes en uniforme qui représente le cœur des réussites des FAC et pour qu'ils soient en mesure de rendre les importants services qu'on attend d'eux, ils doivent jouir d'un soutien constant et attentionné. La gestion du personnel militaire touche à pratiquement tous les éléments du service militaire,

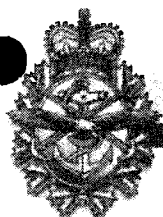




notamment le recrutement et la sélection, la planification des réinstallations à l'intérieur du Canada et à l'étranger, et les programmes de formation et d'enseignement qui permettent au personnel d'acquérir les compétences nécessaires pour remplir le mandat des FAC. Ces dernières veillent également au bien-être physique, psychologique et spirituel de leurs membres, négocient les taux de rémunération et offrent une solde et des avantages sociaux proportionnels aux services rendus. Elles fournissent également de l'aide aux militaires retournant à la vie civile et facilitent l'accès aux services offerts par Anciens combattants Canada, une question-clé soulignée dans le programme du gouvernement. La Défense nationale gère efficacement les questions aussi diversifiées que complexes en lien avec le personnel, aidant ainsi directement les FAC à maintenir l'état de préparation nécessaire à l'accomplissement de leurs rôles, de leurs missions et de leurs tâches. Malgré les difficultés qui surviennent parfois vu l'étendue et la profondeur de la question, les FAC demeurent flexibles et prêtes à faire ce qu'il faut pour que leurs membres jouissent d'un soutien adéquat tout au long de leur carrière.

* * *

Les enjeux stratégiques que nous avons présentés et explorés dans le présent document devraient recevoir beaucoup d'attention au cours des mois et des années à venir au sein de la Défense nationale, des autres ministères et de la population canadienne et beaucoup d'entre eux nécessiteront de prendre des décisions cruciales qui influenceront l'avenir du Ministère et des FAC pendant plusieurs décennies.

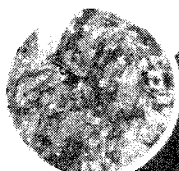




Sommaire des promesses électorales du Parti libéral du Canada en matière de défense



- ✓ Nous entamerons immédiatement un processus d'examen transparent et ouvert de nos capacités de défense
- ✓ Renouveler l'engagement au maintien de la paix
- ✓ Maintenir le niveau de dépense et les augmentations prévues
- ✓ Mettre en œuvre le rapport sur la transformation



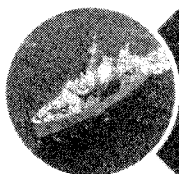
- ✓ Prolonger l'allocation pour déficience permanente
- ✓ Nouveaux avantages pour la scolarité des anciens combattants
- ✓ Accès facilité aux services pour les anciens combattants, y compris en matière de santé mentale
- ✓ Davantage d'appui aux familles d'anciens combattants
- ✓ Politique de tolérance zéro pour le harcèlement sexuel



- ✓ Augmentation du nombre de Rangers canadiens
- ✓ Poursuivre la collaboration avec les É.-U. sous NORAD
- ✓ Contribuer à la sécurité régionale au sein de l'OTAN
- ✓ Renouveler l'intérêt sur la surveillance et le contrôle – en particulier en Arctique
- ✓ Rouvrir le Centre secondaire de sauvetage maritime



- ✓ Mettre fin à la mission de combat en Irak – refocaliser sur l'entraînement des forces locales
- ✓ Conserver l'engagement envers les opérations de l'Europe centrale et orientale



- ✓ Lancer la compétition pour le remplacement des CF18
- ✓ Investir dans la MRC – brise-glaces, navires de ravitaillement, patrouilleurs de l'Arctique et de navires extracôtiers, bâtiments de guerre de surface
- ✓ Assurer la rapidité d'acquisition de l'équipement – surveillance vigoureuse du Parlement



- ✓ Surveillance accrue de la sécurité nationale – créer un comité tout partis pour surveiller les opérations
- ✓ Créer un comité du cabinet pour surveiller les relations avec les É.-U.

PARTI LIBÉRAL DU CANADA – ENGAGEMENTS DU PROGRAMME ÉLECTORAL LIÉS À LA DÉFENSE

POLITIQUES ET PRIORITÉS

- ✓ **Nous entamerons immédiatement un processus d'examen ouvert et transparent en vue d'élaborer un nouveau livre blanc sur la Défense**
 - Nous passerons en revue les programmes et capacités actuels, et établirons un plan réaliste pour consolider les Forces armées canadiennes.
 - Nous développerons les Forces armées canadiennes pour en faire une force militaire agile, réactive et bien équipée en mesure de défendre efficacement le Canada et l'Amérique du Nord; nous prêterons main-forte lors des catastrophes naturelles, des missions d'aide humanitaire et des opérations de paix; nous offrirons une capacité de dissuasion et de combat à l'échelle internationale.
 - Nous offrirons de l'assistance avec la sécurité nationale et les interventions à la suite de catastrophes naturelles, aussi bien au pays qu'à l'étranger.
 - Pour aider les partenaires régionaux et locaux à prévenir la prolifération du terrorisme et de la radicalisation, nous élargirons massivement la portée des missions de soutien à la formation. Pour renforcer ces partenariats, nous appuierons les programmes qui accueillent et forment des stagiaires militaires venant de pays partenaires.
- ✓ **Nous renouvellerons notre engagement à l'égard du maintien de la paix**
 - Nous renouvellerons notre engagement à appuyer les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, et nous mettrons nos capacités spécialisées – qu'il s'agisse des équipes médicales mobiles ou du soutien technique aux avions pouvant transporter des fournitures et du personnel – à disposition au cas par cas.
 - Pour aider l'ONU à réagir plus rapidement aux conflits nouveaux qui s'intensifient, nous fournirons du personnel bien entraîné qui peut être déployé rapidement, notamment des commandants de mission, des officiers d'état-major et des unités de quartier général.
 - Nous accorderons la priorité à l'assistance aux opérations de formation de la police civile, plus particulièrement les officiers francophones, dont la demande est grande dans les pays francophones où se déroulent des opérations de paix.
 - Nous dirigerons un effort international visant à améliorer et à étendre la formation du personnel militaire et civil déployé dans le cadre d'opérations de paix, et nous insisterons pour que tout soldat de la paix accusé d'inconduite réponde de ses actes dans son propre pays et devant les Nations Unies.
- ✓ **Nous ne permettrons pas aux Forces armées canadiennes d'être sous-financées, et nous veillerons à ce que les fonds alloués à la Défense soient effectivement dépensés et non reportés d'une année à l'autre. Nous réinvestirons dans la construction de forces armées plus légères, plus agiles et mieux équipées, ainsi que dans des systèmes de soutien adéquats pour les militaires et leurs familles.**
- ✓ **Nous mettrons en œuvre les recommandations formulées dans le Rapport sur la transformation des Forces canadiennes, de sorte que nos Forces « aient plus de mordant ».**
 - Nous réduirons la taille de l'administration du MDN et des FAC.
 - Tout en réduisant certains secteurs d'administration, nous accroîtrons la capacité du service d'acquisition de la Défense nationale, pour éviter que les grands projets ne s'embourbent.

PERSONNEL ET ANCIENS COMBATTANTS

- ✓ **Nous accroîtrons l'allocation pour déficience permanente**
 - Nous rétablirons les pensions à vie en tant qu'option pour les anciens combattants blessés, et nous bonifierons la valeur de l'indemnité d'invalidité. L'impact financier du rétablissement de cette option se produira durant l'année financière 2015-2016.
 - Nous investirons 25 millions de dollars par année pour étendre l'accès à l'allocation pour déficience permanente.
 - Nous investirons 40 millions de dollars pour offrir aux anciens combattants blessés 90 p. 100 de leur solde pré-libération, et nous l'indexerons à l'indice des prix à la consommation.
- ✓ **Nous établirons une nouvelle allocation d'études des anciens combattants**
 - Nous investirons 80 millions de dollars pour offrir une prise en charge intégrale des frais d'études pour un maximum de quatre années d'études collégiales, universitaires ou techniques pour les anciens combattants des Forces canadiennes une fois leur service militaire terminé.
 - Nous multiplierons les possibilités d'emploi en veillant à ce que des dispositions sur leur emploi figurent dans les ententes relatives aux avantages pour les communautés dans le cadre des projets d'infrastructure fédéraux.
- ✓ **Nous assurerons un meilleur accès aux services destinés aux anciens combattants – y compris les services de santé mentale**
 - Nous rouvrirons les neuf bureaux de service d'Anciens Combattants Canada, et nous mettrons en œuvre l'ensemble des recommandations du vérificateur général sur l'amélioration de la prestation des services de santé mentale destinés aux anciens combattants.
 - Nous recruterons 400 nouveaux agents de prestation de services, notamment des gestionnaires de cas, à ACC. Nous embaucherons immédiatement des professionnels de la santé mentale supplémentaires afin d'offrir aux anciens combattants les services dont ils ont besoin.
 - Nous consacrerons 20 M\$ à la création de deux nouveaux centres d'excellence en soins aux anciens combattants, dont un qui se spécialisera dans la santé mentale, le TSPT et les questions connexes.
- ✓ **Nous investirons 100 M\$ par année pour étendre les services de soutien aux familles des anciens combattants**
 - Nous offrirons davantage de services d'éducation, de counseling et de formation aux familles qui fournissent des soins et du soutien aux anciens combattants qui vivent avec les séquelles physiques et/ou mentales de leur service militaire.
 - Nous mettrons fin au délai fixé pour que les conjoints survivants présentent une demande de services de réadaptation et de soutien professionnels.

- Nous ferons passer la valeur de la pension de conjoint survivant de 50 à 70 p. 100.
- Nous éliminerons la disposition de récupération liée au « mariage après 60 ans ».
- Nous doublerons le financement du Fonds du Souvenir afin d'assurer que tous les anciens combattants jouissent de funérailles dignes.
- ✓ **Nous protégerons le bien-être des membres actifs des FAC, en appliquant une politique de tolérance zéro à l'égard du harcèlement sexuel, en offrant des services de santé mentale adéquats et des services de counseling et de soutien professionnels de grande qualité.**

QUESTIONS NATIONALES ET CONTINENTALES

- ✓ **Nous renouvellerons l'importance accordée à la surveillance et au contrôle du territoire et des approches canadiens, plus particulièrement nos régions arctiques, et nous accroîtrons l'effectif des Rangers canadiens.**
- ✓ **Nous continuerons de collaborer avec les É.-U. pour défendre l'Amérique du Nord dans le cadre du NORAD, et nous contribuerons à la sécurité régionale sous l'égide de l'OTAN.**
- ✓ **Nous rétablirons le financement des quatre équipes de recherche et sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd. Nous rouvrirons le Centre secondaire de sauvetage maritime de St. John's, ainsi que la base de la Garde côtière de Kitsilano, à Vancouver.**

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

- ✓ **Nous mettrons fin à la mission de combat du Canada en Irak. Nous concentrerons la contribution militaire du Canada dans la région sur l'instruction des forces locales.**
- ✓ **Nous maintiendrons l'ensemble des engagements militaires actuels du Canada en Europe centrale et orientale.**

APPROVISIONNEMENT

- ✓ **Nous lancerons un concours pour remplacer le CF-18**
 - Nous ne ferons pas l'acquisition du chasseur-bombardier furtif F-35.
 - Nous lancerons immédiatement un processus concurrentiel ouvert et transparent en vue de remplacer le chasseur CF-18. La mission principale de nos chasseurs devrait demeurer la défense de l'Amérique du Nord, et non une capacité furtive de première frappe.
 - Outre le remplacement des CF-18 et le rééquipement de la MRC, les grandes priorités en matière d'équipement comprendront l'acquisition d'avions de recherche et sauvetage abordables, d'UAV de surveillance à long rayon d'action et l'achèvement de divers projets de l'Armée.
- ✓ **Nous investirons dans la MRC – des brise-glace, des navires-ravitailleurs, des navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique, des navires de combat de surface**
 - Nous ferons des investissements dans la Marine royale canadienne une priorité absolue, tout en respectant les engagements pris dans le cadre de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale
 - Nous disposerons des fonds nécessaires pour construire les brise-glace, les navires-ravitailleurs, les navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique et les navires de combat de surface qui ont été promis, ainsi que d'autres ressources requises par la Marine.
 - Nous veillerons à ce que la Marine soit en mesure d'opérer en tant que véritable force maritime hauturière, tout en assurant la croissance de notre économie et en créant de l'emploi.
- ✓ **Nous veillerons à ce que l'équipement soit acquis plus rapidement, tout en assurant une surveillance rigoureuse par le Parlement.**

TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ

- ✓ **Nous assurerons une meilleure surveillance de la sécurité nationale – en créant un comité formé de membres de tous les partis pour surveiller les activités**
 - Nous changerons ensemble le Sénat – en créant un nouveau processus non partisan et axé sur le mérite chargé de conseiller le premier ministre sur les nominations sénatoriales.
 - Nous réformerons la période des questions de façon à ce que tous les députés, y compris le premier ministre, soient davantage tenus de répondre de leurs gestes – notamment en instituant une période de questions à l'intention du premier ministre.
 - Nous ferons des votes libres une pratique standard à la Chambre des communes.
 - Nous ne nous immiscerons pas dans le travail des agents chargés de surveiller le gouvernement.
 - Nous assurerons l'autonomie réelle du directeur parlementaire du budget.
 - Nous assurerons une meilleure surveillance de la sécurité nationale – notamment en créant un comité formé de membres de tous les partis pour contrôler/surveiller les activités de tous les ministères et organismes gouvernementaux ayant des responsabilités liées à la sécurité nationale.
 - Nous renforcerons les comités parlementaires de façon à ce qu'ils soient davantage en mesure de scruter les projets de loi.
- ✓ **Nous créerons un comité du Cabinet chargé de surveiller la relation avec les É.-U.**
 - Pour mettre en lumière l'importance des États-Unis pour le Canada, nous créerons également un comité chargé de surveiller et de gérer notre relation avec notre voisin.



Secret

Notes de synthèse MND/FAC

Table des matières

<u>Onglet</u>	<u>Titre</u>
1.	Aperçu des questions stratégiques
2.	Politique de défense stratégique
3.	Sécurité nationale et le rôle de la défense
4.	Financement de la Défense nationale
5.	Politiques sur l'Arctique
6.	Cyberespace
7.	Espace
8.	Défense antimissile balistique
9.	Engagements et alliances à l'échelle mondiale
10.	Points chauds d'intérêt
11.	Asie-Pacifique
12.	Approvisionnement en matière de défense
13.	Projet de remplacement des CF-18
14.	Les capacités maritimes du Canada
15.	Personnel militaire





Secret

Notes d'information MDN/FAC

Table des matières

Onglet Titre

Apperçu international et opérations

1. Environnement de sécurité mondial
2. Opérations en Europe Centrale et de l'Est
3. Opération IMPACT

Alliances principales

4. OTAN
5. NORAD

Forces armées canadiennes

6. Développement, mise sur pied et emploi d'une force
7. Recherche et sauvetage
8. La Marine royale canadienne
9. L'Armée canadienne
10. L'Aviation royale canadienne
11. Commandement des opérations interarmées du Canada
12. Commandement – Forces d'opérations spéciales du Canada
13. Renseignement de défense
14. Apperçu du système de justice militaire
15. Renouvellement de la défense
16. Intervenants de la défense

Approvisionnement

17. Processus d'approbation de projet
18. Projets d'approvisionnement principaux (Maritime)
19. Projets d'approvisionnement principaux (Terrestre)
20. Projets d'approvisionnement principaux (Aérien)
21. Projets d'approvisionnement principaux (Autre)





Secret

Personnel

- 22. Le rapport Deschamps sur l'inconduite sexuelle dans les Forces armées canadiennes
- 23. Malades et blessés
- 24. Transition à la vie civile
- 25. La Force de réserve
- 26. Programmes des Cadets et des Rangers juniors canadiens
- 27. Collège militaire royal de Saint-Jean

Infrastructure

- 28. Infrastructure de la défense
- 29. COMFOSCAN

